

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE
L'INGENIERIE EDUCATIVE

UNITE DE RECHERCHE ET
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE
L'INGENIERIE EDUCATIVE



UNIVERSITE DE YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL
TRINNING UNIT FOR SCIENCES OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

**VULNERABILITE SOCIALE ET DECROCHAGE SCOLAIRE
FEMININ EN ZONE URBAINE : CAS DE LA JEUNE FILLE DU
LYCEE DE TSINGA**

*Mémoire présenté et soutenu le 10 Mars 2023 en vue de l'obtention du Diplôme de Master
en Sciences de l'Education*

Option : Enseignements Fondamentaux en Education

Spécialité : Sociologie et Anthropologie de l'Education

Par

SIWOM Nadège

Matricule : 19P3766

Licenciée en sociologie

Jury :

Qualité	Noms	Universités
Président	DONGO Etienne, Pr	UYI
Rapporteur	AWONDO AWONDO Patrick Simon, CC	UYI
Examineur	MAPTO Valèse KENGNE, CC	UYI



SOMMAIRE

DÉDICACES	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	3
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE	4
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....	23
CHAPITRE 2 : LES INEGALITES DE GENRE DANS L'EDUCATION AU CAMEROUN	24
TABLEAU 9 : POURCENTAGE DES ELEVES DU SECONDAIRE SELON LE SEXE....	35
TABLEAU 10 : REPARTITION DES ELEVES DE L'ESG FRANCOPHONE PUBLIC PAR STATUT, SEXE ET ANNEE D'ETUDES.....	36
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES FACTEURS DU DECROCHAGE SCOLAIRE.....	50
CHAPITRE 4 : FACE AU DECROCHAGE SCOLAIRE : L'ETAT, LES ONG ET LEURS ACTIONS.....	73
CONCLUSION GENERALE.....	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	92
ANNEXES.....	105
TABLE DE MATIÈRES.....	112

DÉDICACES

À

Mon Dieu,

Pour la santé, la force et le courage qu'il m'a accordé toutes ses années ;

À

Ma mère,

Pour tous les efforts de scolarisation qu'elle a consentis pour ses enfants et pour son amour et ses nombreuses bénédictions.

REMERCIEMENTS

Ce travail ne pourrait aboutir à son terme sans l'encadrement et le soutien de certaines personnes. Qu'il nous soit permis de remercier de fond du cœur tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous témoignons une reconnaissance particulière au Docteur AWONDO AWONDO Patrick Simon pour avoir assuré la direction de ce travail.

Nous remercions également tout le personnel administratif et scientifique de la Faculté des Sciences de l'Education plus précisément le département des Enseignements Fondamentaux en Education qui, durant notre formation, ont toujours eu pour soucis, au-delà de la formation académique qu'ils nous ont dispensée, de nous amener à prendre conscience du rôle que nous devons jouer dans le processus de développement de l'Afrique.

Que nos camarades soient remerciés pour la convivialité et l'esprit d'équipe qui nous ont conduits durant ce travail.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à toute la famille WAKAM, à tous nos amis et à tous nos proches pour leur soutien constant.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AJJB : Amical des Jeunes Solidaires de la Briqueterie

ALVF : Association de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes

APPS : Activité Post et Péri-scolaire

AS : Annuaire Statistique

CEFAN: Cameroun Éducation for All Networks

BICE : Bureau international catholique de l'enfance

BUCREP : Bureau Central pour le Recensement de la Population

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DES : Diplôme d'études secondaires

DSCE : Document de stratégie pour le commerce et l'emploi

DSSEF : Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation

ECAM : École catholique d'arts et métiers

EIP : Ecole Instrument de Paix

EPT : Éducation pour tous

HCI : Haut conseil à l'intégration

IMSE : Indice du milieu socio-economique

INRE : Institut National de Recherche en Education

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

IPS : Indice de parité sexuelle

JELS : Formation des Jeunes Elèves Leaders

LT : Lycée de Tsinga

MICS : Enquête par grappes à indicateurs multiples

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINESEC : Ministère de l'Enseignement Secondaire

MINPROFF : Ministère de la promotion de la femme et de la famille

OBC : Organisation de base communautaire d'exécution

ODD : Objectifs de Développement Durable

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PETS : Procédé de Tirage de l'Echantillon par Type d'unité d'enquête

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PS : Population Scolarisable

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

TA : Taux d'Achèvement

TBA : Taux Brut d'Admission

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TNS : Taux Net de Scolarisation

UAS : Unité des Acquis Scolaires

UNPF : Fonds des Nations Unies pour la population

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNGEI : Initiative des Nations Unies pour l'Education des Filles

ZEP : Zones d'éducation prioritaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux brut de scolarisation par région et par sexe en 2015/2016.....	27
Tableau 2 : Tableau brut d'admission (TBA) par sexe et par région en 2015/2016	28
Tableau 3 : Taux d'achèvement par sexe et par région en 2015/2016	29
Tableau 4 : proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe.....	30
Tableau 5 : Population scolarisable du secondaire.....	31
Tableau 6 : Population scolarisable du secondaire dans les régions	32
Tableau 7 : Taux brut de scolarisation par sexe et région.....	33
Tableau 8 : Taux net de scolarisation par sexe et région	34
Tableau 9 : Pourcentage des élèves du secondaire selon le sexe	35
Tableau 10 : Répartition des élèves de l'ESG francophone public par statut, sexe et année d'études.....	36
Tableau 11 : populations scolarisables du secondaire dans les régions.....	37
Tableau 12 : Taux brut de scolarisation par sexe et région.....	38
Tableau 13 : Taux net de scolarisation par sexe et région	38
Tableau 14 : Présentation des Elèves décrocheurs reçue à travers la responsable des activités post et périscolaire (apps) du lycée de Tsinga le 10 mai 2021	41
Tableau 15 : Présentation des répondantes interviewées en dehors de l'établissement du 12 au 14 Mai 2021 sur la zone du Lycée de Tsinga.	42
Tableau 16 : Présentation des Elèves décrocheurs reçue à travers la responsable des activités post et périscolaire (apps) du lycée de Tsinga le 10 mai 2021	48
Tableau 17 : Présentation des répondantes interviewées en dehors de l'établissement du 12 au 14 Mai 2021 sur la zone du Lycée de Tsinga.	49
Tableau 18 : Présentation des élèves décrocheurs reçue à travers la responsable des activités post et périscolaire(APPS) du LT.....	51
Tableau 19 : Présentation des répondantes	52
Tableau 20 : Répartition des enquêtés en fonction des raisons du décrochage des études.....	53

RÉSUMÉ

Le 11 octobre célèbre la journée internationale de la fille, un jour consacré à la reconnaissance des difficultés auxquelles sont exposées les filles du monde entier. Lors de cette célébration, les autorités compétentes dont le ministère des affaires sociales et le ministère de l'enseignement de base et secondaire soulignent souvent qu'il existe encore des disparités entre les garçons et les filles en matière d'accès à l'enseignement. Ce mémoire a tenté d'observer et comprendre les éléments spécifiques de vulnérabilité qui conduisent au décrochage scolaire de la jeune fille dans le contexte urbain de Yaoundé. Le lycée de Tsinga où les jeunes filles ont a priori et selon les études et rapports qui ont été faits, moins de chance de réussite que les garçons en raison de leur vulnérabilité ont été choisis ; Enquête de terrain (2021). Selon Thomas (2010), la vulnérabilité est synonyme de fragilité, de précarité, de faiblesse. « Elle qualifie des états de fragilité bien souvent incarnés en des individus particuliers » Soulet (2005, p. 24)

Cette étude a pour objectif de cerner l'opinion des décrocheurs sur les raisons de leur abandon des études ; tout en mettant en relief la corrélation entre la vulnérabilité sociale et le décrochage scolaire. Le Décrochage rend compte de l'abandonner d'un parcours scolaire avant l'obtention d'un premier diplôme (diplôme d'études secondaires (DES), d'études professionnelles (DEP) ou encore d'une qualification (certificat de formation en métiers semi spécialisées ou certificat de formation en préparation au marché du travail)). Un guide d'entretien, composé de 15 éléments portant sur les motifs de décrochage scolaire, a été remis à 30 répondants d'une commission scolaire affichant un taux d'abandon de 20%. Les répondants (25 filles et 5 garçons) ont un âge moyen de 13ans. Les résultats révèlent que les élèves décrocheurs abandonnent l'école en raison de leur vulnérabilité liée aux mariages précoces et forcés, la pauvreté, mais aussi aux pratiques socioculturelles et religieuses en vigueur dans certains cadres familiaux. Les résultats montrent également que les enseignants identifient les causes principales du décrochage scolaire comme étant extérieures à l'école : manque de motivation de l'élève, encadrement familial insuffisant problèmes personnels.

Mots clés : décrochage scolaire, jeunes filles, disparités, vulnérabilités.

ABSTRACT

October 11 marks the international day of the girl, a day dedicated to know the difficulties to which girls around the are exposed. During this celebration, the competent authorities including the Ministry Social Affairs and the Ministry of basic and Secondary Education often stress that there are still disparities between boys and girls in terms of access to information. This dissertation attempted to observe and understand the specific elements of vulnerability that leads to the girl dropping out of school in the urban context of Yaounde the Tsinga high school where young girls have a priori and according to the studies and reports that have been done, less chance of success than the boys because of their uniformity was chosen according to Thomas (2010). Vulnerability is synonym of fragility, precariousness, weakness. It qualifies states of fragility very often embodied in particular individuals Soulet, (2005, p.24).

The objective of this study is to identify the opinion of the dropouts on the reasons for abandonment of studies; while highlighting the correlation between social vulnerability and early school leaving. Dropping out which means giving up a school career before the acquisition of a first diploma (diploma of secondary studies (DSS), vocational studies (DEP) or a qualification (semi-skilled trades training certificate or training certificate in preparation for the labour market)). An intertaining guide, composed of 15 elements on the reasons for school dropouts, was given to 30 respondents of a school board with a dropout rate of 2%. Respondents (25 girls and 5boys) have an average age of 13years. However, the results note that the students drop out of school because of their vulnerability to early and forced marriages, poverty, but also socio-cultural practices and religious and family settings. The results also show that teachers identify the main causes of dropping out of school as being outside of school: lack of motivation for schooling, family support insufficient personal problems.

Keys words: school leaving, young girl, disparities, social vulnerability.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le droit à l'éducation est un droit humain. De nos jours, la scolarisation des jeunes filles est un enjeu auquel le monde fait face depuis des années. Bien que l'éducation soit considérée comme synonyme de meilleures conditions de vie et qu'elle contribue à l'épanouissement de l'individu, et au développement des nations, beaucoup de jeunes filles restent exclus du système scolaire. D'autant plus que ce système peut lui garantir son avenir et lui permettre de s'émanciper.

La problématique du décrochage scolaire est de plus en plus fréquent dans les pays en voie de développement et plus précisément au Cameroun. Cependant, le phénomène de l'abandon scolaire renforce davantage les effets de la non-scolarisation des enfants. En effet, les filles et les garçons ont les mêmes droits à l'éducation c'est à l'Etat de garantir ce droit. Au-delà de sa plus-value individuelle, l'éducation des filles reste un investissement pertinent car celle-ci améliore les conditions de vie, la santé, la participation démocratique et les opportunités des générations futures. S'il est urgent d'investir dans l'éducation, en particulier des filles, il est également urgent de déterminer et combattre les causes qui les poussent à abandonner l'école.

La première partie de cette recherche sera centrée sur le cadre théorique : cadre dans lequel nous présenterons la problématique de l'étude dans son ensemble et la deuxième partie portera sur le cadre méthodologique

PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE

Dans ce chapitre, nous focaliserons notre attention sur les aspects théoriques de notre étude.

En d'autres termes, il s'agira successivement d'aborder le contexte et la justification, de la formulation du problème de recherche, de formuler les questions de recherche, les hypothèses, les objectifs, l'intérêt de l'étude et la délimitation de l'étude. Ce chapitre est donc une présentation de l'orientation générale de notre étude et un préalable à la démarche à adopter pour atteindre nos objectifs.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, selon l'article 28 de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ratifiée par 195 pays. L'éducation d'une fille est reconnue comme un des leviers les plus puissants d'émancipation et de réduction de la pauvreté. Face aux multiples défis de l'avenir, elle apparaît comme un atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté, et de justice. (Delors, 1996). Pour autant, les filles et les femmes sont souvent victimes des stéréotypes sexistes et de discriminations qui limitent leurs droits fondamentaux dont l'accès à l'éducation. Selon un rapport de l'Unesco (2018), 132 millions de filles âgées de 6 et 17ans ne sont pas scolarisées, soit plus de 21 fois le nombre de filles scolarisées en France. Pourtant, chaque année passée sur les bancs de l'école permet à une fille d'augmenter son futur revenu de 10 à 20%, ce qui participe directement au développement économique de son pays. Un rapport de l'organisation non gouvernemental(ONG) plan International de 2021 souligne que l'Afrique subsaharienne compte 30 millions d'enfants exclus du système scolaire. Les filles, les populations rurales et les communautés marginalisées sont particulièrement touchées. L'écart entre la scolarisation des filles et celle des garçons atteint des nouveaux records en Afrique Subsaharienne avec 9,5 millions de filles totalement exclues du système scolaire (UNESCO,2016), correspondant à environ 16 millions de filles âgées de 6 à 11 ans contre 8 millions pour les garçons.

Au Cameroun en particulier, les jeunes filles d'âges scolaires constituent un groupe important et très varié dont les besoins éducatifs sont multiples. Les niveaux d'accès à l'éducation au Cameroun varient suivant les régions du pays, le sexe de l'enfant et suivant le

lieu de résidence des ménages. C'est ainsi que les régions septentrionales sont moins scolarisées que les régions méridionales (Yaouba et Kamdem Kamgno, 2013).

Les garçons ont un accès privilégié à l'éducation : ils sont 65% à être inscrits au secondaire, 53% pour les filles. Une présence davantage masculine que féminine s'observe au fil du cursus scolaire primaire dans les manuels de mathématiques au Cameroun (Kamdem Kamgno, 2008).

Des efforts substantiels sont consentis pour garantir l'accès des filles à l'éducation formelle, à travers la mise en place d'installations éducatives destinées à la fois aux deux sexes et la création d'établissements exclusivement réservés aux filles. Mise en œuvre essentiellement par le ministère de l'éducation nationale et par celui des affaires sociales et de la femme. Malgré la volonté exprimée par les gouvernements, les femmes sont encore marginalisées dans le commandement territorial et l'accès aux positions de pouvoir, qui demeurent majoritairement détenues par les hommes (Mouich, 2000 ; Nkolo Asse, 2015). En effet, l'analyse des principaux indicateurs de l'éducation met en évidence d'importants écarts entre genres en matière d'alphabétisation et de scolarisation. Les taux d'alphabétisme féminin se maintiennent en dessous de ceux des hommes au niveau national et dans toutes les régions du pays.

Toutefois, il faut noter que de nombreux efforts ont été déployés dans ce domaine depuis leurs accessions aux indépendances. Conséquences de ces efforts l'initiative de « l'éducation pour tous » (*Thaïlande Jomtien, 1990*) né de la conférence mondiale sur l'éducation visant à offrir à tous les enfants garçons et filles la possibilité d'accéder à un cycle complet d'enseignement et à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde, 62 millions de filles en âge d'être scolarisées n'ont pas accès à l'éducation. Plus de 3 millions d'entre elles sont sous scolarisées (Yaouba et Kamdem Kamgno, 2013) elles n'ont pas de soutien dans leur scolarité et cela cause un préjudice énorme à leurs droits fondamentaux.

Leurs rêves et leurs potentiels sont souvent minés par la discrimination la violence et l'inégalité des chances malgré le fait qu'elles débordent de talent et de créativité.

Le Cameroun fait partie des pays qui se sont engagés à réaliser l'achèvement universel de l'enseignement primaire, une des recommandations de l'ONU pour le 21^e siècle. Le gouvernement camerounais dans sa démarche vers la modernisation a fait de l'éducation un

secteur prioritaire du développement. Cependant, nonobstant les moyens mis en œuvre on constate encore une grande sous scolarisation de la fille dans certaines zones et certains groupes. La réalité est encore loin de ces objectifs : 70% des jeunes filles camerounaises souffrent d'analphabétisme. Le phénomène est surtout visible comme nous l'avons dit plus haut dans la région septentrionale au Nord du Cameroun. Où il touche plus d'un million de fille de 10 à

19ans, ce qui représente 31,9% des filles de la région (institut des statistiques de l'Unesco, 2016) Ceci serait la conséquence des multiples facteurs culturels, religieux, programme d'enseignement, liés à la vulnérabilité. Bien plus ,selon les données de L'ONG Plan International (2021), les filles restent les premières victimes des inégalités sociales : 63% des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes ; une fille sur quatre ne va pas à l'école dans les pays en développement ; 63millions de filles sont astreintes au travail forcé ; 12 millions de filles sont mariées de force chaque année avant l'âge de 18ans, soit près de 33 000 filles par jour ; près de 120 millions de filles, soit une fille sur dix, âgées de moins de 20 ans, ont été confrontées à la violence sexuelle.

1.2. FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE

Ainsi qu'on l'a vu en introduction, l'éducation des jeunes femmes est un enjeu majeur pour le développement des sociétés humaines. Si des efforts conséquents ont été faits au cours des dernières décennies pour augmenter l'accès des jeunes femmes et des filles à l'éducation, elles restent confrontées à des difficultés qui les écartent de cet accès à la scolarisation.

L'abandon prématuré des études souligné par le concept de décrochage est un problème qui concerne les filles. Parmi les causes souvent évoquées, les Grossesses et mariages précoces, blocages culturels, pressions familiales, harcèlement sexuel aussi bien à l'école que sur le trajet, obligent encore une majorité de jeunes filles à abandonner leurs études en cours de cursus. Un rapport de Human Right Watch, souligne que 40 millions des deux tiers des femmes illettrées n'ont pas accès à l'enseignement primaire et secondaire en Afrique subsaharienne (dont 31 millions dans le secondaire). Une situation qui, selon l'ONG réduit l'opportunité d'insertion sociale et professionnelle pour ces jeunes filles.

Le constat des inégalités de genre dans le décrochage scolaire au Cameroun suit la même courbe que les données évoquées ci-dessus et cela représente un défi majeur pour l'Etat.

D'après une étude de 2016 menée par le Ministère de la promotion de la Femme et de la Famille,

13 % des filles camerounaises sont mariées avant l'âge de 15ans et 38% avant 18ans. Aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, les établissements ont été multipliés malgré cela plusieurs jeunes filles sont sorties précocement du système scolaire normal (MINPROFF, 2016). Cependant les entraves culturelles sont citées parmi les facteurs défavorables à l'éducation de la jeune fille au Cameroun. Depuis 2006, des initiatives ont été prises par le gouvernement camerounais et différents départements ministériels pour tenter de les endiguer et accroître ainsi le taux de scolarisation de cette couche sociale car elles font face à plusieurs défis, les harcèlements sexuels, l'exploitation des filles pour subvenir aux besoins domestiques, des mariages précoces qui continuent dans certaines zones géographiques. Les entraves liées au cas des mariages précoces, grossesses précoces sont cependant les plus récurrentes. De nombreuses jeunes filles sont encore en situation de décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe et multifactoriel qui ne survient pas du jour au lendemain. Le décrochage scolaire désigne le fait d'abandonner un parcours scolaire avant l'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires. Le parcours scolaire du jeune subit constamment les influences d'un certain nombre d'éléments. Ces influences sont d'ordre économique, socioculturels, familial etc. (La persévérance scolaire à Montréal, 2019).

Malgré les dispositions prises par les états comme la ratification de conventions internationales et la définition d'une nouvelle politique d'éducation et de formation ; et par les ONG telle que Plan International qui agit particulièrement en faveur des droits de filles depuis 2007 pour contrer le décrochage des filles, il semble que ce phénomène demeure toujours un problème au Cameroun. Beaucoup d'élèves quittent l'école et la grande majorité d'entre eux sont les filles.

La présente étude voudrait saisir dans le contexte urbain de Yaoundé, la corrélation entre la vulnérabilité sociale et le décrochage scolaire. Elle entend ainsi participer à la compréhension des facteurs et déterminants de la vulnérabilité spécifique qui poussent les filles au décrochage en milieu urbain. Le cas choisi est celui du lycée de Tsinga, choisi pour la centralité et la mixité sociale du quartier.

L'enseignement secondaire a lieu à un âge où les filles sont particulièrement vulnérables, étant donné qu'elles entrent dans la puberté, un âge de procréation perçu par

certaines communautés comme le moment propice au mariage et aux travaux domestiques. Cela réduit considérablement les chances de rester à l'école. Dans ce travail, il s'agit de comprendre dans le contexte de Yaoundé, Les facteurs et manifestations du décrochage chez la jeune fille. Quels éléments spécifiques participent au décrochage scolaire des filles du Lycée de Tsinga ? Par quoi se caractérise la trajectoire menant au décrochage ? Comment est-il mis en discours et expliqué par les principales personnes concernées ainsi que par les enseignants et l'entourage familial ? Quels dispositifs sont mis en place par les acteurs publics (Etat, ministère) et partenaires techniques et financiers (organisations internationales, organisation non gouvernementale) pour stopper le phénomène de décrochage scolaire ?

1.3. QUESTION DE RECHERCHE

1.3.1. QUESTION PRINCIPALE

Quels sont dans le contexte urbain du lycée de Tsinga les principaux facteurs explicatifs du décrochage scolaire et particulièrement du décrochage de la jeune fille ?

Cette question principale peut être- étudiée sous plusieurs angles. Nous l'aborderons par la suite dans trois directions : d'abord la corrélation entre vulnérabilité sociale et décrochage scolaire ensuite les facteurs qui influencent ce décrochage et enfin l'identification d'outils efficaces en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

1.3.2. QUESTIONS DE RECHERCHE SPECIFIQUES

- De quelle manière les conditions de vie économique (vulnérabilité économique) influencent-elles le décrochage scolaire des jeunes filles en zone urbaine ?
- Comment les considérations religieuses de la jeune fille (vulnérabilité religieuse) influencent-elles leur décrochage scolaire ?

1.4. FORMULATIONS DES HYPOTHESES

1.4.1. HYPOTHESE PRINCIPALE

La vulnérabilité sociale est la cause du décrochage scolaire des jeunes filles en zone urbaine.

1.4.2. HYPOTHESE SECONDAIRE

H.S.1 : Les pratiques socioculturelles telles que les mariages précoces et forcés influencent le décrochage scolaire de la jeune fille

H.S.2 : La jeune fille serait confrontée aux facteurs d'ordre culturels, religieux, financiers, au système de formation, cadre de formation

1.5. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Ce travail poursuit un objectif général et trois objectifs spécifiques.

1.5.1. OBJECTIF GENERAL DE L'ETUDE

Cette étude se propose pour objectif de comprendre les raisons /facteurs du décrochage scolaire des jeunes en particulier des jeunes filles du Lycée de Tsinga.

1.5.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ETUDE

L'objectif général énoncé ci-dessus nous a permis de formuler trois objectifs spécifiques qui sont étroitement liés aux questions de recherche susmentionnées.

- Décrire les déterminants de vulnérabilité qui entraînent le décrochage scolaire
- Identifier les difficultés auxquelles font face la jeune fille au sein de l'environnement scolaire et familial
- Ressortir les stratégies mise en œuvre par les personnels éducatifs pour remédier à ce problème.

1.6. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

1.6.1. INTERET SCIENTIFIQUE

La vulnérabilité sociale et le décrochage scolaire féminin dans le monde et en particulier en Afrique ont fait l'objet de plusieurs études en sociologie, en psychologie, en science sociale, et en science de l'éducation. Ces études sont le plus souvent axées sur les raisons de pauvreté, le redoublement, l'échec scolaire, les effets de culture liés au genre, la qualité des écoles et des apprentissages, le travail des enfants, le cout d'opportunité, l'analphabétisme des parents, etc. Globalement, la revue de littérature montre que l'analyse du décrochage scolaire est restée marginale dans le contexte camerounais. C'est dans cette optique que nous avons choisi travailler sur ce thème, dans l'objectif de permettre par la démarche scientifique qualitative de mieux cerner les raisons qui rendent la jeune fille

vulnérable au décrochage et de contribuer à faire comprendre les raisons de ce phénomène dans la ville de Yaoundé.

1.6.2. INTERET SOCIAL

Sur le plan social plus large, ce travail souhaite aider à l'analyse des inégalités de genre qui semblent aussi au fondement du phénomène de décrochage

1.7. REVUE DE LA LITTERATURE

Pour étudier le phénomène de décrochage scolaire lié à la vulnérabilité sociale des jeunes filles, nous avons exploré tour à tour la littérature sur les thèmes portant sur la scolarisation des jeunes filles, le travail des enfants et l'abandon scolaire, les déterminants du décrochage scolaire chez les adolescents et enfin les jeunes filles et la situation de vulnérabilité.

Le phénomène du décrochage scolaire a donné lieu à de nombreuses recherches et diverses disciplines ont cherché à élucider le phénomène au moyen de diverses approches méthodologiques variées. Le décrochage scolaire est aujourd'hui présenté comme un des principaux problèmes auquel est confronté le système éducatif. (Bernard, 2016) Comment ce problème s'inscrit-il dans le contexte plus large des vulnérabilités sociales ?

Le phénomène est d'abord analysé sous l'angle quantitatif. De nombreux auteurs font une classification et/ou la typologie des élèves en situation de décrochage Kronik et Hargis (1990) ; Janosz (2000) ; Fortin et al (2006). En effet, les travaux de recherche concernant le décrochage sont nombreux et la plupart d'entre eux visent à qualifier et à quantifier le phénomène (Lehr et al. 2003). Ces travaux convergent sur le fait que le décrochage scolaire est multidimensionnelles, que ses origines sont plurielles et peuvent être éclairées par des cadres théoriques disciplinaires de différents (Collerette, 2005).

Pour de nombreux autres auteurs, il faut envisager le problème du décrochage scolaire comme une construction historique et sociale. Historique au sens où il est nécessaire de le situer dans la temporalité des politiques publiques de la jeunesse, dont la politique scolaire bien sûr, mais pas seulement. Sociale parce qu'il s'inscrit dans un rapport entre structures sociales, institutions et logiques d'action des individus. (Bernard, 2015). Prenant appui sur la double dimension de ce phénomène, nous allons présenter les initiatives communautaires du décrochage scolaire. En effet, des initiatives communautaires liées à la lutte contre le

décrochage émergent en réponse aux problèmes grandissant de pauvreté et d'insertion sociale chez les jeunes dans les années 1980. Dorn, dans son histoire critique de l'usage du terme, en fait remonter les premières occurrences à la fin du XIXe siècle. Il faut noter que les travaux de recherche concernant le décrochage sont nombreux et convergent sur le fait que ce phénomène est multidimensionnel, que ses origines sont multiples et peuvent être éclairées par des cadres théoriques de différentes disciplines (Collerette, 2005). Par exemple, les études en psychologie mettent surtout l'accent sur les dimensions intrapsychiques, comportementales et sociointeractionnelles, alors que les chercheurs en éducation se penchent davantage sur les liens entre décrochage, les méthodes pédagogiques et l'environnement éducatif (Janosz, 2000).

Dans le même sillage, Rumberger (2001) parlant de la dimension multiforme du terme de décrochage qui s'accroît sur le fait que les définitions réglementaires de ce phénomène peuvent varier selon les états, les districts, selon le niveau minimal de qualification pris en compte, enfin selon l'indicateur de mesure retenu. Force est de constater que le décrochage scolaire est actuellement perçu comme un des indicateurs principaux du niveau d'équité des systèmes éducatifs, et par conséquent un outil de mesure des politiques éducatives, malgré les limites que nous avons soulignées (Colombo, 2010).

De nombreux travaux, plutôt critiques sur cette notion, considèrent que le décrochage est surtout la manifestation de l'échec de l'école à prendre en charge les enfants des milieux populaires (Bernard, 2013). À l'inverse, l'usage de ce terme par les responsables des politiques éducatives repose plutôt sur une relative indétermination sociologique du risque de décrochage scolaire (Janosz et Le Blanc, 2005 ; Fortin et al. 2004). Certains auteurs évoquent la diversité des approches, diversité des dispositifs (Thibert, 2013) dans le monde. D'autres l'abordent au sens définitionnel. Pelletier et Alaoui (2016) le perçoivent comme une rupture scolaire sans l'obtention d'un diplôme. La complexité du phénomène fait en sorte qu'on ne peut pas le résumer à la non – obtention du diplôme. Boudesseul et al (2012) estiment que les jeunes qui décrochent sont beaucoup moins mobiles sur le plan géographique.

Le décrochage scolaire avant la fin du cycle secondaire est aussi analysé sous l'angle du handicap en lien avec la recherche active d'un emploi (Blackorby et Wagner, 1996) ; allant dans le même sens, (Fortin, in Blaya, 2012a) soulignait déjà que le décrochage scolaire affecte

la qualité de vie et la santé d'un nombre important de citoyens et induits des coûts sociaux et économiques importants pour la société.

Selon les données de l'Unicef (2010), certains facteurs politiques sont à prendre en compte pour comprendre le décrochage scolaire. Les analyses de cette organisation internationale en charge de l'enfance soulignent par exemple que l'éducation fortement ée politisée au cours de ces dernières années, que cela a renforcé des inégalités relatives à travers de nombreuses régions du monde. Pour cette organisation, l'éducation a été utilisée comme un moyen d'affirmer la légitimité de certains groupes au détriment d'autres, notamment les hommes et les garçons au détriment des femmes et des enfants. Le rapport cité affirme que les écoles reproduisent les violences sociales et l'éducation ne contribue par conséquent plus systématiquement l'accès à l'emploi et à la mobilité sociétale. Enfin, d'autres rapports de la même institution rappellent régulièrement que les écoles ont été le théâtre de violences, notamment de châtements corporels et de violences basées sur le genre.

Dans les contextes de pays en voie de développement, le phénomène du décrochage scolaire /ou de l'abandon scolaire, comme on l'appelle ici / est fort peu analysé dans de nombreux pays en voie de développement en particulier au Cameroun (Unesco, 2012).

Pourtant, en Afrique sub-saharienne, le nombre d'enfants non-scolarisés est en augmentation depuis quelques années, après une longue période de baisse. Ce phénomène est visible dès l'école primaire. Cela est en particulier vrai au Cameroun. L'Unesco (2012), souligne à juste titre l'impact des conflits armés sur la scolarisation des enfants. En effet, précisément dans la région septentrionale du Cameroun, la sous -scolarisation et la déscolarisation sont des problèmes importants qui entravent la concrétisation de l'éducation primaire universelle notamment chez les jeunes filles. A côté de ces situations de violences qui poussent au décrochage, il y'a également les pesanteurs culturelles. De ce fait, au Nord du Cameroun, il vaudrait mieux être un garçon pour avoir la chance d'aller à l'école, compte tenu des normes traditionnelles. Ainsi malgré leur volonté de poursuivre leurs études, elles sont contraintes de les interrompre, voire d'abandonner (Djimadeu, 2016).

Pour expliquer les disparités évoquées jusqu'ici, le féminisme matérialiste a traditionnellement dénoncée par la « domination masculine » comme la cause principale sinon exclusive de l'oppression et de la marginalisation des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie, la domination masculine est au cœur du procès qui remet en cause les

rapports inégalitaires entre hommes et femmes. Le terme est donc souvent utilisé pour rendre compte des structures symboliques et matérielles qui participent à l'infériorisation des filles et des femmes dans la société. Dans les sciences de l'éducation, l'analyse des inégalités scolaires entre garçons et les filles constitue aujourd'hui un handicap disciplinaire et théorique. Le prisme du genre pour expliquer les raisons du décrochage voir de la non scolarisation des filles est devenu une approche classique en sociologie de l'éducation (Buisson-Fenet, 2017). Bernard et Michaut (2016) invitent à analyser le décrochage des filles en lien avec une « expérience » spécifique dans l'institution scolaire. Or, dans ce sens, il a déjà été montré que ladite expérience concernant les filles est marquée par les influences du genre et leurs effets négatifs sur les parcours.

Au Cameroun, certains auteurs à l'instar de Bikoko, ont centré leurs travaux sur la condition de la jeune fille. Elle montre que la condition de la jeune fille camerounaise comme partout ailleurs en Afrique, reste très préoccupante tant pour elle –même, pour la famille que toute la société à cause de sa fragilité et de sa vulnérabilité. Dans certaines contrées, cette dernière ne bénéficie pas des mêmes chances que les autres enfants du sexe opposé.

En effet, la vulnérabilité de la fille commence par des mariages forcés et précoces alors que son développement morphologique n'est pas complet, son expulsion du domicile parental et des sévices corporels et moraux qu'elle subit d'une grossesse avant le mariage et dans certains cas des viols dont elle peut être victime. L'auteure souligne également que la maternité précoce est un facteur de décrochage chez les filles. Par la suite, il est assez courant de retrouver les filles ayant décrochées dans des emplois précaires : « call boxeuses », « vendeuses au détail », « vendeuses à la volée », femmes de ménage. La vulnérabilité a en effet toujours servi de cadre de référentiel et préférentiel de l'analyse des questions féminines. Les travaux sur le décrochage des filles opèrent systématiquement ce détour par la question de la vulnérabilité.

La disparité de genre et le droit à l'éducation de la jeune fille sont des entrées empiriques récurrentes en Afrique subsaharienne. Au Cameroun, ce prisme est visible dans la région septentrionale. La lutte contre le décrochage scolaire a ainsi pour vocation de réduire les inégalités concernant l'accès au savoir tout en élevant le niveau de qualification et de compétences de l'ensemble de la population scolarisée, indique le site du ministère de l'éducation.

Le décrochage scolaire se présente aussi dans la littérature comme un processus complexe et multifactoriel (Millet et Thin, 2005) ; qui n'existe pas en tant que phénomène isolé, mais qui semble fortement dépendant du contexte social, économique et scolaire (Gassman et

Oeuvarard, 2011). Il représente un indicateur de l'état de santé des systèmes éducatifs, et de l'adhésion au travail scolaire. Selon l'« Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés-

(Etude régionale pour l'Asie du sud couvrant le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan et le Srilanka) lancée le 28 janvier 2010 par l'Unicef, les enfants des zones rurales, et tout particulièrement les filles, ainsi que les enfants des bidonvilles urbains, les enfants de minorités ethniques, les enfants handicapés et les enfants travailleurs sont les plus exposés au risque de déscolarisation ou d'exclusion de l'éducation. De ce fait, les gouvernements du monde entier sont tenus de répondre aux inégalités sous-jacentes, sans quoi le problème ne cessera de s'aggraver, enlevant à des millions d'enfants tout espoir d'un avenir meilleur, a précisé Van Leeuwen (2014).

De ce qui précède, il ressort que la littérature concernant le décrochage scolaire est dense dans les contextes occidentaux. Elle reste discrète sur le cas camerounais il apparaît que très peu d'autres ont traité directement de ce sujet au Cameroun à l'exception de Nomba (2008).

La littérature montre aussi qu'il n'existe pas une définition unique du décrochage scolaire pour laquelle les auteurs soient unanimes au sein de la communauté scientifique (Rudolfo, 2009)

Ce concept connaît une grande diversité de définitions selon les acteurs et selon le contexte. L'abandon en général est, le fait de quitter, de cesser d'occuper ou tout simplement de renoncer volontairement ou non à poursuivre un but initialement établi (Boissonneault et al.

2007). Il est perçu donc comme un accroissement des cas d'échecs qui mènent à l'abandon dans un domaine précis. C'est donc un manque de réussite ou tout simplement, de l'insuccès. Ananga (2011) montre que dans le cas de la Slovaquie, la définition de ce concept concerne uniquement les élèves qui n'ont pas terminé l'enseignement de base, sans nécessairement intégrer ceux sur le point de décrochage, comme c'est le cas de la Lettonie. Dans le contexte du Ghana, Fentiman (1999) cité par Ananga (2011) définit un décrocheur

comme un élève qui n'a pas terminé les neuf années d'éducation de base. Selon les données de l'enquête PETS sur 1094 individus enquêtés ayant le niveau de l'enseignement secondaire général sur le territoire national, 90 ont abandonné l'école en 2002/2003, soit un taux moyen d'abandon de 8,2%. Par rapport au sexe, le taux moyen d'abandon est d'environ 8,2% chez les garçons contre 8,1% chez les filles. Mais, le test de Levéne sur l'Egalite des variances montre que la différence entre les garçons et les filles n'est pas significative.

D'après une étude réalisée par Siakeu en Mai 2011 sur les enfants en déperdition au Cameroun, ce dernier met un accent sur le taux de déperdition ainsi que des chiffres tel au niveau de l'éducation de base qu'au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur que nous essayerons de relever afin de montrer les disparités, les taux d'abandon scolaire. S'agissant du primaire, retenons que la proportion des filles d'âge scolaire qui entrent à l'école est de 58%, et 37% seulement terminent le cycle primaire.

Concernant l'enseignement secondaire qui, dans cette étude est notre point fard, nous retenons avec Siakeu (2011), (Militant des droits de l'homme, éducateur et président de l'EIP Cameroun depuis de nombreuses années), que les taux d'admission au primaire varient de 39% à presque 100% selon les provinces, avec un taux d'admission des filles de 26% dans la province de l'extrême-Nord.

1.8. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Compte tenu du caractère polysémique des concepts, ce quatrième axe est consacré à la définition de quelques concepts clés de l'étude.

1.8.1. VULNERABILITE SOCIALE

A. VULNERABILITE

Du latin *vulnerare*, blesser, endommager, entamer, porter atteinte a, faire mal a, froisser, offenser. La vulnérabilité est le caractère de ce qui est vulnérable, fragile, précaire, de ce qui est peut-être attaqué, blessé, endommagé. Elle est une notion polysémique, multi scalaire, multidimensionnelle (Nathan, 2009 ; Janin, 2006/2008 ; Leone, 2007) dont l'utilisation va bien au-delà de la simple identification des critères sociaux traditionnels comme l'âge, le genre, la classe sociale ou le niveau des revenus (Birkmann, 2006).

-La vulnérabilité : est une notion doublement relative d'une part, on est vulnérable dans la mesure où on est soumis à un risque alors que d'autres ne le sont pas. En effet, la

vulnérabilité touche des personnes exposées à des risques qui se déploient souvent selon plusieurs dimensions. Par exemple, les risques de maladie, de pauvreté, d'isolement sont souvent liés (De Luca Barrusse, 2012). Elle est vue comme situation ou comme processus.

b. Sociale

Étymologie du latin “souci”, compagnon, associé : qui a un rapport avec la société, qui concerne les relations entre les êtres vivants.

c. Vulnérabilité sociale

La vulnérabilité sociale rend compte pour beaucoup de sociologues de situations de précarité qui peuvent conduire à la disqualification sociale voire à l'exclusion (Paugam, 1991). Pour Roy (2008) la vulnérabilité sociale désigne plutôt des expériences de souffrance, de dépendance qui peuvent entraîner la « paralysie de l'action au regard de ses propres scénarios de vie » ; elle traduit l'insuffisance des rapports sociaux et personnels. C'est une forme de vulnérabilité qui représente une fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société.

Le concept de vulnérabilité sociale est intrinsèquement lié au risque de fragilisation auquel est exposé l'individu ou le collectif et dont la concrétisation potentielle serait l'exclusion sociale. Il est enfin défini par Fabiani et Theys (1987) comme une notion opérationnelle désignant l'état de fragilité, le risque accru de subir un tout. La vulnérabilité est morale ou matérielle et concerne à la fois des situations individuelles autant que collectives. En effet, la vulnérabilité sociale est une forme de vulnérabilité qui représente une fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société. Le concept de vulnérabilité sociale est intrinsèquement lié au risque de fragilisation auquel est exposé l'individu ou le collectif et dont la concrétisation potentielle serait l'exclusion sociale (Bankoff et al, 2004).

La vulnérabilité est aussi relationnelle. Elle prend nécessairement place dans le temps du social et dans l'espace du territoire. Elle est aussi effective à travers les usages sociaux qui en sont faits. Le fait de considérer les vulnérabilités sociales comme la résultante de la conjonction entre des ressources (dispositions et capacités à agir), des fragilités (possibilité d'être affecté ou blessé dans son équilibre et/ou son intégrité) et un environnement marqué par

la précarisation de masse et le recul des protections, assigne un rôle déterminant au contexte dans lequel s'opèrent ces articulations.

Les catégories de vulnérabilité et de « personnes vulnérables » font l'objet d'un débat qui court tout au long de l'histoire des politiques sanitaires, sociales et éducatives mises en place après la seconde guerre mondiale. Il a été ravivé depuis une vingtaine d'années dans le champ des sciences sociales (Beckett, 2006 ; Cohet-Cordey, 2000 ; Goodin, 1985 ; Soulet, 2005 ; Thomas, 2010).

1.8.2. LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Ce concept désigne un processus progressif de désintérêt pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs internes et externes au système scolaire, à la fois individuels et contextuels. (Lombillate et Leclercq, 1996).

Le décrochage scolaire est aujourd'hui considéré comme un des enjeux les plus importants des systèmes éducatifs. Défini par la non-poursuite d'études avant d'avoir achevé une formation secondaire Complete, il constitue un handicap très sérieux pour l'accès à l'emploi des jeunes concernés. (Bernard et Michaut, 2016).

Est considéré comme « décocheur » tout élève qui était inscrit au début d'une année scolaire et qui ne l'est plus l'année suivante sans titulaire d'un diplôme d'études secondaires. Un élève est dit « à risque de décrochage scolaire » lorsqu'il fréquente toujours l'école, mais qu'il présente une forte probabilité de décrochage. Autrement dit, un élève est qualifié de décrocheur lorsqu'il quitte le système scolaire sans avoir obtenu son diplôme d'études secondaires et qu'il n'est pas inscrit à l'école l'année suivante (MELS, 2005).

En effet, le phénomène du décrochage scolaire est actuellement l'une des préoccupations majeures du monde de l'éducation (Beauchesne, 1991 ; Boudreault, 1992 ; Centrale de l'enseignement du Québec, 1991 ; Decarie, 1991 ; Violette, 1991). Le décrochage scolaire, l'abandon précoce et le drop out peuvent se définir par le fait qu'un élève cesse la fréquentation scolaire avant d'avoir obtenu le diplôme du secondaire (Bouchard et al. 1991 ; Legendre, 1993 ; Parent et al. 1992 ; Rivard, 1991).

1.8.3. JEUNE FILLE

A. JEUNE

A des fins de statistiques, l'organisation des nations unies sans préjudice de toute autre définition proposée par les Etats Membres – considère que le « jeune » est une personne âgée de 15 à 24 ans. Cette définition qui est tirée des travaux d'organisation de l'Année internationale de la jeunesse (1985) (voir A/36/215), a été officiellement approuvée par l'assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 36/28/de 1981. Les jeunes sont toutefois spécifiquement mentionnés dans quatre domaines : l'emploi des jeunes, les jeunes filles, l'éducation pour lesquels ils sont reconnus comme étant des acteurs de changement, qui aspirent à atteindre leur propre potentiel, tout en permettant de garantir un monde adapté aux générations futures.

b. Fille

Personne de sexe féminin, considérée du point de vue de son ascendance, de son origine. De la moyenne française fille, de l'ancien français fille, fillie (c.980), filie (c.1050), du latin filia (« enfant du sexe féminin, jeune personne »), féminin de filius (« fils »). Le mot latin se prononçait d'abord /'fi.

c. Jeune fille

Jeune personne de sexe féminin dont l'âge indéterminé ne se situe entre l'enfance et l'adolescence. Exemple : Lorsque sa grand-mère était encore jeune fille, elle vivait dans le sud du Cameroun.

1.8.4. ZONE URBAINE

Appelé aussi espace urbain, est un établissement humain à forte densité de population comportant une infrastructure d'environnement bâti. Les zones urbaines sont créées par urbanisation et sont classées par morphologie urbaine en tant que villes, cités, agglomérations ou banlieues. En urbanisme, le terme « zone urbaine » contraste avec les zones rurales telles que les villages et les hameaux, et, en sociologie urbaine ou anthropologie urbaine, il contraste avec l'environnement naturel.

1.9. THEORIES EXPLICATIVES

La théorie des inégalités de genre appliquée à l'école nous permet de décrire, comprendre et d'expliquer le phénomène du décrochage scolaire chez la jeune fille du lycée de Tsinga en fonction du problème soulevé, cette théorie a été mobilisée pour l'analyse et la compréhension du problème étant donné que notre travail met en corrélation le rapport entre la vulnérabilité sociale et le décrochage.

1.9.1. LA THEORIE DU GENRE

Le « genre » (issu de l'anglais *gender*) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « rapports sociaux des sexes » ou encore « rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes ». Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes. Butler (2005).

Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société. Autrement dit, le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin.

Le concept genre sous-entend que le rapport entre femmes et hommes est construit par l'ensemble du processus de socialisation. (Delphy, 2002 ; Simone de Beauvoir, 1949). Pour reprendre Simone de Beauvoir « on ne naît pas femme, on le devient, de même on ne naît pas homme », mais on le devient par l'ensemble du processus de socialisation familiale, scolaire, professionnelle. En effet, le genre permet d'analyser les choses en mettant en évidence que les rapports entre hommes et femmes sont des rapports sociaux, ils sont le fruit d'une construction sociale, ils ne sont pas « naturels ». Ainsi, les différences systématiques entre hommes et femmes ne sont-elles pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale. Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et se réfère aux différences sociales et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Ce qui signifie que le genre se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné. Ces rôles subissent l'influence des perceptions et attentes découlent de facteurs culturels, politiques, écologiques, économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de

l'ethnie et de préjugés individuels ou institutionnels. Cependant, il faut noter que les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés.

L'approche genre suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux. IL s'agit de composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société et sur l'aboutissement des politiques, des programmes et des projets des organismes internationaux et nationaux. Le genre est intimement lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, quotidienne et privée des individus et à ceux de la société qui a assigné à chacun (hommes et femmes) des rôles spécifiques. Deux sens assez distincts sont principalement attribués au terme « genre ».

- Une première définition psychologique associe le genre à un ensemble d'attributs psychologiques et comportementaux censés différencier les femmes des hommes (ce qui est propre aux femmes ou aux hommes). Cette acception prend une coloration naturaliste dans le sens commun puisqu'une femme est une « femelle biologique » de genre féminin et un homme un « male biologique » de genre masculin. Cette définition qui représente la différence entre les femmes et les hommes via l'ordre naturel des choses perdure aujourd'hui.
- Le second sens donné au mot genre est d'ordre sociopolitique et issu des recherches féministes qui appréhendent le genre comme « un système de normes de sexe hiérarchisant, producteur d'inégalités qui légitime ces inégalités en les naturalisant. Associé à un système » (Marro, 2012). On aborde ici le concept de genre comme le produit d'une construction sociale à l'opposé d'un fait de la nature. Ces normes attribuent aux unes et aux autres des conduites qui non seulement les distinguent mais les hiérarchisent. Des lors, le genre exprime tout autant qu'il produit cette valence différentielle des sexes dont parle Heritier qui « traduit la place différente qui est faite universellement aux deux sexes sur une table des valeurs et signe la dominance du principe masculin sur le féminin » (Heritier, 2002 citée par Marro, 2012).

Le laboratoire de recherche « genre, épistémologie et recherches » donne quelques principes sur le concept genre.

- Le genre est une construction sociale : par opposition aux conceptions qui attribuent des caractéristiques immuables aux hommes et aux femmes en fonction de leurs caractéristiques biologiques(les hommes sont forts, dominants, forts en mathématiques et peu habiles en communication etc.) .En fait , les études de genre affirment qu'ils n'existent pas d'essence de « la féminité » ni de la « masculinité », « mais un apprentissage tout au long de la vie des comportements socialement attendus d'une femme ou d'un homme ».
- Le genre est un processus relationnel : les caractéristiques évoquées ci-dessus ne sont pas construites ni apprises de manière indépendante mais dans une relation d'opposition entre masculin et féminin. Il faut noter que les études de genre partent donc du principe qu'on ne peut pas étudier ce qui relève du féminin sans le masculin, et vice-versa ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'on ne peut pas se focaliser sur l'un ou l'autre groupe.
- Le genre est un rapport de pouvoir : la vision dominante met l'accent sur la différence des sexes. Or, il faut envisager le genre comme un processus relationnel. En effet, le masculin et le féminin sont en relation, mais il ne s'agit pas d'une relation symétrique, équilibrée. Il peut être plus fécond d'« appréhender les relations sociales entre les sexes comme un rapport de pouvoir ». Le genre distingue le masculin et le féminin, et, dans le même mouvement, les hiérarchise à l'avantage du masculin. De plus, en posant une frontière entre les deux catégories de sexe, le genre est en soi oppressif, puisqu'il établit.
- Le genre est imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir : le genre est un rapport de pouvoir qui ne peut pas être envisagé de manière complètement autonome. Il se trouve en effet à l'intersection de plusieurs rapports de pouvoir, régis par les catégories de classe, de race, de sexualité, d'âge. Ce sont donc des normes qui définissent des modèles de féminité et de masculinité auxquels les individus doivent se conformer. En outre, des conduites sont prescrites entre les personnes de sexe différent et mènent à des modèles qui doivent être appris par des individus depuis la prime enfance (Mosconi, 2014). Ces normes du féminin et du masculin sont à la fois interdépendantes, différenciatrices et hiérarchisantes entre les individus des deux sexes.

➤ Comprendre l'origine de la ségrégation scolaire : le poids de la socialisation familiale et scolaire

Pour beaucoup de psychologues de la petite enfance, la prise de conscience de soi en tant que garçon ou fille, constitue une des bases essentielles de la construction de l'identité. Dès la prime enfance, le sexe est une donnée structurante de l'interprétation de l'environnement et de l'orientation des conduites des enfants (Vaouillot, 2014). Une série de travaux indiquent qu'avant même la naissance les présentations des parents sont très différentes selon le sexe de leur futur enfant. Après la naissance, les interactions entre les parents et les enfants révèlent également très tôt des traitements fortement différenciés. Dans son livre "*Du côté des petites filles*" Gianini Belotti (1974), analysant les conditions répressives de l'éducation des filles, a été une des premières à montrer comment les parents et plus largement l'entourage, imposaient aux enfants des normes ou modèles et des modèles auxquels ils devaient se conformer.

➤ **Quelques chiffres sur les inégalités femmes – hommes à l'école et en dehors de l'école**

Exemple1 Chiffré sur les inégalités filles – garçons à l'école : sur 8 cas reçus par la responsable de l'établissement, les 8 sont de sexe féminin et aucun garçon. Pour le deuxième cas, sur 12 reçus, 9 répondants sont des filles et les 3 autres sont des garçons. Pour le reste, sur les 10 interrogés, nous avons reçus 8 filles et 2 garçons. Donc sur 30 interrogés, nous avons eu 25 filles et 5 garçons (enquête de terrain de mai, juin 2021)

➤ **Quelques chiffres généraux sur les inégalités femmes-hommes**

- Dans les réseaux universitaires, on ne trouve que 20 % de femmes dans le personnel des études et de la recherche, tandis que, pour l'ensemble de la France, 97 % des secrétaires sont des femmes (Laboratoire de l'Egalité, 2016).
- Le salaire moyen des femmes est inférieur de 20% au salaire moyen des hommes. Les femmes consacrent en moyenne quatre fois plus de temps que les hommes à s'occuper des enfants, trois fois plus de temps aux tâches domestiques et jouissent de trois heures et demie de temps libre en moins par semaine que les hommes, la pension moyenne de droit propre à la liquidation des femmes nées dans les années 1970 seraient encore inférieure d'environ 20% à celles des hommes (INSEE, 2012). Nous ne pouvons pas parler des inégalités de genre à l'école sans faire allusion aux rapports sociaux de sexe justement pour rendre compte de ces différences et surtout des inégalités entre les deux sexes. Voici quelques données sur les différences de sexes au Cameroun : les garçons ont un accès privilégié à l'éducation :

Leur taux de scolarisation brut est de 125% au primaire (110% pour les filles). Ils sont 65% à être inscrits au secondaire (53% pour les filles) ; Le pourcentage de femmes au parlement en 2017 était de 27,1% ; Les femmes représentent 71,6% des travailleurs du secteur informel agricole : 32,5% des femmes de plus de 25ans ont atteint un certain niveau d'éducation secondaire (39,2% pour les hommes) (OCHA, 2019).

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

CHAPITRE 2 : LES INEGALITES DE GENRE DANS L'EDUCATION AU CAMEROUN

2.1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION DES SEXES DANS L'ÉDUCATION

2.1.1. LA SCOLARISATION DES FILLES AU CAMEROUN (ETATS DES LIEUX EN COMPARAISON DE LA SITUATION DES GARÇONS)

Le paysage éducatif camerounais est marqué, comme tous les autres domaines de la vie nationale, par des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes ainsi que le montrent les indices de parité F/H à divers niveaux d'enseignement : 0,84 pour le primaire ; 0,87 pour le secondaire General (MINEDUB, Enquête UAS ; 2016) À cela s'ajoute un faible taux d'alphabétisation chez les femmes de 15 ans ; qui est de 58,72% contre 79,19% pour les hommes. Selon l'Unesco, le taux d'alphabétisation au Cameroun était de 72% en 2018. Selon INS (2011), le taux net de fréquentation scolaire au niveau du primaire était de 83,3% chez les garçons et de 77,5% chez les filles. Avec des fortes disparités selon les régions, le milieu de résidence et même le niveau de vie les ratios filles/garçons dans le primaire sont respectivement de 0,9 et de 0,8. Exemple 3 : Taux brut de scolarisation en 2020 selon l'Unesco : total=107,23/116,21 ; féminin=99,69/109,94 ; Masculin=114,66/122,39. Exemple 4 : Taux brut de scolarisation (%) en 2019 selon l'Unesco : Total=26,7/33,9 ; féminin=27,1/34,3 ; masculin=26,3/33,5.

De fait, les discriminations en matière d'éducation des filles affectent toutes les régions du pays ; mais cet état de choses connaît une acuité particulière dans les régions septentrionales du pays où le TBS (Taux brut de scolarisation) des filles est de 46% dans l'enseignement primaire et seulement de 8% dans l'enseignement secondaire général (EPT, 2015). Les femmes sans niveau 20% sont plus nombreuses que les hommes 8,3% et une accession des inégalités entre les filles et les garçons au fur et à mesure que l'on monte dans les différents ordres et niveau d'instruction les hommes sont plus instruits que les femmes. En matière de scolarisation, la discrimination à l'égard des filles, mesurée par l'Indice de Parité Sexuelle (IPS) se confirme dans la plupart des régions du pays. Cette discrimination est plus prononcée dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord où l'IPS a une valeur de 0,86. Dans ces régions, les garçons sont nettement plus scolarisés que les filles (EPT, 2015). Le taux d'achèvement complet dans le primaire chez les garçons et les filles sont révélateurs de leurs parcours différenciés. Sa valeur qui est estimée à 73,7% au niveau national masque les disparités

régionales et celles liées au sexe à l'exception des régions du centre et du sud-ouest où les taux d'achèvement complet dans le primaire est à l'avantage des filles. Selon les résultats de la campagne lancée en Août 2016, (par qui ?) la plupart des jeunes filles souffrent d'analphabétisme notamment dans la région du

Nord (Mbias, 2016). A titre d'exemple, le taux brut de scolarisation de l'année 2020 a fait un total de 107.23 et 116.21 donc un effectif de 99.69/109.94 pour les filles contre 114.66/122.39 pour les garçons (Annuaire statistique du MINESEC, 2020).

Les raisons des décalages observés pourraient s'expliquer entre autres par des facteurs tels que le niveau d'instruction du chef de ménage, le sexe du chef de ménage, le statut matrimonial du chef de ménage, la profession du chef de ménage et par des considérations socioculturelles telles que la religion, l'ethnie du chef de ménage etc. Par ailleurs, le défi de l'équité et de la parité dans l'éducation est encore loin d'être relevé, en dépit de progrès significatif au niveau mondial, Les inégalités de genre demeurent très importantes, en particulier pour les filles et les jeunes femmes. Près des deux –tiers des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes et les trois quarts des enfants qui risquent de ne jamais aller à l'école sont des filles (Unesco, 2020). Au Cameroun, le pourcentage d'enfants non scolarisés est principalement observable dans la région du Nord avec 25,6%, à l'Extrême-Nord avec 35%, l'Adamaoua 19,1% et l'Est 13, 3% et plus prononcée en milieu rural avec un taux de non scolarisation de 21% contre 6,2% en milieu urbain. Dans les autres régions, plus de 95% des enfants de 6-11 ans sont scolarisés et les enfants non scolarisés ont un âge moyen de 12-15 ans (Unicef, 2016).

D'après l'enquête MICS réalisée en 2006 / 2014, les filles des ménages les plus pauvres ont 59,4% de chance d'être scolarisées au primaire et 67,4% selon l'enquête ECAM tandis que les filles de ménages les plus riches ont 99,1% de chance de l'être. Le problème de la scolarisation des filles est avant tout celui des jeunes filles pauvres en milieu rural. D'après l'enquête MICS en fait 81,6% des filles pauvres en milieu urbain sont scolarisées contre 57,8% en milieu rural. Cependant, la question de la scolarisation des jeunes filles est loin d'être une priorité. Dans l'Est du pays, plus de 80% des filles sont sous scolarisées. La pauvreté, le poids de la tradition et l'analphabétisme des parents sont autant d'entraves à l'éducation des jeunes filles selon l'enquête.

En lien avec les constats et chiffres sus-évoqués, le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (2010), explique la sous-scolarisation et le décrochage des jeunes filles par la pauvreté, l'analphabétisme des parents, les normes culturelles. Ces facteurs seront mieux élucidés dans le chapitre III de notre mémoire (Yaouba et Kamdem Kamga, 2013)

2.1.1.1. Au primaire

Au Cameroun, le système éducatif est régi par la loi d'orientation numéro 98/004 du 14Avril 1998 article17. L'enseignement primaire est fondamental et obligatoire dans la mesure où, pour l'épanouissement de l'individu, il doit « savoir lire, écrire, faire de simples calculs et explorer son environnement... ». (MINEDUB, 2018) De ce fait, au bout de six années le certificat d'études primaires (CEP) ou du First School Leaving Certificat(FSLC) prépare l'élève soit à une formation professionnelle soit à l'entrée au collège.

En dépit de cette loi, il semble y avoir une transgression car selon les données de l'Unesco publiées en 2016, 31,1% des jeunes filles ne sont pas scolarisées (Institut de statistique de l'Unesco, 2016). Les résultats de l'étude citée montrent que le taux net ajusté de scolarisation des enfants en âge du primaire a atteint 83,1% ; selon les données administratives, soit 637437enfants en dehors de l'école. Cela correspond à un taux d'exclusion de 16 ,9% pour les enfants âgés de 6 à 11ans. Les taux sont plus élevés chez les filles (19,5%) que pour les garçons (14,5%). Néanmoins, au niveau national, le taux net ajusté de scolarisation des enfants en âge du primaire est passé de 79,6% en 2006 à 85,4% en 2014. Ainsi, pour cette année, la progression a aussi plus profité aux filles, aux enfants âgés de 6ans, aux ménages les plus pauvres et ceux dont la mère n'a aucun niveau d'instruction.

Cinq ans après, les données du MINEDUB nous montrent une régression en fait : - le taux d'admission de l'année 2017/2018 est de :(TBA) =112% ; (TBA Garçons=128% ; TBA Filles=116%). -Taux brut de scolarisation :(TBS) =109% ; (TBS Garçons=115% ; TBS Filles=103%) ; -Taux d'achèvement (TA)=68 ,3% ;(TA Garçons=72% ; TA Filles=64 ,6%).

(Carte scolaire du MINEDUB, 2017/2018). Notons qu'en 2012,12%des filles n'étaient pas scolarisées au primaire dans le monde contre 10%de garçons.

**TABLEAU 1 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR REGION ET PAR SEXE
EN 2015/2016**

	Garçons	Filles	Total	I.P.S Lié T.B.S
Cameroun	127%	118%	123%	0.9%
Adamaoua	146%	119%	133%	0.8%
Centre	109%	109%	109%	1.0%
Est	130%	120%	125%	0.9%
Extrême-Nord	142%	116%	130%	0.8%
Littoral	98%	99%	98%	1.0%
Nord	156%	128%	142%	0.8%
Nord-Ouest	115%	113%	114%	1.0%
Ouest	147%	144%	145%	1.0%
Sud	151%	154%	152%	1.0%
Sud-Ouest	104%	108%	106%	1.0%

Source : MINEDUB-carte scolaire 2015/2016

Le taux brut de scolarisation des filles (118%) au primaire est en moyenne inférieur à celui des garçons (127%), faisant de l'indice de parité filles/garçons un rapport de 0,91. Toutefois si dans la majorité des régions du pays, le taux de scolarisation au primaire est proche de la parité par rapport au sexe, ce n'est pas le cas des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua où cet indice de parité est proche de la valeur 0,8. Ce qui veut dire que dans ces régions, en moyenne quatre filles pour cinq garçons suivent une scolarité au primaire alors même que l'école est un espace libre et non discriminatoire. Les filles comme les garçons devraient avoir les mêmes chances d'être scolarisés pour un indice de parité proche de 1.

TABLEAU 2 : TABLEAU BRUT D'ADMISSION (TBA) PAR SEXE ET PAR REGION EN 2015/2016

	Garçons	Filles	Total	I.P.S par rapport au TBA
Cameroun	139%	128%	133%	0.92%
Adamaoua	193%	169%	181%	0.87%
Centre	112%	110%	111%	0.98%
Est	203%	186%	195%	0.92%
Extrême-Nord	172%	141%	157%	0.82%
Littoral	92%	87%	89%	0.95%
Nord	158%	141%	150%	0.90%
Nord-Ouest	116%	117%	117%	1.01%
Ouest	134%	133%	133%	1.00%
Sud	172%	171%	172%	0.99%
Sud-Ouest	110%	111%	110%	1.01%

Source : MINEDUB-carte scolaire 2015 /2016

Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005 donne pour l'année scolaire 2015/2016, 133% du taux brut. Le système a accueilli comme nouveau inscrits au primaire, un nombre supérieur à la population attendue de la classe d'âge de 6ans. Ce surplus est équivalent a 33% du nombre de la population cible (population de 6ans).

On observe pour le cas du Cameroun, que le système est caractérisé par un bon accès au cycle primaire. Ce résultat est favorisé par les conditions flexibles d'accès qui ne sont pas rigoureusement conditionnées par l'âge officiel d'entrée de 6ans. Par contre, le mauvais score (89% de TBA) du littoral en comparaison avec la moyenne nationale est certainement lié à une insuffisance de l'offre qu'a une faible demande de scolarisation.

**TABLEAU 3 : TAUX D'ACHEVEMENT PAR SEXE ET PAR REGION EN
2015/2016**

	Garçons	Filles	Total	I.P.S par rapport au taux d'achèvement
Cameroun	79.4%	72.6%	76.7%	0.91%
Adamaoua	71.3%	51.2%	61.1%	0.72%
Centre	75.5%	80.3%	77.8%	1.06%
Est	69.4%	62.9%	66.2%	0.91%
Extrême-Nord	76.5%	53.4%	65.0%	+0.70%
Littoral	75.7%	83.1%	79.2%	1.10%
Nord	87.0%	58.0%	72.4%	0.67%
Nord-Ouest	85.1%	83.0%	84.1%	0.97%
Ouest	91.9%	91.8%	91.8%	1.0%
Sud	87.3%	83.3%	85.3%	0.95%
Sud-Ouest	71.7%	78.4%	76.5%	1.05%
ZEP	71.8%	55.6%	66.7%	0.71%
Hors ZEP	80.4%	83.3%	81.8%	1.04%

Source : MINEDUB-carte scolaire 2015 /2016

Les taux d'achèvement par région relèvent les disparités importantes entre les régions et par conséquent, les différences de niveau d'atteinte de la scolarisation primaire universelle.

Près de 79 garçons sur 100 de la classe d'âge parviennent en dernière année du primaire contre 73 filles de la même classe d'âge. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord où les statistiques indiquent qu'en moyenne pour 10 garçons qui terminent le cycle, 7 filles seulement en font autant. Dans les régions hors ZEP, la parité est presque parfaite avec un léger avantage en faveur des filles.

Les différents exemples illustrés à travers des tableaux ci-dessus montrent qu'il y'a une disparité entre les filles et les garçons au niveau du primaire. Ainsi, nous constatons que le niveau de scolarisation des jeunes filles est bas par rapport à celui des garçons 68% des filles

parviennent à achever les études du cycle primaire contre 76% chez les garçons. (Emmanuel, 2020). Qu'en est-il du secondaire ?

2.1.1.2. Au secondaire

La situation de la jeune fille reste préoccupante ; de fortes inégalités persistent au niveau du cycle secondaire. Le rapport d'analyse des données statistiques de la publication de l'annuaire 2010/2011 du ministère des enseignements secondaires nous établit à travers des tableaux des proportions par région des élèves du secondaire général suivant l'ordre et le sexe.

TABLEAU 4 : PROPORTIONS PAR REGION DES ELEVES DU SECONDAIRE GENERAL SUIVANT L'ORDRE ET LE SEXE

Régions	Filles	Garçons	Total(%)
Adamaoua	83.35%	87.84%	86.21%
Centre	64.74%	66.90%	65.83%
Est	78.30%	85.44%	82.40%
Extrême-Nord	91.79%	95.49%	94.53%
Littoral	50.97%	50.97%	50.97%
Nord	88.67%	93.32%	91.82%
Nord-Ouest	73.01%	73.67%	73.31%
Ouest	83.27%	83.38%	83.32%
Sud	88.46%	89.62%	89.06%
Sud-Ouest	73.84%	77.44%	75.51%
National	71.66%	76.15%	74.00%

Source : MINEDUB-carte scolaire 2015 /2016

TABLEAU 5 : POPULATION SCOLARISABLE DU SECONDAIRE

Régions	Filles	Garçons	Total
Adamaoua	88528	87439	175967
Centre	287782	280618	568400
Est	69586	70750	140336
Extrême-Nord	286526	301593	588119
Littoral	224727	216410	441137
Nord	154107	153654	307761
Nord-Ouest	192352	193765	386117
Ouest	183981	184421	368402
Sud	54353	58353	112706
Sud-Ouest	128237	131706	259943
National	1670179	1678709	3348888

Source : BUCREP 2010/2011

Par rapport aux effectifs d'élèves enregistrés en 2010-2011, il se dégage un taux brut de scolarisation de 47,01%. C'est dire que sur cent enfants en âge d'être dans une salle de classe du secondaire au Cameroun, seuls 47s'y retrouvent.

TABLEAU 6 : POPULATION SCOLARISABLE DU SECONDAIRE DANS LES REGIONS

Régions	Population de 12à 15 ans			Population de 16 à 18 ans			Population de 12 à 18 ans		
	Filles	Garçons	Ensembles	Filles	Garçons	Ensembles	Filles	Garçons	Ensembles
Adamaoua	58704	60462	119166	43735	40469	84204	102439	100931	203370
Centre	183275	181419	364694	149999721	143825	293546	332996	325244	658240
Est	36484	39314	75798	129465	126545	256010	64256	65426	130282
Extrême- Nord	183629	200054	383683	118819	112622	231441	313094	326599	639693
Littoral	193274	136254	275528	28372	26112	54484	258093	248876	506969
Nord	106990	114326	221316	84431	74963	159394	191421	189289	380710
Nord-ouest	108286	111349	219635	78181	75993	154174	186467	187342	373809
Ouest	102763	106591	209354	71237	68193	139430	174000	174784	348784
Sud	29986	32934	62920	24457	25316	49773	54443	58250	112693
Sud-Ouest	73969	76705	150674	56367	56512	112879	130336	133217	263553
Cameroun	1023360	1059408	2082768	784	750550	1535335	1808145	1809958	618103

Source : BUCREP 2015/2016

Le taux de scolarisation est la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisée par rapport à la population totale du même âge.

Le taux brut de scolarisation (TBS)³ en 2014-2015 est de **58,27%**. L'amélioration de ce taux de **1,71** point en l'espace d'un an témoigne des efforts du Gouvernement camerounais et des partenaires sociaux de l'éducation pour satisfaire la demande d'éducation dans le secondaire en constante évolution.

Le taux brut de scolarisation dans les régions se présente comme suit :

TABLEAU 7 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR SEXE ET REGION

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensembles (%)	Indice de parité
Adamaoua	24,81	42,15	33,41	0,59
Centre	65,11	69,27	67,17	0,94
Est	48,16	65,95	57,09	0,73
Extrême-Nord	19,29	40,13	29,93	0,48
Littoral	70,65	77,87	74,19	0,91
Nord	21,24	42,48	31,80	0,50
Nord-Ouest	64,44	61,38	62,91	1,05
Ouest	90,66	94,58	92,62	0,96
Sud	83,85	94,80	89,51	0,88
Sud-Ouest	65,62	67,74	66,80	0,97
Cameroun	53,42	66,11	58,27	0,85

Source : Rapport d'analyse MINEDUB 2014/2015

Pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation sans distinction d'âge.

On observe sur ce tableau que la région de l'Ouest, avec 92,62% de taux de scolarisation, est la région la plus scolarisée. Les régions qui ont les taux de scolarisation les plus bas sont : l'Extrême-Nord 29,93%, le Nord 31,80%, l'Adamaoua 33,41% et l'Est 57,09%. La sous scolarisation dans ces régions peut être due à trois facteurs principaux : les pesanteurs culturelles, l'enclavement de certaines zones, et la pauvreté des populations.

TABLEAU 8 : TAUX NET DE SCOLARISATION PAR SEXE ET REGION

Régions	Filles (%)	Garçons (%)	Ensembles (%)	Indice de parité
Adamaoua	19,13	31,40	25 ,22	0,61
Centre	49,52	51,54	50,27	0,97
Est	37,36	50,06	43,74	0,75
Extrême-Nord	15,72	30,99	23,51	0,51
Littoral	52,34	55,78	54,03	0 ,94
Nord	16,09	32,07	24,04	0,50
Nord-Ouest	52,71	49,24	50,99	1,07
Ouest	69,19	70,03	69,61	0,99
Sud	64,39	72,13	68,39	0,89
Sud-Ouest	53,15	54,83	54,00	0,97
Cameroun	41,30	47,56	44,44	0,87

Rapport d'analyse 2014 – 2015

Le taux net de scolarisation (TNS) correspond au quotient de la population scolarisée ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel requis.

Le tableau ci-dessus nous présente un taux net de scolarisation dans les Enseignements secondaires de **44,44%**. Ce taux est très faible et nécessite que les réformes envisagées dans le *Document de stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2013-2020* concernant l'axe Accès et Équité soient mises en place. La situation est davantage préoccupante dans les régions du septentrion où moins de 26 enfants sur 100 âgés entre 12 et 18 ans vont à l'école secondaire. Par contre trois régions présentent des taux nets de scolarisation acceptables. Il s'agit de l'Ouest (69,61%), du Sud (68,39%) et du Littoral (54,03%). Le taux net de scolarisation de la région du Sud bien qu'élevé (68,39%), n'apporte pas un impact considérable sur le taux national à cause de sa faible population.

La sous-scolarisation dans le septentrion peut s'expliquer par le faible taux de scolarisation des filles. Dans toutes les trois régions, il est en deçà de 20%, ce qui entraîne des indices de parités faibles. Nous avons cinq régions qui présentent des indices de parité supérieurs à 0,9. Ces sont : le Littoral, le Centre et l'Ouest qui sont par ailleurs les grands

pourvoyeurs d'effectifs et les deux régions d'expression anglophones que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

TABEAU 9 : POURCENTAGE DES ELEVES DU SECONDAIRE SELON LE SEXE

Régions	Filles (%)	Garçons (%)
Adamaoua	37,40	62,60
Centre	49,04	50,96
Est	41,99	58,01
Extrême-Nord	31,55	68,45
Littoral	48,48	51,52
Nord	33,58	66,42
Nord-Ouest	51,10	48,90
Ouest	48,83	51,17
Sud	45,26	54,74
Sud-Ouest	48,59	51,41
Cameroun	45,82	54,18

On observe quelques disparités dans la répartition par sexe de la population scolaire des Enseignements secondaires : les filles représentent, pour cette année, 45,82% de l'effectif total contre 54,18% pour les garçons pour un rapport filles/garçons de 0,85. Ce qui signifie que parmi tous les élèves inscrits dans l'Enseignement secondaire, on enregistre 85 filles pour 100 garçons. Ce qui est encore loin de la parité que prévoit le Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation de (2013-2021).

On peut aussi noter que les régions du septentrion affichent les taux d'inscription des filles les plus faibles au secondaire :

L'Extrême-Nord compte 31,55% de filles contre 68,45% de garçons, soit un rapport filles/garçons de 0,46.

Le Nord : 33,58% de filles contre 66,42% de garçons pour un rapport filles/garçons de 0,51.

L'Adamaoua : 37,40% de filles contre 62,60% de garçons pour un rapport filles/garçons de 0,60.

Le Nord-Ouest est la seule région où l'on enregistre plus des filles avec 51,10% et 48,90% de garçons soit un rapport filles/garçons de 1,04%.

TABLEAU 10 : REPARTITION DES ELEVES DE L'ESG FRANCOPHONE PUBLIC PAR STATUT, SEXE ET ANNEE D'ETUDES

Niveau de classe	Inscrits/Registré Filles/Girls	Inscrits/registré Garçons/boys	Total inscrit/registré
1 ^{er} cycle	368788	413715	782503
6 ^{ème}	95414	104526	199940
5 ^{ème}	84217	93972	178189
4 ^{ème}	85106	97840	182946
3 ^{ème}	104051	117377	221428
2 nd e cycle	201823	225108	426931
2 nd e	66765	73229	139994

Source : Annuaire statistique/MINESEC (2019)

Plan national/Distribution of students in French public by statuts, sex and level of studies

En rapport avec notre étude, soulignons que l'enseignement secondaire se situe dans un position stratégique pour l'avenir et le développement durable de tout pays et constitue un puissant levier pour lutter contre la pauvreté.

2.1.2. SITUATION DES INEGALITES DE GENRE A L'ECOLE DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU CAMEROUN

2.1.2.1. Taux de scolarisation par régions

Dans le domaine éducationnel, les disparités régionales s'expriment par des taux inégaux de scolarisation. On tente le plus souvent d'expliquer ces taux par des variations multiples de la demande scolaire selon les zones. Les exemples ci-dessous permettent d'illustrer ces inégalités.

TABLEAU 11 : POPULATIONS SCOLARISABLES DU SECONDAIRE DANS LES REGIONS

Régions	Population de 12 à 15 ans			Population de 16 à 18ans		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Adamaoua	58704	60462	119166	102439	100931	203370
Centre	183275	181419	364694	332996	325244	658240
Est	36484	39314	75798	664856	65426	130282
Extrême-Nord	183629	200054	383683	313094	326599	639693
Littoral	139274	136654	275528	258093	248876	506969
Nord	106990	114326	221216	191421	189289	380710
Nord-Ouest	108286	111349	219635	186467	187342	373809
Ouest	102763	106591	209354	174000	174784	348784
Sud	29986	32934	62920	54443	58250	112693
Sud-Ouest	73969	76705	150674	130336	133217	263553
Cameroun	1023360	1059408	2082768	1808145	1809958	3618103

Source : BUCREP 2019

Le taux de scolarisation est la proportion des jeunes d'un âge donné scolarisé par rapport à la population du même âge. Cependant, le taux brut de scolarisation(TBS) en 2014-2015 est de 58,27%. L'amélioration de ce taux est de 1,71point en l'espace d'un an témoigne des efforts du gouvernement camerounais et des partenaires sociaux de l'éducation pour satisfaire la demande d'éducation dans le secondaire en constante évolution. La demande d'éducation renvoie à l'ensemble des facteurs que les individus ou les groupes sociaux prennent en compte directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leurs pratiques de scolarisation. Elle est cependant appréhendée en termes de démographie scolaire, en présupposant que les familles n'élaborent aucune stratégie face à l'école (Lange, 2003).

TABLEAU 12 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR SEXE ET REGION

Régions	Filles (%)	Garçons	Ensemble(%)	Indice de parité
Adamaoua	24.81%	42.15	33.41%	0.59
Centre	65.11%	69.27%	67.17%	0.94
Est	48.16%	65.95%	57.09%	0.73
Extrême-Nord	19.29%	40.13%	29.93%	0.48
Littoral	70.65%	77.87%	74.19%	0.91
Nord	21.24%	42.48%	31.80%	0.50
Nord-Ouest	64.44%	61.38%	62.91%	1.03
Ouest	90.66%	94.56%	92.62%	0.96
Sud	83.85%	94.80%	89.51%	0.88
Sud-Ouest	65.62%	67.94%	66.80%	0.97
Cameroun	53.42%	63.11%	58.27%	0.85

Source : MINEDUB- carte de scolaire 2015-2016

On observe dans ce tableau que la région de l'ouest, avec 92,62% de taux de scolarisation est la plus scolarisée. Les régions qui ont les taux de scolarisation les plus bas sont : l'Extrême-

Nord avec 29 ,93%, le Nord 31,80%, l'Adamaoua 33,41% et l'Est 57,09%. Ainsi, la sous scolarisation dans ces régions peut être due à des facteurs tels : Les pesanteurs culturelles, l'enclavement de certaines zones, et la pauvreté.

TABLEAU 13 : TAUX NET DE SCOLARISATION PAR SEXE ET REGION

Régions	Filles (%)	Garçons	Ensembles(%)	Indice parité
Adamaoua	19.13%	31.40%	25.25%	0.61
Centre	49.52%	51.04%	50.27%	0.97
Est	37.36%	50.06%	43.74%	0.75
Extrême-Nord	15.72%	30.9%	23.51%	0.51
Littoral	52.34%	55.78%	54.03%	0.94
Nord	16.09%	32.07%	24.04%	0.50
Nord-Ouest	52.71%	49.24%	50.97%	1.07
Ouest	69.19%	70.03%	69.61%	0.99
Sud	64.39%	72.13%	68.39%	0.89
Sud-Ouest	53.15%	54.83%	54.00%	0.97
Cameroun	41.30%	47.56%	44.44%	0.87

Source : MINESEC/carte scolaire 2015/2016

Le taux net de scolarisation (TNB) correspond au quotient de la population scolarisée ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel requis. Le tableau ci-dessus nous présente un taux net de scolarisation dans les enseignements secondaires de 44,44%. Ce taux est très faible et nécessite que les réformes envisagées dans le Document de Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2013-2020 concernant l'accès et l'équité soient mises en place. La situation est davantage préoccupante dans les régions du septentrion où moins de 26 enfants sur 100 âgés entre 12 et 18 ans vont à l'école secondaire. Par contre trois régions présentent des taux nets de scolarisation acceptables. Il s'agit principalement de l'Ouest avec 69,61% ; du Sud 68,39% et du Littoral 54,03%. Cependant le taux net de scolarisation de la région du Sud bien qu'élevée 68,39, n'apporte pas un impact considérable sur le taux national à cause de sa faible population.

En effet, la sous-scolarisation dans le septentrion peut s'expliquer par le faible taux de scolarisation des filles. Dans toutes les trois régions, il est en deçà de 20%, ce qui entraîne des indices de parité faibles. Nous avons cinq régions qui présentent des indices de parité supérieurs à 0,9. Ce sont : le littoral, le centre et l'ouest qui sont par ailleurs les grands pourvoyeurs d'effectifs et les deux régions d'expression anglophones que sont le Nord-ouest et le Sud-ouest. Ainsi au niveau national, la sous-scolarisation est davantage accentuée chez les filles (41,30%) que chez les garçons (47,56%). Mais l'écart entre les filles et les garçons n'est pas très grand au niveau des régions sauf dans le septentrion. Qu'en est-il du taux de scolarisation de la jeune fille du Lycée de Tsinga de la région urbaine du centre ?

2.1.2.2. Taux de scolarisation de la région du centre : cas des élèves du Lycée de Tsinga

Sur l'ensemble des effectifs des élèves de Tsinga, nous nous sommes concentrés sur l'effectif des garçons et des filles donc 1 682 filles et 1 407 garçons. Bien que l'effectif des filles soit plus élevé, il n'en demeure pas moins vrai que près de 2% d'entre elles ne terminent pas le premier cycle du secondaire et repartent du système éducatif sans diplôme (rapport du LT, 2020/2021).

2.2. TYPE DE RECHERCHE

Ayant privilégié une démarche qualitative, nous avons utilisé deux techniques de collecte de données : la recherche documentaire et les entretiens. Le matériau empirique qui

appuie ce thème est adossé à des entretiens menés durant l'année 2020/2021 auprès d'une série d'acteurs nationaux (enseignants, élèves, parents, élèves décrocheurs, ONG) tous ayant un rapport avec le lieu choisi pour l'enquête. Etant donné que nous avons pour objectif de comprendre les raisons qui justifient le décrochage scolaire chez les jeunes en particulier celle de la jeune fille du Lycée de Tsinga, nous avons interrogé les élèves de 6^e en 3^e ; les parents (divorcés, veufs, en couples de ces élèves) ; les élèves décrocheurs (filles et garçons de 12 à 18ans) ; les ONG à l'instar de plan International qui travaille sur cet enjeu. Cette étude de cas se veut La ressentie étude est de type descriptif, compréhensif et explicatif. Il est donc question pour nous ici de décrire, comprendre et d'expliquer les causes de la vulnérabilité qui conduirait à son décrochage.

2.3. CADRE DE L'ETUDE

La présente étude s'est déroulée dans l'arrondissement de Yaoundé II, plus précisément au Lycée de Tsinga en zone urbaine, il dispose de 34salles de classe (rapport du lycée de Tsinga, 2021). Notre population était constituée de 30 enquêtés issus du lycée de Tsinga et en dehors du Lycée.

2.4. PROCEDE D'ECHANTILLONNAGE

Construit par boule de neige, ces entretiens ont été conduits dans la ville de Yaoundé II au LT et aux quartiers limitrophes tels que briqueterie, Mokolo, Bastos. L'analyse de ces entretiens a été procédée par une large étude documentaire incluant les écrits scientifiques sur le sujet, des textes législatifs, rapports d'étude, articles, ouvrages, publications etc.

2.5. DESCRIPTION DE LA COLLECTE DES DONNEES

Cette descente a commencé le lundi 3Mai 2021 au Lycée de Tsinga ; avec 10 élèves (7 filles, et 3 garçons) et trois personnels de cet établissement chargés des APPS (Activité post et périscolaire) donc un surveillant général, le chef des services post et périscolaires, et le conseiller de la jeunesse. Du 15Mai au 15Juin avec 30autres personnes ressources donc10parents (1 veuve, 8mariés, 1 célibataire) ; 8eleves décrocheurs et 2ONG (Plan International qui a été une très grande source d'information). Nous avons ainsi réalisé un total de 30 entretiens conduits par voie semi-directive auprès des personnes intérieures directement impliquées dans la stratégie de l'établissement en matière de décrochage.

- LES ENTRETIENS SEMI DIRECTIFS

Ils diffèrent des entretiens non directifs en ce sens que, nous utiliserons des guides d'entretien pour orienter les acteurs sociaux individuels (jeunes filles vulnérables : cas du lycée de Tsinga). Aussi, ils diffèrent des entretiens directifs dans la mesure où les questions posées à l'enquêté ne sont pas fermées. Il a une marge d'expression dans le cadre des axes thématiques choisis par l'enquêteur et codifiés au niveau du guide.

Les entretiens semi-directifs réalisés dans l'arrondissement de Yaoundé II, nous permettront de recueillir l'avis des élèves filles sur eux-mêmes et celui des décrocheurs afin d'avoir une vision assez claire sur les formes de vulnérabilité sociale et le décrochage des jeunes en zone urbaine.

2.6. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES

TABLEAU 14 : PRESENTATION DES ELEVES DECROCHEURS REÇUE A TRAVERS LA RESPONSABLE DES ACTIVITES POST ET PERISCOLAIRE (APPS) DU LYCEE DE TSINGA LE 10 MAI 2021

Elèves décrocheurs	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
E1	12 ans	Mariée	2020	Musulmane	4 ^e Espagnol	Mariage forcé/ précoce
E2	18 ans	Mariée	2020	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage
E3	12 ans	Mariée	2019	Musulmane	6 ^e	Mariage
E4	13 ans	Mariée	2017	Musulmane	5 ^e	Mariage
E5	13 ans	Mariée	2013	Musulmane	5 ^e	Mariage/coutume
E6	15 ans	Célibataire	2014	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Grossesse précoce
E7	15 ans	Mariée	2015	Musulmane	4 ^e Allemand	Mariage

Source : Enquête de terrain du 11 mai 2021

À travers ce tableau nous constatons que la majorité des décrocheurs sont d'obédience musulmane, l'âge variant entre 12 et 18ans, ces derniers ont décroché en raison des mariages précoces, forces et des grossesses.

TABLEAU 15 : PRESENTATION DES REpondantes INTERVIEWEES EN DEHORS DE L'ETABLISSEMENT DU 12 AU 14 MAI 2021 SUR LA ZONE DU LYCEE DE TSINGA.

Répondantes	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
Rep1	23 ans	Célibataire	2017	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Echec scolaire
Rep2	21 ans	Célibataire	/	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Manque des moyens financier
Rep3	23 ans	Mariée	/	Chrétienne	6 ^e	Difficulté d'appréhension
Rep4	17 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e Allemand	Manque de volonté
Rep5	15 ans	Mariée	2019	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage précoce
Rep6	22 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e	Manque des moyens financier
Rep7	18 ans	Célibataire	/	Musulmane	3 ^e Espagnol	Manque des moyens financiers
Rep8	19 ans	Mariée	2018	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage/coutume/tradition

Source : Enquête de terrain du 12-14 Mai 2021

D'après le tableau 2, nous avons 8 répondantes de religions différentes (chrétiennes et musulmanes) dont 5 célibataires et 3 mariées ayant la tranche d'âge allant de 15 -23 ans. Qui ont abandonné l'école en classe de 6^e, 4^e, 3^e pour des raisons différentes comme nous montre le tableau ci-dessus.

2.7. DELIMITATION DE L'ETUDE

La présente étude est circonscrite sur le triple plan : thématique, temporel et spatial.

2.7.1. DELIMITATION TEMPORELLE

L'étude est réalisée dans le cadre de notre formation en cycle master en faculté des sciences de l'éducation (FSE), précisément au département des enseignements fondamentaux en éducation (EFE) ; spécialisation : Sociologie-Anthropologie de l'éducation ayant

commencé sa construction en Master 1, elle est prévue être achevée en fin d'année universitaire 2020-2021.

2.7.2. DELIMITATION SPATIALE

L'étude est réalisée dans la région du Centre, département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé II auprès des élèves du Lycée de Tsinga.

Situé au Nord-Ouest de la ville de Yaoundé II au Cameroun, Tsinga (I et II) est un nom de quartier ayant une population cosmopolite. On y trouve des personnes venant des dix régions du Cameroun (Essono, 2016). Il est limitrophe des quartiers tels que Mokolo (Yaoundé), Briqueterie (Yaoundé), Bastos (Yaoundé). Tsinga désigne un nom de tribu donc le foyer est localisé sur la rive droite de la boucle du Yom. Chassé de leur territoire par les Yalongo ensuite par les Vuté certains Tsinga durent abandonner leur région, traverser la Sanaga pour s'installer sur les rives du fleuve. Aujourd'hui, on retrouve la tribu Tsinga dans la plupart des groupes linguistiques des zones du centre et du sud. Ils sont appelés Tsinga chez les Mvelé, Ezum et Kolo ; Esole chez les Eton, Batsenga chez les Sanaga ; Yetyab ou Yemvak chez les Bulu ; enfin Tchanga chez les Bamiléké. Cependant, on les retrouve principalement dans ce quartier auquel ils ont donné le nom : le quartier Tsinga est un espace initialement réservé au parc à bœufs, qui des 1973 sera entièrement aménagé et va connaître une extension.



Parlant du lycée de Tsinga, c'est un établissement scolaire d'enseignement secondaire général francophone situé dans la région du centre, département du Mfoundi arrondissement de Yaoundé II. De par sa devise « oui au respect des valeurs morales ; Au patriotisme ; La discipline ; Au travail et à la réussite ; Au respect du règlement intérieur ; Au respect des enseignants et des Aînés ; Au respect mutuel et au vivre ensemble ; A l'entraide et à la solidarité ; A l'abstinence et à la propreté ; A la ponctualité et à la présence effective dans les salles de classe ». Et proscrit des règles telles : « Au sexe et aux grossesses précoces ; Au

harcèlement sexuel et aux relations coupables ; Au vol à la tricherie et à la corruption ; Aux comportements déviants et aux exhibitions obscènes. ».

Tout comme d'autres établissements d'enseignement secondaire général, le Lycée de Tsinga est administré par un conseil d'établissement composé : -un proviseur ; -censeur (13) répartie par secteur ; -des surveillants généraux (10) répartie par secteur ; -des chefs de service ; -un intendant ; -un comptable matière ; -le bibliothécaire ; -l'infirmier ; Cet établissement regroupe en son sein des ordres d'enseignements de base et secondaire. Au niveau du secondaire, il véhicule des langues telles que : « l'Espagnol, l'Allemand, et le Fulbé. ». Il a un effectif de 3 089 élèves et près d'une trentaine de professeurs. Depuis le début de l'année scolaire 2020/2021, on dénombre une répartition de 1 682 filles contre 1 407 garçons et 32 salles de classes. Comme nous l'avons souligné ci-dessous, on y trouve des personnes venant des dix régions du Cameroun donc la prédominance est musulmane.

En effet, tout comme le Lycée de Monatélé, le Lycée de Tsinga est le premier établissement à commencer la formation des jeunes élèves leaders(JELS) pour cette seconde phase du projet d'appui à la gestion de l'hygiène menstruelle chez la jeune fille en milieu scolaire au Cameroun(GHM) de « Horizons Femmes ». Ces formations se sont déroulées simultanément le mercredi 7 novembre 2018 respectivement à Monatélé à Yaoundé. Après avoir présenté le cadre théorique et méthodologique de notre étude, les inégalités de genre dans l'éducation au Cameroun seront présentées comme chapitre deux afin de mieux cerner le Problème.

En définitive, il était question dans ce premier chapitre portant sur le cadre théorique et méthodologique de présenter d'une part la revue de la littérature, la définition des concepts, la théorie sur le genre qui nous permis de mieux comprendre le phénomène du décrochage scolaire, la formulation des hypothèses et d'autre part le type de recherche, le cadre de l'étude utilisée, la description de la collecte des données et la technique d'analyse des données.

LES DIFFICULTES DE L'ETUDE

Quelques obstacles sont apparus, notamment le faible taux de réponses de la part de certaines personnes interviewées à l'instar des parents. D'une part, à cause de leur faible niveau d'étude et d'autre part, à cause du fait qu'ils soient restés dans des traditions ancestrales et coutumes figées.

Une autre difficulté a été de trier les réponses des enquêtés. En effet, les questions ouvertes ont permis aux répondants de fournir beaucoup d'informations et de s'exprimer librement. D'où nous avons eu des récits de vie de la part de certains enquêtés sur le processus de leur abandon scolaire par exemple. Cependant, les entretiens étant anonymes pour certaines personnes interrogées, nous ne pouvons pas demander aux répondants de nous préciser certains de leurs réponses.

Nous avons voulu analyser les réponses à la question concernant les remédiations que les responsables de l'établissement apporteraient à leurs méthodes de prévention, mais le peu d'information à cette question était bas pour que l'analyse soit un peu plus intéressante.

Par ailleurs, une troisième difficulté rencontrée a été celle de l'ouverture des enquêtés à notre recherche. S'il a été plus facile pour nous de recueillir les données des participants des décrocheurs, la participation du groupe des non décrocheurs n'a pas été évidente. Une autre difficulté, et non des moindres, a été celle de pouvoir nous entretenir profondément avec les décrocheurs. Pour la plupart, ils étaient laconiques dans leurs interventions ce qui nécessitait de nombreuses relances afin d'épuiser la totalité des informations liées à notre thématique.

Le problème crucial a été celui de la langue de la part de certains parents interrogés. Cependant, nous avons dans le cadre de cette de notre recherche, mis au point nos stratégies de recherche à travers la définition de notre population cible, le choix des méthodes et techniques de collecte de données, planification de la démarche de recherche. En accord avec la méthode de recherche que nous avons retenue, celle exploratoire, nous avons procédé à la collecte des données, non sans en avoir organisé rigoureusement au préalable ses différents moments tout en veillant à ce que notre démarche soit conforme à l'éthique de la recherche.

L'échantillon que nous avons proposé s'est composé de 30 participants subdivisés en plusieurs catégories : les élèves décrocheurs, les non-décrocheurs, les enseignants, les parents, les élèves, les ONG.

2.8. TYPE DE RECHERCHE

Ayant privilégié une démarche qualitative, nous avons utilisé deux techniques de collecte de données : la recherche documentaire et les entretiens. Le matériau empirique qui appuie ce thème est adossé à des entretiens menés durant l'année 2020/2021 auprès d'une série d'acteurs nationaux (enseignants, élèves, parents, élèves décrocheurs, ONG) tous ayant un

rapport avec le lieu choisi pour l'enquête. Etant donné que nous avons pour objectif de comprendre les raisons qui justifient le décrochage scolaire chez les jeunes en particulier celle de la jeune fille du Lycée de Tsinga, nous avons interrogé les élèves de 6^e en 3^e ; les parents (divorcés, veufs, en couples de ces élèves) ; les élèves décrocheurs (filles et garçons de 12 à 18ans) ; les ONG à l'instar de plan International qui travaille sur cet enjeu. Cette étude de cas se veut La ressentie étude est de type descriptif, compréhensif et explicatif. Il est donc question pour nous ici de décrire, comprendre et d'expliquer les causes de la vulnérabilité qui conduirait à son décrochage.

2.9. CADRE DE L'ETUDE

La présente étude s'est déroulée dans l'arrondissement de Yaoundé II, plus précisément au Lycée de Tsinga en zone urbaine, il dispose de 34salles de classe (rapport du lycée de Tsinga, 2021). Notre population était constituée de 30 enquêtés issus du lycée de Tsinga et en dehors du Lycée.

2.10. PROCEDE D'ECHANTILLONNAGE

Construit par boule de neige, ces entretiens ont été conduits dans la ville de Yaoundé II au LT et aux quartiers limitrophes tels que briqueterie, Mokolo, Bastos. L'analyse de ces entretiens a été procédée par une large étude documentaire incluant les écrits scientifiques sur le sujet, des textes législatifs, rapports d'étude, articles, ouvrages, publications etc.

2.11. DESCRIPTION DE LA COLLECTE DES DONNEES

Cette descente a commencé le lundi 3Mai 2021 au Lycée de Tsinga ; avec 10 élèves (7 filles, et 3 garçons) et trois personnels de cet établissement chargés des APPS (Activité post et périscolaire) donc un surveillant général, le chef des services post et périscolaires, et le conseiller de la jeunesse. Du 15Mai au 15Juin avec 30autres personnes ressources donc10parents (1 veuve, 8mariés, 1 célibataire) ; 8eleves décrocheurs et 2ONG (Plan International qui a été une très grande source d'information). Nous avons ainsi réalisé un total de 30 entretiens conduits par voie semi-directive auprès des personnes intérieures directement impliquées dans la stratégie de l'établissement en matière de décrochage.

- LES ENTRETIENS SEMI DIRECTIFS

Ils diffèrent des entretiens non directifs en ce sens que, nous utiliserons des guides d'entretien pour orienter les acteurs sociaux individuels (jeunes filles vulnérables : cas du lycée

de Tsinga). Aussi, ils diffèrent des entretiens directifs dans la mesure où les questions posées à l'enquête ne sont pas fermées. Il a une marge d'expression dans le cadre des axes thématiques choisis par l'enquêteur et codifiés au niveau du guide.

Les entretiens semi-directifs réalisés dans l'arrondissement de Yaoundé II, nous permettrons de recueillir l'avis des élèves filles sur eux-mêmes et celui des décrocheurs afin d'avoir une vision assez claire sur les formes de vulnérabilité sociale et le décrochage des jeunes en zone urbaine.

2.12. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES

TABLEAU 16 : PRESENTATION DES ELEVES DECROCHEURS REÇUE A TRAVERS LA RESPONSABLE DES ACTIVITES POST ET PERISCOLAIRE (APPS) DU LYCEE DE TSINGA LE 10 MAI 2021

Elèves décrocheurs	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
E1	12 ans	Mariée	2020	Musulmane	4 ^e Espagnol	Mariage forcé/ précoce
E2	18 ans	Mariée	2020	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage
E3	12 ans	Mariée	2019	Musulmane	6 ^e	Mariage
E4	13 ans	Mariée	2017	Musulmane	5 ^e	Mariage
E5	13 ans	Mariée	2013	Musulmane	5 ^e	Mariage/co utume
E6	15 ans	Célibat aire	2014	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Grossesse précoce
E7	15 ans	Mariée	2015	Musulmane	4 ^e Allemand	Mariage

Source : Enquête de terrain du 11 mai 2021

À travers ce tableau nous constatons que la majorité des décrocheurs sont d'obédience musulmane, l'âge variant entre 12 et 18ans, ces derniers ont décroché en raison des mariages précoces, forces et des grossesses.

TABLEAU 17 : PRESENTATION DES REPONDANTES INTERVIEWEES EN DEHORS DE L'ETABLISSEMENT DU 12 AU 14 MAI 2021 SUR LA ZONE DU LYCEE DE TSINGA.

Répondantes	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
Rep1	23 ans	Célibataire	2017	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Echec scolaire
Rep2	21 ans	Célibataire	/	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Manque des moyens financier
Rep3	23 ans	Mariée	/	Chrétienne	6 ^e	Difficulté d'appréhension
Rep4	17 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e Allemand	Manque de volonté
Rep5	15 ans	Mariée	2019	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage précoce
Rep6	22 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e	Manque des moyens financier
Rep7	18 ans	Célibataire	/	Musulmane	3 ^e Espagnol	Maque des moyens financiers
Rep8	19 ans	Mariée	2018	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage/coutume/tradition

Source : Enquête de terrain du 12-14 Mai 2021

D'après le tableau 2, nous avons 8 répondantes de religions différentes (chrétiennes et musulmanes) dont 5célibataires et 3 mariés ayant la tranche d'âge allant de 15 -23 ans. Qui ont abandonné l'école en classe de 6^e, 4^e, 3^e pour des raisons différentes comme nous montre le tableau ci-dessus.

Ce chapitre nous a permis par des différents exemples de faire ressortir au niveau primaire, secondaire, régionales les disparités de genre dans l'éducation au Cameroun. Ceci s'est fait à travers l'annuaire statistique du MINESEC 2010/2011 ; 2015/2016, le taux de scolarisation 2018, 2019, 2020, 2021 ; le taux brut d'admission par sexe et par région et à travers la carte scolaire (OBC, 2006) la carte scolaire définit la répartition des élèves, donc des moyens, par établissement scolaire. Cependant, pour une meilleure compréhension du chapitre précédent, analyser les facteurs du décrochage scolaire fera l'objet du chapitre trois.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES FACTEURS DU DECROCHAGE SCOLAIRE

Dans ce chapitre l'objectif est de présenter les facteurs internes et externes du décrochage scolaire chez la jeune fille en particulier celle du lycée de Tsinga.

Lors de nos différents entretiens sur le terrain, il est apparu que les facteurs de décrochage chez la jeune fille ayant fréquenté le lycée de Tsinga sont nombreux. Ces facteurs sont d'ordre personnel mais aussi social. Aussi comme le montre le modèle théorique de Fortin et al. (2013), le jeune ne quitte pas l'école sur la base d'un seul événement mais plutôt à la suite d'un processus qui s'échelonne sur une longue période où interagissent, les problèmes de comportement, le rendement scolaire, la relation enseignant et élève et le contexte école et de sa famille.

Un deuxième constat fait sur le terrain est que ces facteurs de risque sont probabilistes et qu'ils n'affectent pas tous les jeunes de la même façon, ce qui suggère d'une part, que les jeunes décrocheurs forment un groupe hétérogène, et d'autre part, qu'il faut analyser le cumul de facteurs de risque pour chaque élève afin de mettre en place des programmes différenciés.

La décision d'abandonner l'école est le résultat d'un cumul de situations complexes scolaires, relationnelles, sociales et /ou personnelles. Il s'agit donc d'un long processus incluant des facteurs multidimensionnels (Bernard, 2011). Les études montrent que le décrochage scolaire dépend de la conjonction de plusieurs facteurs de risques personnels, scolaires, environnementaux, et familiaux ; les jeunes décrocheurs que nous avons rencontrés n'échappent pas à ce processus

En effet, de nombreux facteurs augmentent la probabilité qu'un jeune abandonne ses études à Yaoundé. Ces facteurs associés à l'abandon scolaire sont de nature différente : les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces et indésirées, la pauvreté, les coutumes et traditions, l'échec scolaire. Tels sont les facteurs les plus évoqués par les enquêtés sur le terrain.

Avant de revenir au détail des dits facteurs dans la suite du chapitre, présentons d'abord les profils et principales caractéristiques de nos informatrices. Nous croisons des variables telles que la religion et le sexe aux critères tels que l'année d'abandon, la classe fréquentée et la cause dudit abandon.

TABLEAU 18 : PRESENTATION DES ELEVES DECROCHEURS REÇUE A TRAVERS LA RESPONSABLE DES ACTIVITES POST ET PERISCOLAIRE(APPS) DU LT.

Elèves décrocheurs	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
E1	12 ans	Mariée	2020	Musulmane	4 ^e Espagnol	Mariage forcé/ précoce
E2	18 ans	Mariée	2020	Musulmane	3 ^e Espagnol	Mariage
E3	12 ans	Mariée	2019	Musulmane	6 ^e	Mariage
E4	13 ans	Mariée	2017	Musulmane	5 ^e	Mariage
E5	13 ans	Mariée	2013	Musulmane	5 ^e	Mariage/co utume
E6	15 ans	Célibataire	2014	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Grossesse précoce
E7	15 ans	Mariée	2015	Musulmane	4 ^e Allemand	Mariage

Source : Enquête de terrain 14 Mai 2021

TABLEAU 19 : PRESENTATION DES REPONDANTES

Répondant es	Age	Statut	Année d'abandon	Religion	Classe	Cause
Rep1	23 ans	Célibataire	2017	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Echec scolaire
Rep2	21 ans	Célibataire	/	Chrétienne	3 ^e Espagnol	Manque des moyens financier
Rep3	23 ans	Mariée	/	Chrétienne	6 ^e	Difficulté d'appréhensi on
Rep4	17 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e Allemand	Manque de volonté
Rep5	15 ans	Mariée	2019	Musulman e	3 ^e Espagnol	Mariage précoce
Rep6	22 ans	Célibataire	/	Chrétienne	4 ^e	Manque des moyens financier
Rep7	18 ans	Célibataire	/	Musulman e	3 ^e Espagnol	Maque des moyens financiers
Rep8	19 ans	Mariée	2018	Musulman e	3 ^e Espagnol	Mariage/cout ume/tradition

Source : Enquête de terrain 14 Mai 2021

3.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.1.1. INFLUENCE DES FACTEURS DOMINANTS SUR LE DECROCHAGE DES ETUDES CHEZ LA JEUNE FILLE DU LYCEE DE TSINGA

TABLEAU 20 : REPARTITION DES ENQUETES EN FONCTION DES RAISONS DU DECROCHAGE DES ETUDES

Causes	Personnes interrogées	Nombre de répondants
Mariages précoces	30	8
Mariages forcés	30	8
Grossesse précoce	30	8
Manque de moyens financier	30	3
Echec scolaire et difficulté d'appréhension	30	1
Coutume/ tradition	30	2

Source : Enquête de terrain du 11 mai 2021

D'après les données obtenues, nous constatons que sur 30 personnes interrogées, 16 répondants ont décroché à cause des mariages précoces et forcés (8 mariages précoces et 8 mariages forcés) ; par la suite (8) répondants attestent avoir décroché à cause des grossesses précoces ; (3) à cause du manque de moyens financier ; (2) coutume /tradition et (1) échec scolaire et difficulté d'appréhension. Donc nous avons une prédominance des mariages précoces et forcés au même titre que les grossesses précoces.

3.1.2. DISCUSSIONS DES RESULTATS OBTENUS

A la lumière des résultats obtenu sur le terrain, on constate qu'il y'a plusieurs facteurs qui empêchent les jeunes filles de poursuivre leurs études. Ces facteurs sont entre autre les mariages précoces et forcés, les grossesses indésirées, l'échec scolaire, le harcèlement scolaire ; parmi ces facteurs, le plus déterminant est l'environnement familial. Cependant, on constate également que ces facteurs varient selon les individus. Sur le terrain, notre objectif était de voir quels sont les facteurs qui prédisposent les élèves (filles) au décrochage scolaire et les solutions qui ont été mis en œuvre pour palier à ce fléau.

Les données récoltées sur le terrain sont semblables à ce que nous attendions. Nous avons souligné les facteurs externes et internes que rencontrent la jeune fille au quotidien comme nous l'avons spécifié au chapitre trois.

Du point de vue spécifique, les différents propos recueillis auprès des trente (30) enquêtés nous ont permis de voir dans nos analyses que : les mariages précoces et forcés, l'environnement familial sont ceux qui ressortent le plus. En ce qui concerne les mariages précoces et forcés, ceux qui sont le plus victime sont les jeunes filles musulmanes de 12 à 14 ans faisant la classe de 6^e, 5^e, 4^e.

Ces pratiques trouvent ses racines dans la tradition ancestrale et la pauvreté. Le mariage précoce signifie que les filles ont des enfants plutôt et en ont davantage au cours de leur vie. Cela réduit donc la capacité du ménage à satisfaire ses besoins élémentaires et contribue ainsi à une plus grande pauvreté. Mettre un terme aux mariages précoces entraînerait d'importants bénéfices en termes de bien - être, grâce à une réduction de la croissance démographique qui permettrait de tirer parti du dividende démographique.

En effet, le mariage précoce rend l'achèvement des études quasiment impossible pour les filles. Dans la plupart des pays en développement, il est extrêmement difficile pour ces dernières de poursuivre leurs études une fois mariées. Face à cette réalité, la pratique du mariage précoce et forcé réduit pour elles les possibilités d'achèvement de leurs études secondaires. Ceci apparait clairement lors des enquêtes auprès des ménages lors des entretiens avec les parents sur les raisons du décrochage scolaire de leur fille. Le mariage est l'un des principales raisons du décrochage scolaire.

Chaque année de mariage précoce pour une fille (c'est-à-dire avant l'âge de 18ans) correspond à une réduction de la probabilité d'achèvement du cycle secondaire de quatre à dix points de pourcentage selon le pays ou la région. Ceci entraîne pour les jeunes filles mariées des revenus moindres à l'âge adulte puisque leur faible niveau d'études les empêche d'obtenir un bon emploi. En outre, le mariage précoce en limitant le niveau d'éducation de ces derniers réduits également les perspectives d'éducation pour leurs enfants.

Les jeunes filles en particulier celles du Lycée de Tsinga ont peu de possibilités de continuer leurs études car elles sont vulnérables en raison des situations dans lesquelles elles se trouvent car ces dernières sont victimes : des mariages précoces et forcés, des grossesses

précoces et indésirées ; nous avons vu que ces différentes pratiques mènent au décrochage scolaire , ces jeunes filles baignent dans un climat où le respect de leurs droits humains n'est pas toujours garanti au vu des pratiques socioculturelles(us et coutumes) , les normes et les valeurs véhiculées ne favorisent pas la poursuite d'études.

Les chercheurs ont constaté que ces pratiques ont leurs racines non seulement dans les profondeurs des us et coutumes des communautés culturelles camerounaises mais aussi dans une certaine interprétation de l'Islam. Ceci peut s'illustrer à travers ces propos obtenus lors des différents entretiens avec l'une des répondantes : « *ce quartier, il n'aide pas les jeunes ... Au contraire, il enfonce. (...) parce qu'on est resté dans les traditions ... la femme a 16ans elle arrête ...après elle se marie ... Et ... C'est resté comme ça. » Fille ,18ans, musulman.* Résident au quartier briqueterie.

Bien qu'ayant une origine socioculturelle, cette pratique s'avère néfaste et préjudiciable pour l'épanouissement socio-économique et psychologique de la jeune fille. Bien évidemment en référence à la décennie de la Femme Africaine (2010-2020), l'Union Africaine (UA) a souhaité faire de l'année 2015 « Année de l'Autonomisation des Femmes et du Développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063 ». L'Agenda 2063 reflète la vision de l'Union Africaine en déclarant la volonté « de bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale. Les aspirations et les objectifs stratégiques de l'Agenda soulignent l'importance d'une Afrique en paix et en sécurité, qui prend en compte les contributions des jeunes et des femmes dans l'actualisation du concept « L'Afrique que nous voulons ». L'Agenda 2063 est donc une opportunité pour réaffirmer la position africaine sur l'Egalité de genre et l'autonomisation des femmes.

3.2. LES FACTEURS INTERNES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE LIÉS A LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE A L'ÉCOLE

3.2.1. L'ÉCHEC SCOLAIRE

Parmi les personnes interviewées, deux ont mentionnés l'échec scolaire comme cause du décrochage scolaire. Ces jeunes peuvent tomber dans la catégorie que l'organisation mondiale de la santé L'OMS (2013) dans sa classification, définit le handicap scolaire. Le handicap dans sa dimension situationnelle rend compte de la position défavorable de l'enfant

quant à l'image qu'il a de lui-même en tant qu'élève mais aussi dans son rapport au monde, en relation avec un environnement social et familial le désavantageant.

En effet, l'échec scolaire s'inscrit dans une dynamique historique puisqu'il s'agit d'une notion « évolutive en fonction du contexte social » souligne Gérard Chauveau, (chercheur de l'Institut National de Recherche Pédagogique). Les sociologues vont considérer l'échec scolaire autour des années soixante comme un problème social mettant en relation les retards scolaires avec les catégories sociales des familles. Ainsi, pour Lahire (2008) : « l'échec est le produit de l'interaction entre des configurations familiales déterminées et des formes de vie scolaires telles qu'elles existent à un moment donné ». L'échec scolaire tel qu'il est défini ici implique la responsabilité de nombreux acteurs que sont la famille, la communauté et l'école. Tous ces éléments se retrouvent dans la narration de son échec scolaire par notre informateur numero 1 rencontré dans un restaurant de la place qui soulignait ainsi :

« Moi j'ai arrêté l'école car la seule matière que j'aimais était le sport et je ne comprenais rien d'autres. Au début j'étais en 6^e, je pensais que les choses devaient s'améliorer, mais avec le temps je n'arrivais vraiment pas à comprendre les matières. J'ai donc fini par me décider à partir c'était trop dure pour moi » ; Fille, 18 ans

Un autre informateur rencontré par le biais d'un de ses anciens camarades encore scolarisé évoque des propos du même ordre :

« Alors qu'il avait 15ans et était encore en classe de 5^e au lycée de Tsinga, il a commencé à réaliser qu'il lui serait difficile d'aller plus loin et surtout que ça ne risquait de lui prendre vraiment beaucoup de temps ».

Une autre enquêtée rencontrée auprès de sa famille nous raconte la raison de son décrochage ;

Enquêtée 2 : *« j'avais la difficulté de compréhension et c'était impossible pour moi de retenir toutes ces matières : ma matière favorite était le sport ». (Fille chrétienne de 19 ans de mon voisinage)*

3.2.2. LE MARIAGE FORCE COMME PREMIER FACTEUR QUI INFLUENCE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DE LA JEUNE FILLE DU LYCEE DE TSINGA

Toutes les filles vivant en situation matrimoniale que nous avons rencontrées n'ont pas choisi leur conjoint. Elles ont toutes été mises devant le fait accompli et ont été dans l'obligation de se marier avec un homme que la famille avait choisi pour elles et ont été contraignantes d'abandonner leurs études.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le mariage forcé est une atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment à sa liberté et à son intégrité physique.

Cela signifie que toute personne n'a le droit de choisir librement son époux ou son épouse. Comme le souligne le Haut Conseil à l'intégration (HCI), « 1200 mineures se marient chaque année ». Il consiste en une union « contrainte » d'une femme avec un homme. Pour « forcer » leur consentement, la famille déploie toutes formes de chantages telles que la violence, physique et psychologique. Comme le précise la responsable des APPS du LT, « ces jeunes filles sont livrées à ces hommes, violées, humiliées, instrumentalisées, victimes bâillonnées par la loi du silence. Comme en témoigne l'enquêtée 3 interviewé dans son ménage par le biais de son ancien camarade de classe :

« J'avais dit à mon père, les larmes aux yeux : fais ce qui te semble bon pour moi. En espérant qu'il allait réfléchir ... Mais il m'avait prise par l'épaule fermement : c'est lui, et pas un autre, ma fille, ne t'inquiète pas tout ira bien. » (*Entretien n°3 enquêté 3 briqueterie*).

Les informateurs ont souvent souligné que la famille avait eu un rôle important pour les convaincre. L'un des arguments souvent évoqués par des familles concerne la maternité. Celle-ci était présentée aux jeunes filles comme la finalité ultime de la vie des femmes. Se marier et quitter l'école seraient alors la seule solution. C'est le cas de l'enquêté n°4, parent (femme de

35ans), ayant une fille de 15ans d'âge interrogé à la station Tradex Tsinga qui rapporte ces propos :

« La naissance est l'occasion pour la mère de prouver sa fécondité, pour le père sa virilité physique. Le mariage donne l'occasion à la mère de transmettre ses qualités féminines, d'apprendre à sa fille son métier d'épouse et pour les deux parents, le

moment de prouver à la société la qualité de leur éducation ».

Entretien n°4 Tradex Tsinga

Par mariage, il faut entendre, l'union avec ou sans le consentement de la jeune fille. C'est là que le mariage forcé prend son caractère ambigu quant au bonheur recherché pour cette dernière. Ceci étant, le mariage est pour la jeune femme un passage obligatoire pour pouvoir enfanter. Seule la maternité lui conférerait donc à l'élève son « statut » et son identité de femme :

« Ma mère m'a fait comprendre que le désir familial était plus important que mes propres désirs. » entretien 4 auprès des ménages reçus auprès d'une jeune fille de 16 ans résident à la briqueterie

Nous soulignons le cas de cette jeune fille de 4e espagnol âgée de 12ans du Lycée de TSINGA qui raconte son histoire :

*« Cette année 2020-2021 alors que j'avais âgée de 12 faisant la classe de 4e mes parents m'ont doté sans mon consentement à un monsieur de 40 ans ayant déjà quatre femmes j'ai été contrainte d'aller en mariage et abandonner mes études car je n'avais pas de paroles face à la situation » .Plus loin dans l'entretien , elle rajoute : « on a pris ma liberté , car j'aurais souhaité être une femme libre, continuer mes études , faire le choix de mon époux, mais mes parents ne m'ont pas laissé cette faveur ». **Enquêtée 5** habitant le quartier briqueterie*

Au cours d'un entretien téléphonique avec la Direction des recherches, la présidente de Child care Cameroon, une ONG qui se consacre à la promotion de l'éducation et des loisirs des enfants, a affirmé qu'au Cameroun, les mariages forcés seraient encouragés par les coutumes, particulièrement dans les régions du nord, qui sont dominées par les traditions musulmanes, et ou une certaine interprétation du coran veut que les femmes soient sous la domination de l'homme (Child care cameroon 10 juillet 2012) . De son côté, la coordinatrice de l'ALVF (Association de lutte contre les violences faites aux femmes) a donné l'explication suivante sur les facteurs à l'origine des mariages forcés :

La région de l'Extrême-Nord, zone d'intervention de l'ALVF, est un milieu où le système familial fondé sur le patriarcat dominant, doublé d'un fort attachement des populations aux cultures ancestrales, fait en sorte que le mariage soit une affaire des parents et non des filles. Tel est le cas lorsque nous interrogeons le parent (homme musulman de 40ans par le biais de sa propre fille qui nous a mis en contact) d'un élève du lycée de Tsinga qui tient ces propos : « *donner sa fille en mariage relève d'un acte de dignité. Nous recevons tous les honneurs de la communauté et nous nous soucions moins de l'âge du conjoint.* ». Cependant, le refus de la fille à une quelconque proposition des parents est un sacrilège car elle aura transgressé les bonnes mœurs et soumis sa famille aux déshonneurs, au regard insultant du voisinage. Cet acte est un affront que la famille ne peut supporter et la jeune fille, contre son gré est envoyée de force en mariage. Le jugement de valeur est très puissant et le paramètre financier aussi. Le plus souvent le père a perçu la dot et, si la fille se soustrait, il reviendra à ses parents de rembourser la dot au prétendant. C'est ici que survient le chantage. La fille n'a que deux choix : rembourser ou accepter l'union forcée (ALVF 18 août 2012).

Selon la présidente de Child care cameroon, les filles et les femmes qui tentent d'échapper aux mariages forcés subiraient de « très fortes pressions sociales », caractérisées par des menaces, de l'intimidation, des insultes et du rejet de la part d'autres membres de la communauté, voire de leurs propres parents (Child care cameroon, 2012). La présidente a également affirmé que les filles qui résistent à un mariage forcé pourraient subir un « passage à tabac ». Parmi les sources qu'elle a consultées, la Direction des recherches n'a pas trouvé d'autre information allant en ce sens.

Pour sa part, l'EIP souligne que les jeunes filles de 12 à 16 ans seraient mariées à des sexagénaires moyennant des avantages financiers, matériels ou sociaux (mai2011, 59).

Une jeune fille en situation de décrochage a souligné lors d'un entretien :

« J'ai été obligée d'abandonner l'école en classe de 3eme et fuir pour aller vivre avec ma grand-mère car mes parents m'ont obligé de me donner en mariage à un Aladi comme deuxième femme parce qu'il a de l'argent ».

Malgré toutes ces dispositions légales et des faits avérés, l'Etat reste passif et laisse sévir cette pratique. Cette passivité s'explique par le fait qu'en regard à la loi, des parents, des

leaders religieux et traditionnels pratiquent ces unions illégales et non légitimes sous le regard complice de l'Etat, censé être le garant de la sécurité des citoyens. Les auteurs de ces crimes ne sont même pas inquiétés et vivent en toute impunité (Doumara et Sike, 2008).

De même, la présidente du Child care Cameroun a affirmé que les instigateurs de mariages forcés ne seraient généralement pas inquiétés parce que les victimes éprouvent souvent un sentiment de honte et de culpabilité, en plus d'avoir peur de rompre les liens avec leur famille (Child care Cameroon, Aout 2012).

3.2.3. MARIAGE PRECOCE COMME AUTRE FACTEUR QUI INFLUENCE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DE LA JEUNE FILLE DU LT

Le « mariage précoce » ou « mariage d'enfant » est selon l'Unicef un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgés de moins de 18ans. Il concerne principalement les filles dans les pays en développement. Selon les Nations Unies, le mariage précoce constitue une violation des droits de la personne. En effet, mariage précoce à un impact négatif direct sur la santé et le développement humain des enfants marié-e-s précocement, notamment des filles. Celles-ci sont plus affectées par les grossesses à risque et précoces et le non –accès à l'éducation ; comme le souligne **l'enquêtée 5** : « *J'ai arrêté mes études en classe de 5^e parce que je devais me marier aujourd'hui je regrette car je suis divorcé et mon époux est parti avec nos deux enfants.* ».

Le mariage précoce est visé par la cible 5.3 des objectifs de développement durable(ODD) : « *Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé* ». Selon une enquête menée en 2018 par le Fonds des Nations Unies pour la population, 11% des filles sont mariées avant l'âge de 15ans et une adolescente sur cinq est mère avant 15ans. Le mariage précoce demeure l'une des principales causes de déscolarisation chez les jeunes filles dans certains coins du Cameroun principalement au LT.

Selon le baromètre communautaire (2016), 11,4% des jeunes filles sont freinées dans leurs études à cause du mariage précoce. Celui-ci est une pratique qui empêche les enfants de jouir pleinement de leurs droits. La situation demeure préoccupante au regard des violences de tous genres dont elles sont victimes, malgré les lois censées les protéger notamment la loi de

2009 sur la protection de l'enfant et celle de juillet 2016 sur le code de la famille. Selon les données officielles du ministère du genre, de la famille et de l'enfant, 43% des filles sont mariées avant d'atteindre leur majorité. Ceci étant, nous avons les causes principales du mariage précoce à savoir : l'inégalité des sexes, la pauvreté, les coutumes et les grossesses précoces (Masheka, 2020).

En effet, le mariage précoce est une pratique contre laquelle se sont insurgés le BICE et ses partenaires lors du dernier conseil des droits de l'homme de l'ONU. Cette pratique est causée par le poids des traditions sociales et culturelles néfastes et des contraintes économiques : Dans son rapport de 2016, l'Unicef estimait que 13% des filles au Cameroun étaient soumises à des mariages précoces avant 15ans et 38% avant 18ans. Des études menées par le gouvernement camerounais ont confirmé que les mariages précoces et/ou forcés étaient répandus sur l'ensemble du territoire avec des pourcentages pouvant dépasser les 60% de filles mariées avant 18ans. Selon les données officielles du ministère du genre, de la famille et de l'enfant, 43% des filles sont mariées avant d'atteindre leur majorité. A cet effet, nous soulignons comme principales causes du mariage précoce : l'inégalité des sexes, la pauvreté, les coutumes et les grossesses précoces (Cirhuza Masheka, 2020).

Ces pratiques permettent l'exploitation sexuelle et mettent en danger la santé de la fille. De fait, les propos suivants obtenus auprès d'une élève du Lycée de TSINGA pendant la pause expliquent ces pratiques :

*« J'ai eu une hypertension, j'ai subi le stress, quand j'ai été précocement marié à l'âge de 11 ans quand je faisais la classe de 6e au second trimestre ». **Entretien n°7***

En effet, les normes sociales et les rôles assignés à chaque sexe affectent la capacité des filles à poursuivre leurs études. En plus, les personnes interrogées dans les entretiens soulignent par des témoignages sensibles, comment les mariages précoces et forcés ont conduit l'arrêt brutal de leurs études qui se déroulaient parfois dans de bonnes conditions, et que cette situation a été pour elles, un véritable frein à leur épanouissement. Des témoignages des personnes interrogées, il résulte que les mariages précoces et forcés rendent les jeunes filles vulnérables, angoissées et peu confiantes.

3.2.4. LA PAUVRETE COMME AUTRE FACTEUR EXPLICATIF DU DECROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LA JEUNE FILLE DU LT

Les personnes interviewées lors de nos entretiens ont souligné la pauvreté comme obstacle à leur scolarisation. La pauvreté est un phénomène complexe, pluridimensionnel, ne pouvant être réduit à sa simple expression monétaire (c'est-à-dire à un niveau insuffisant de ressources économiques pour vivre de façon décente). Le PNUD déclare ainsi que « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel-un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. De même, la Banque mondiale affirme que la pauvreté a des « dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres » (BM2000 :1). Cette pauvreté peut s'illustrer à travers ce cas obtenu lors de notre entretien avec Mireille vendeuse de beignets à la briqueterie :

*« Je suis Mireille âgée de 15 ans, 8^{eme} enfants d'une famille de 12
J'ai arrêté l'école en classe de 5^e au détriment de mes frères car mes
parents ont privilégié les autres disant que comme ils sont déjà
avancés le mieux c'est qu'ils continuent là plus tard ils pourront
travailler et me renvoyer à l'école ; je quittais le quartier émia pour
le Lycée de*

*TSINGA à pied parfois je n'y allais même pas par faute de moyen ». **Entretien
n°8 Briqueterie***

Parmi l'ensemble des déterminants du décrochage scolaire, la situation de pauvreté est le facteur majeur, comme le démontre l'indice du milieu socio-économique (IMSE 2016). Selon une étude québécoise, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) ou d'une qualification après cinq ans dans le réseau public est de 70% en milieu favorisé et de 52,7% en milieu défavorisé (Homsy et Savard, 2018). En outre, la pauvreté vue comme facteur de l'abandon scolaire agit différemment selon qu'on parle des garçons ou des filles. Car pour les filles, cela signifie être dans l'impossibilité d'accéder à des produits de première nécessité au quotidien comme les serviettes hygiéniques et se retrouver dans des positions de choix entre l'école et la quête de survie. Certaines jeunes filles du lycée de Tsinga ont souligné cette dimension au cours des entretiens. Et c'est une réalité par exemple au Malawi, où seulement un tiers des filles sont inscrites à l'école secondaire. L'une des raisons de cette faible assiduité

est l'absence de produits d'hygiène abordables qui leur permettraient d'aller en cours pendant le période de menstruation.

Les parents interrogés lors de notre terrain sur les raisons du décrochage scolaire de leurs filles évoquent souvent des questions d'argent (frais de scolarité et coût de renoncement). Allant dans le même sens, (Mahula, 2018) disait déjà :

« La pauvreté est la cause primordiale. Dans la majorité des pays d'Afrique, le nombre d'enfants dans le ménage ne permet pas à tous /es d'aller à l'école ou plusieurs frais sont exigés. La gratuité de l'éducation (de tous les frais) est le seul remède malheureusement, les budgets des états/gouvernements ne sont pas à la hauteur de couvrir l'ensemble des frais » ; suivant la même logique, (Sayumwe, 2019) disait :

Les causes comme la plupart des commentaires l'on déjà dit, c'est lié a peu de chose la culture des sociétés qui assignent les filles aux travaux ménagers et les frais extrascolaire, les distances à parcourir et le manque de quoi manger de retour des écoles. Mais en grande partie c'est lié à la pauvreté des familles.

En effet, l'extrême pauvreté et la pauvreté qui touche 40 à 50% de la population des pays dans un tel contexte, le cout élevé des dépenses d'éducation a la charge des familles constitue à la fois, un frein à la scolarisation et un puissant facteur d'échec et de décrochage scolaires.

3.2.5. LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Le concept du harcèlement scolaire a été forgé au début des années 1970 par le psychologue Dans Olweus à l'occasion d'études réalisées dans des établissements scolaires scandinaves, à l'issue desquelles il a établi trois caractères (le ou les agresseurs agissent dans une volonté délibérée de nuire ; les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée ; la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique) permettant de définir le harcèlement. Concernant notre cadre d'étude, l'enquête 6 a souligné des événements proches de cette définition l'ayant poussé hors de l'école ; enquêté 9 rencontré dans un salon

de coiffure de la place qui nous conte son histoire Cheveux bruns, yeux noirs, **répondante 9**, le ton posé, raconte :

*« Des insultes. On me disait que je puais, que j'étais moche. »
La situation a empiré. « On me traitait de chien. On disait des choses fausses à mon sujet. » « J'avais honte de moi ». Impossible je me suis fait harceler en 5e et en 4e. Au bout de quelques semaines, j'ai commencé à recevoir des moqueries alors de partager sa souffrance. « Je n'en parlais pas du tout. Je disais à ma mère que tout allait bien, je souffrais psychologiquement. Je n'avais plus confiance en moi, ni en personne. »*

Le harcèlement en milieu scolaire prive des millions d'enfants et de jeunes de leur droit fondamental à l'éducation. Un rapport récemment publié par l'Unesco révèle que plus de 30% des élèves dans le monde ont été victimes de harcèlement, ce qui a des conséquences désastreuses sur le plan des résultats scolaires, de la déscolarisation et de la santé physique et mentale (Unesco, 2020).

En effet, tous les enfants peuvent être victimes de harcèlement, mais les faits montrent que les enfants perçus comme « différents » à un titre ou un autre y sont plus exposés. Les causes principales sont les suivantes : l'apparence physique ; les différences ethniques, linguistiques ou culturelles ; le genre, notamment le fait de ne pas se conformer aux normes et aux stéréotypes de genre ; le statut social ; et le handicap.

Le harcèlement est l'une des formes les plus répandues de violence à l'école, et touche un jeune sur trois. Il désigne un modèle de comportement intentionnel et agressif se produisant de manière répétée à l'encontre d'une victime. Il peut prendre différentes formes : le harcèlement physique, y compris les coups de pied et la destruction des biens ; le harcèlement psychologique, comme les moqueries, les insultes et les menaces ; ou relationnel, par la diffusion de rumeurs et l'exclusion du groupe ; le harcèlement sexuel, comme le fait de se moquer d'une victime par des plaisanteries, des commentaires ou des gestes à caractère sexuel dans certains pays. Lors de notre entretien, les personnes interrogées ont mis l'accent sur le harcèlement sexuel et le harcèlement physique

En effet, le harcèlement sape le sentiment d'appartenance à l'école et nuit à l'engagement dans l'éducation. Les enfants fréquemment harcelés sont plus susceptibles d'exprimer un sentiment d'exclusion et la volonté de quitter l'école.

3.2.6. LE PHENOMENE DES GROSSESSES PRECOCES COMME UN AUTRE FACTEUR QUI INFLUENCE LE DECROCHAGE SCOLAIRE DE LA JEUNE FILLE DU LT

Une grossesse précoce est une grossesse qui survient chez la jeune fille avant le temps c'est-à-dire avant l'âge de 18ans et qui cause des problèmes de santé. Elle peut être désirée ou non. Une grossesse non désirée est une grossesse non voulue, qui peut aussi causer des problèmes de santé. Outre les risques de mortalité maternelle liés à la grossesse ou l'accouchement, les jeunes mères sont également susceptibles de contracter des infections sexuellement transmissibles et de développer des effets psychologiques préjudiciables à leur santé (dépression, stress...). C'est le cas de l'enquête n° 10 rencontré au cours de notre entretien qui s'exprime :

« La têtutesse m'a obligée à laisser les études, de quitter les bancs pour m'occuper de mon enfant. Je suis tombée enceinte en classe de 4^e j'ai donc été contrainte d'abandonner mes études pour m'occuper de l'enfant ; ma mère m'a fait comprendre qu'elle n'a pas le temps pour s'occuper de l'enfant encore moins de l'argent pour une nounou.

» Enquête numéro 10

La question des grossesses précoces suscite une vive préoccupation en raison du nombre croissant de cas recensés chaque année. Elles concernent les filles enceintes dont le jeune âge accroît les risques d'effets sur la santé et les conséquences négatives. Au Bénin, par exemple entre 2018 et 2019, c'est près de 1.122 cas de grossesses qui ont été répertoriés dans les établissements scolaires. C'est un phénomène qui prend de l'ampleur et demeure un problème social. Ces grossesses précoces conduisent à l'abandon scolaire. On assiste alors à un décrochage scolaire. C'est le cas par exemple des jeunes filles du lycée de Tsinga qui sortent sans aucun diplôme de l'école. Toutefois, même si des études se sont penchées sur la fécondité des jeunes et les pratiques sexuelles en milieu jeune, il n'existe pas des statistiques pour cerner de façon Exhaustive l'ampleur du phénomène en milieu scolaire. Cependant, les résultats d'une étude similaire ont montré l'existence de ce phénomène dans les écoles : 41,7%

avaient déclaré connaître au moins un cas de grossesse au niveau de l'école primaire et 57,5% au niveau du secondaire.

Des différents élèves décrocheurs ayant constitué notre population d'étude ont affirmé avoir été victimes des grossesses précoces car sur quatre filles interrogées deux sont des mères d'enfants. Ce phénomène réduit les chances des jeunes filles de terminer le cycle scolaire. Selon le Baromètre communautaire 2016, 12% des jeunes filles sont freinées dans leurs études à cause des grossesses précoces. Il faut noter que ces grossesses précoces contraignent les adolescents à quitter l'école. Elles sont la conséquence des mariages précoces et forcés, des violences sexuelles et du nonaccès à la contraception et à l'avortement.

En effet, les responsables interrogés sur le terrain nous ont fait comprendre que les grossesses surviennent en majorité entre 14 et 16 ans dans les classes comprises entre la 5^e et la seconde. Et ces filles qui tombent enceinte en milieu scolaire arrêtent les cours, mais l'enfant seulement parmi celles qui arrêtent, peu sont celles qui reprennent après l'accouchement. Tel est le cas de l'une de nos élèves qui a laissé l'école l'année passée après l'accouchement car elle dit qu'il n'y a personne pour s'occuper de « élève de classe de 4^e esp » et pas d'argent pour une nounou ». **(Témoignage d'une responsable des APPS de cet établissement).**

Parallèlement aux facteurs d'ordre sociaux du décrochage scolaire et des différents témoignages recueillis auprès des responsables du Lycée et des élèves, il existe d'autres facteurs ou barrières qui influencent sur l'éducation de la jeune fille.

3.3. LES FACTEURS EXTERNES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE LIÉS A LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE

Violette (1991) indique que le décrochage n'est pas toujours lié aux difficultés scolaires. L'environnement et l'encadrement familial de l'élève jouent un rôle important dans le phénomène de l'abandon scolaire et la trop grande permissivité parentale conduirait au décrochage (Doucet, 1993).

3.3.1. LES FACTEURS FAMILIAUX COMME CAUSE DU DECROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LA JEUNE FILLE

Les facteurs familiaux renferment des variables telles que la structure familiale (traditionnelle ou transformée), la taille de la famille, la relation parent-enfants, les styles parentaux et les comportements parentaux à l'égard de la tâche scolaire. La famille est le

premier lieu de vie de l'enfant, c'est le lieu dans lequel va débiter le développement de sa personnalité. C'est une période primordiale au niveau du développement de l'enfant et le moindre dysfonctionnement peut avoir un impact considérable.

L'équilibre familial est ressenti comme une condition au développement psychomoteur de l'enfant. Le moindre sentiment de rejet est vécu de façon traumatisante sur le plan physique et mental (Dolto, 1989).

3.3.1.1. Le poids crucial du contexte familial et social

En tant que cellule fondamentale de la société, pont entre cette société et l'individu, et matrice intégrative de l'être humain dans cette société, la famille est la matrice organisatrice de la vie sociale de l'enfant et son rôle traditionnel est celui de l'éducation. Et, de ce fait, elle joue un rôle prépondérant dans la socialisation de l'enfant.

Pour mieux observer les facteurs familiaux, nous avons pris en considération et selon les données recueillis sur notre terrain :

- La religion ;
- L'environnement familial ;
- Le niveau de revenus des parents ou des encadrants

Pour Langevin (1993), le facteur le plus constamment retrouvé au sein des familles des décrocheurs est d'ordre socioéconomique : familles démunies sur les plans économiques et culturels. Il semble aussi que le taux de sous-scolarisation de la famille soit un des éléments qui conduisent à l'abandon prématuré des études (Larue et Chenard, 1992). Par ailleurs, la situation familiale des jeunes lorsqu'ils fréquentent l'école secondaire influe dans une certaine mesure sur la poursuite ou sur l'abandon des études (Sullivan, 1988). Les décrocheurs proviennent en général de famille dont les parents sont divorcés, dont le revenu familial est inférieur à la moyenne et dont le père se retrouve aux échelons inférieurs des catégories professionnelles.

Le décrochage scolaire se joue en partie en dehors de l'école. Plusieurs déterminants ont été d'ores et déjà repérés par les chercheurs, notamment les facteurs familiaux et sociaux : la situation socioéconomique de la famille et les conditions qui lui sont associées (conditions de logements, comportements à risques, inégalités en matière de sante), la monoparentalité,

un faible investissement parental dans la scolarité, des raisons familiales conflictuelles, les pratiques traditionnelles et religieuses et le faible niveau d'éducation des parents.

3.3.1.2. L'environnement familial comme facteur du décrochage scolaire

Sans surprise, l'environnement familial est identifié comme pouvant jouer un rôle dans le processus de décrochage scolaire : le risque de décrochage est plus important pour les jeunes issus de familles modestes ou défavorisées. L'enquêté n°11 rencontré dans mon quartier (Nkomkana) auprès de sa famille avec la permission de sa mère justifie ce cas :

« Je suis la troisième née d'une famille monoparentale de dix enfants, j'ai laissé mes études en classe de 3^e pour accompagner ma mère dans ces activités quotidiennes pour subvenir aux besoins de mes cadets. » Enquêtée numero11

Langevin, constate que les abandons se produisent surtout dans les familles de quatre enfants et plus. Pare-Kabore note que la structure de la famille, la classe sociale, le niveau économique, la dynamique sociale de la famille, les modes de prise en charge des enfants, le niveau d'instruction du père et de la mère, le statut du ménage, la taille de la famille, les commodités domestiques, les moyens financiers, les coûts des fournitures, les frais de scolarité, les coûts directs et les coûts d'opportunité de la scolarisation des filles, etc. ont un impact direct sur la scolarisation et le survie scolaire des filles. Ainsi, parmi les jeunes décrocheurs interrogés les enfants d'ouvriers comptent parmi eux quatre fois plus de décrocheurs que les enfants des cadres.

En effet, la famille influence cependant de multiples manières là (non) réussite scolaire : le style éducatif (plus ou moins autoritaire et/ou structuré), le capital culturel, les valeurs et les attentes des parents vis-à-vis de l'école, l'accompagnement scolaire peuvent être facteurs de décrochage scolaire.

Parmi les jeunes rencontrés, une majorité d'entre eux ont un parent dont le niveau de diplôme est inférieur ou équivalent au probatoire. De nombreux parents sont au chômage et pour ceux qui occupent un emploi, il s'agit le plus souvent de postes d'employés ou d'ouvriers par exemple : ménagère etc. Les jeunes enquêtés ne font pas le lien entre le statut social de leurs parents et la rupture précoce de leur scolarité. Ils évoquent plutôt le fait que, pour leurs

parents, les études ne sont pas une priorité. Voici quelques exemples des témoignages recueillis lors de notre entretien auprès des familles :

« La plupart de ma famille, ils ont arrêté l'école à l'âge de 16ans. Donc après, les enfants font pareil... Moi, pourquoi j'irais à l'école ? Parce que ma mère elle a arrêté à 16ans déjà. Et regarde, elle travaille et tout. Pourquoi aller à l'école » **Femme, 18 ans, musulmans.**

« Ce n'est pas un truc important. (...) pour eux. (...) D'aller au moins jusqu'à 16ans, oui. Mais après, non. Ils m'ont dit : si tu veux continuer continue, si tu veux arrêter arrête. » **Femme, 17ans, nordiste.**

Cependant, d'autres jeunes rencontrés sont préoccupés par les difficultés financières de leur famille. Beaucoup veulent travailler pour aider leur famille ou pour financer leurs envies (permis, voyages, passions...). Parfois, la mise en couple ou l'arrivée d'un enfant les oblige à quitter le lycée. Source d'angoisse, la recherche de l'équilibre financier de la famille complique et/ou modifie la scolarité. Ces propos sont illustrés à travers les entretiens reçus par les élèves décrocheurs du Lycée de Tsinga :

« C'est à partir de la 4e que j'ai voulu arrêter puisque c'est depuis cette classe qu'on a des problèmes d'argent. » **enquête 8, 16ans, musulmans.**

« Je voulais travailler (...) fallait que j'ai de l'argent (...) c'était pour moi, pour ma famille (...) et fallait que j'aide un peu ... Je commençais à devenir un homme, je n'avais pas de sous pour payer mon permis. (...) là tous les mois je donne de l'argent à ma mère. » **Homme, 20ans musulmans.**

« Ça me plaisait plus ce que je faisais, je me mariée, j'ai un foyer donc faut que je travaille. » **Fille, 20ans, chrétienne.**

En effet, certains jeunes rencontrés ont évoqué le manque d'implication de leurs parents dans leur parcours scolaire. Voici quelques témoignages recueillis lors de notre entretien :

« En fait mon père il faisait tout pour que je réussisse, et ma mère en gros... Voilà elle était trop là. Elle s'échappait des problèmes. » **Homme, 17ans, chrétiens.**

« Lui il s'en fout de ça (...) Mais c'est plus ma mère qui est derrière moi par rapport à l'école et tout. C'est elle qui me suit. Après mon père il est là parce que c'est mon père. Il n'en a rien à foutre, si je n'ai pas d'avenir c'est de ma faute à moi, ce n'est pas de sa faute à lui. » **Homme, 15ans, musulmans.**

Par ailleurs, quand la plupart des jeunes rencontrés évoquent des parents impliqués dans leur scolarité, notamment en les aidant à la réalisation des devoirs, en participant aux réunions parents -professeurs ou tout simplement en les motivant, d'autres ont témoigné de la difficulté de leurs parents à les aider et à les soutenir dans leur parcours scolaire, par exemple du fait qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue française. Cette interview peut illustrer ces propos :

« Mes parents...ils parlent qu'un tout petit peu français. Ils ne savent pas lire et écrire. Mon père il sait lire mais (...) c'est juste...et ma mère, elle ne sait pas lire, pas écrire. » **Fille, 18ans musulmans.**

L'environnement et l'encadrement familial de l'élève jouent un rôle important dans le phénomène de l'abandon scolaire et la trop grande permissivité parentale conduirait au décrochage (Doucet, 1993). En effet, Doucet (1993) observe que la majorité des décrocheurs sont issus de familles dont les parents exercent peu d'autorité alors que les élèves qui poursuivent leurs études vivent dans un milieu qu'il décrit comme « démocratique-autoritaire ».

3.3.1.3. Les pratiques traditionnelles et religieuses comme facteur du décrochage scolaire

Elles sont souvent un blocage à la scolarisation des filles. Au nord du Cameroun par exemple, il vaut être un garçon pour avoir la chance d'aller à l'école, compte tenu des normes

traditionnelles. Certains parents, bien qu'ayant fait des études universitaires, restent fidèles à leur tradition de base qui veut que seul le garçon ait droit à un niveau d'étude élevé. Même pour ceux qui ont accepté d'envoyer leurs filles à l'école, ils estiment que lorsqu'elles savent lire et écrire, cela est suffisant. Ainsi, dans cette partie du Cameroun fortement marquée par la religion musulmane, nombreux sont ceux qui estiment qu'une fille éduquée sera plus tard une épouse insoumise, orgueilleuse, et voulant toujours montrer à son épouse qu'elle est intelligente.

Les parents interrogés tiennent les mêmes propos :

« Très souvent nous préférons le « makaranta » car pour nous, l'école européenne s'arrête ici. Tu veux fréquenter, être instruite, avoir un bon boulot, un bon mari. Tout ceci s'arrête ici car au « makaranta », on t'enseigne ta religion : tu dois connaître ton Dieu, ton créateur et son prophète ce qui fait que si tu ne pars pas tu ne sauras jamais tout ceci.

Car l'islam a cinq piliers : l'attestation de la foi, les cinq prières, le jeûne du mois de ramadan, la zakate ; ce qui fait que si tu ne pars pas à l'école coranique, tu ne sauras pas tout ça et c'est la raison pour laquelle nous préférons l'école coranique à l'école européenne car elle nous enseigne les choses de la terre et l'au-delà. Bien plus, à l'école coranique nous préférons le mariage à autre chose car on t'apprend beaucoup de chose concernant le mariage exemple : « quand tu finis les rapports, il y'a un bain que tu dois faire et ce n'est qu'à l'école coranique qu'on t'apprend sur notre religion, sur le statut de tout un chacun que ce soit les parents, tes enseignants, le voisinage. Ceci dit, quand tu as un petit niveau d'étude, les parents préfèrent interrompre l'école européenne et t'envoyer en mariage. »

Samira, 20 ans musulmane.

En ce qui concerne la coutume, cette répondante continue en disant : « Nous avons tendance à dire que quand une fille a trop fréquenté, elle a tendance à être contre son mari. Car lorsqu'il dit ça elle dit non c'est plutôt comme ceci. Plus loin, tu peux même contre tes parents car lorsqu'ils disent un mot tu dis que tu connais tes droits ; c'est pour éviter tout ceci

que les parents préfèrent nous envoyer en mariage tôt avant que nos esprits s'ouvrent. On ne te laisse pas l'opportunité de faire tous ces choses. Aussi, il y 'a l'âge pour les prétendants et quand tu dépasses cet âge, pour que quelqu'un vient demander ta main c'est très difficile c'est donc la raison pour laquelle on se presse de nous envoyer en mariage quand elle encore très jeune. » Cependant, dans certaines sociétés, les filles sont considérées comme un fardeau pour la famille. Leur éducation n'a aucune importance car leur destin est d'être mariées jeunes et de s'occuper des tâches ménagères et des enfants. (Unesco, 2018).

Ce chapitre nous a permis de mettre à nu les différents facteurs qui justifient le décrochage scolaire chez la jeune fille du LT. Nous en sommes parvenus à ceci : ils sont de natures diverse (sociaux, économiques, Culturels, familiaux, individuel et varient selon les enquêtés. Pour compléter la compréhension du phénomène de décrochage scolaire dans la ville de Yaoundé II, et plus précisément au Lycée de Tsinga, il semble utile d'avoir un regard sur les actions de l'Etat et des ONG comme Plan International par exemple. C'est l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : FACE AU DECROCHAGE SCOLAIRE : L'ETAT, LES ONG ET LEURS ACTIONS

Ce chapitre a pour objet de faire ressortir les actions de l'Etat et les travaux des ONG tel que Plan International autour de la question du décrochage scolaire.

Comme nous l'avons vu et démontré au chapitre précédent, les causes liées au décrochage scolaire sont variées et complexes. Blaya (2010) évoque notamment des facteurs individuels, familiaux, sociaux ou scolaires. Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour combattre ce phénomène grandissant. La lutte contre le décrochage scolaire fait partie des priorités des gouvernements de nombreux pays européens (Blaya, 2010 ; Esterle-Hedibel, 2006) et africains. Ce choix s'explique par les nombreuses conséquences négatives supposément attachées au décrochage, tant du point de vue des jeunes concernés qu'au niveau sociétal (Bjerk, 2012) . Plusieurs éléments ont convergé au début du siècle et ont favorisé l'émergence de la question du décrochage scolaire. Un premier élément se situe au niveau des politiques européennes. Avec le sommet de Lisbonne en mars 2000, les membres de l'union européenne fixent un ensemble d'objectifs en matière d'éducation et de formation, dont celui de réduire les sorties précoces du système éducatif. Relancée en 2009 dans le cadre stratégique « Education et Formation 2020 », la lutte contre le décrochage scolaire constitue une stratégie commune, déclinée de manière relativement diversifiée selon les contextes nationaux. Toutefois, à ce niveau, les préconisations portent essentiellement sur la prévention du décrochage scolaire (European commission, 2014). Ces politiques ont ensuite influencé des engagements au niveau des organisations internationales comme l'Unesco.

Au Cameroun, des politiques éducatives et actions publiques sont proposés pour lutter contre ce phénomène. Celles –ci jouent un rôle important dans le développement, l'éducation et la formation efficace des enseignants et de tous les acteurs.

4.1. LA PERSPECTIVE DE L'ÉTAT ET DE SES PARTENAIRES DANS L'ÉDUCATION

S'appuyant sur la loi d'orientation de 1998, qui assigne au système éducatif les missions telles que la formation des citoyens enracinés dans leur culture , mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun ; la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité , le sens de l'honneur, l'honnêteté, l'intégrité ainsi que le sens de la discipline ; l'éducation à la vie familiale ; l'initiation à la culture et à la

pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes les formes de discriminations, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et la promotion de l'intégration régionale et sous régionale ; à la culture de l'amour, de l'effort et du travail bien fait, la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat ; plus également au développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise ; à la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant ; ainsi que à la promotion de l'hygiène et de l'éducation à la santé etc. Et sur la vision de développement du pays à l'horizon 2035, le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) prescrit une réorganisation du secteur de l'éducation en vue d'offrir : un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire ouvert au plus grand nombre d'enfants de 6 à 15 ans, et permettant de porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent.

A côté, neuf principes sous-tendent les actions entreprises dans le cadre de la présente stratégie parmi lesquels : l'orientation du système éducatif et de formation vers la croissance et l'emploi, la réduction de toutes sortes de disparités ; l'encouragement de l'offre privée d'éducation etc.

4.1.1. L'ORIENTATION DU SYSTEME EDUCATIF ET DE LA FORMATION VERS LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Ce principe vise à conférer plus de pertinence aux contenus de formation. A ce titre la mise en place de l'enseignement fondamental dont la finalité est de donner à chaque jeune camerounais un socle minimal de connaissances et de compétences sera déterminante.

4.1.2. LA REDUCTION DE TOUTES SORTES DE DISPARITES

Il est à noter que la réalité du droit à l'éducation et la démocratisation effective du système supposent que l'Etat assure l'éducation pour tous dans le cycle primaire et une égalité d'accès à une éducation de qualité dans les autres niveaux d'enseignement. Cependant, les mesures à prendre pour promouvoir l'égalité et l'équité impliquent : - La poursuite des efforts vers la gratuité effective de l'école primaire ; une discrimination positive dans l'allocation des ressources ; la stabilisation des maitres dans les zones difficiles peu scolarisées ; une aide à la fréquentation scolaire au profit des populations les plus fragiles(en raison de leur pauvreté, de leur lieu d'habitation et de leur genre) ; enfin la prise en compte des questions liées à l'éducation inclusive et aux populations déplacées vivant sur le territoire.

4.1.3. ENCOURAGEMENT DE L'OFFRE PRIVEE D'EDUCATION

En effet, le gouvernement du Cameroun garantit le droit des organisations privées, des particuliers, des collectivités locales, des confessions et de tout autre agent qui en a les moyens de créer et de gérer des structures éducatives en conformité avec les lois et règlements en vigueur et selon leurs principes propres. C'est le sens de la loi numéro 2004/022 du 22 juillet 2004 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun qui prévoit deux types d'établissements privés : les établissements libres et les établissements sous contrat.

Ainsi, le gouvernement, soucieux de créer ou de renforcer un environnement incitatif, développera un partenariat large, efficace et mieux organisé, avec divers acteurs et partenaires : collectivités locales, confessions religieuses, communautés locales, ONG, entreprises, particuliers, etc.

4.2. TRAVAIL DES ONG AUTOUR DE LA QUESTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

4.2.1. LES MESURES PRISES AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

4.2.1.1. Avant la pandémie du covid-19

Voici les propos d'une responsable du Lycée de Tsinga chargé des APPS :

« Avant la pandémie, nous organisions des séminaires qui se tenaient chaque mercredi 1 à 2 heures de temps ; ceci se faisait dans l'après-midi après les cours, avec les élèves de 5^e en terminal. » ; « le lundi durant les heures creuses et pendant la levée des couleurs (5a 10min) : pour les élèves dont de 6^e en terminal ». « Nous les sensibilisons à travers les causeries éducatives : sur les grossesses précoces et indésirées, sur les stupéfiants en milieu scolaire, les jeux tels que jeu de carte au sein de l'établissement, et sur les mariages précoces sans distinction de sexe ».

4.2.1.2. Pendant la pandémie du covid-19

Avec l'avenu de cette pandémie, tout a été modifié : « Les tranches horaires ont été réduites ; les causeries éducatives sur la prévention des grossesses précoces se font à présent

par groupe et à travers : « le Council » c'est-à-dire entre l'élève et le personnel éducatif de l'établissement. »

4.2.2. LES MESURES PRISES AU NIVEAU INTERNATIONAL

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité dans tous les pays et un enjeu dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Elle articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire que chaque jeune puisse construire son savoir professionnel et réussir sa vie en société. Dans la problématique telle que décrochage scolaire l'importance de travailler en concert semble encore plus d'actualité. Potvin et Tieche (2012) précisent qu'« *il s'agit non seulement de collaborer pour mener à bien le port d'accrochage d'un élève en situation de décrochage, mais de mobiliser des communautés d'acteurs et des réseaux concernés par la situation* » (p .6).

La multiplication des dispositifs éducatifs « partenariaux » Barrere (2013). Le plus souvent mit en œuvre par les collectivités territoriales, s'accompagne par la reconfiguration des rapports et du travail éducatif entre les différents acteurs. Il s'agit de contribuer à identifier les actions et les pratiques éducatives destinées à prévenir le décrochage scolaire dans une perspective de décloisonnement des mondes scolaires et extrascolaires qui s'appuie sur une dynamique émergente existante sur un territoire et en travaillant sur le lien entre les structures éducatives et sociales qui partagent le même objectif de réussite et d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes.

4.2.2.1. Les travaux de plan international

Plan international est un réseau d'ONG qui œuvre pour faire progresser les droits des enfants et l'Égalité entre les filles et les garçons. Ce réseau, créé en 1937, est présent dans 75pays et conduit près de 2000 projets à travers son système de parrainage et ses programmes en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Asie et en Amérique latine. En réalité, cette ONG agit afin de répondre aux besoins vitaux des enfants et des jeunes : leur protéger contre l'exploitation et la violence, leur donner un accès à l'éducation et à la formation professionnelle et leur permettre de valoir leurs droits sont les priorités de celle-ci. Plan œuvre pour le bien-être de la jeune fille voici un Exemple :

« En cette année 2020-2021, nous avons reçu des dons distribués par Plan, à nous les filles ayant réussi les examens de fin d'année : Des

livres scientifiques, des cahiers travaux pratiques, des boites académiques et une somme de 10000 francs. » Enquêté 7,14ans.

Par ailleurs, Plan International accompagne plus de 40,5 millions d'enfants et de jeunes, dont 21 ,6 millions de filles Parmi ces enfants bénéficiaires, 1 ,3million sont parrainés par les 1,1 million de marraines et parrains qui soutiennent Plan International. L'ONG intervient dans le cadre des principes établis dans les traités internationaux. Elle inscrit son action dans le cadre de la convention Internationale des droits de l'enfant de 1989 et des objectifs du millénaire pour le développement adopté en 2000 (Plan-International ,2012).

Mariages forcés, grossesses précoces, esclavage, violences... Chaque jour les filles sont victimes des pires discriminations. Elles sont encore 132 millions à être privées d'école. Pourtant, l'éducation d'une fille est primordiale pour son avenir comme pour lui et sa communauté. En rappelant que l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, Plan agit pour transformer la vie des millions de filles victimes d'inégalités et de discriminations dans le monde. Ainsi, l'ONG organise chaque 11 octobre, la journée internationale des filles, pour que celles-ci aient le droit de devenir des femmes libres demain grâce à l'éducation.

D'après Plan International : « 132 millions de filles sont toujours privées d'école à l'exemple des filles de la religion septentrionale du Nord cameroun,1 fille sur 5 est mariée de force avant ses 18ans, cas de la jeune fille du Lycée de Tsinga dans le centre du Cameroun, 3,5millions de filles ont bénéficié d'un meilleur accès à l'éducation grâce aux actions de cette organisation en2018 et 2021 avec les dons offerts par cette ONG aux jeunes filles du lycée de ».

En effet, quatre valeurs gouvernent les actions de Plan sur le terrain : « Nous sommes ouverts et redevables ; Nous travaillons bien ensemble ; Nous œuvrons pour un impact durable ; Nous visons l'inclusion et l'autonomisation. ». Ceci dans l'objectif d'autonomiser durablement les plus vulnérables, en particulier les filles et les jeunes femmes, à travers l'éducation inclusive et l'insertion socio-économique dans arrondissements de la capitale de Yaoundé. Cependant, le projet Avenir a été conçu dans le but d'assurer l'accès à l'école des enfants les plus marginalisés, à l'exemple des filles ; Exemple 1 : lors de la phase 1 du projet, 165enfants déscolarisés dont 78filles ont retrouvé l'école et 126jeunes dont79% de jeunes femmes ont pu accéder à des formations. Exemple 2 : Le taux de réussite à l'examen de fin de primaire a par ailleurs augmenté de 20points dans l'arrondissement de Yaoundé II. Afin de

renforcer l'impact du projet, la phase 2 a pour objectif de faciliter la transition vers le collège des élèves et l'achèvement du premier cycle du secondaire. Exemple 3 : voici quelques fragments de discours prononcé par Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU Femmes, à la conférence intitulée : Autonomiser les femmes grâce à l'éducation du jeudi 11 octobre 2012. « Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à Fabiola, qui vient du Cameroun et est parmi nous aujourd'hui. Fabiola a participé à la commission de la condition de la femme cette année et a ardemment défendu les droits des femmes et des filles. Elle a activement milité pour créer une journée internationale de la fille. Et elle fait entendre sa voix dans son pays pour mettre fin au mariage des enfants dans sa communauté. Son travail acharné a déjà produit des résultats. (...).

L'éducation offre davantage de perspectives pour les filles : elles sont en meilleur santé, elles se marient plus tard et elles ont des enfants un plus grand accès au planning familial et aux informations sur la santé sexuelle et reproductive (...). Nous mettons l'accent sur l'éducation des filles parce qu'elle les met sur la voie de perspectives économiques et d'une participation améliorées dans leurs sociétés. (...). Nous félicitons Plan International pour son rapport détaillé sur L'état du monde des filles de 2012. Une des phrases du rapport m'a particulièrement frappé : L'éducation ne peut peut-être pas transformée à elle seule la société dans laquelle nous vivons, mais aucune transformation ne se fera sans éducation. (...). C'est la raison pour laquelle nous devons redoubler d'efforts et adopter une approche globale de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes. (...). Le droit vital à l'éducation doit être renforcé par la promotion et la protection de tous les droits de l'homme. Etc. »

En collaboration avec le gouvernement camerounais, Plan International est associé à deux ONG locales à savoir :

- The Cameroon Education for All Network (CEFAN) qui dispose d'une solide connaissance du domaine de l'éducation et d'une importante expérience en plaidoyer

- L'Amicale des jeunes solidaires de la briqueterie(AJSB), qui bénéficie d'un fort ancrage communautaire et qui intervient notamment auprès des jeunes sur la mobilisation sociale, les acteurs institutionnels des ministères de l'éducation, de l'emploi, de la famille ainsi que des mairies de Yaoundé II et VII qui constituent par ailleurs des partenaires clés.

En réalité, Plan agit pour favoriser la scolarisation des filles et leur maintenir dans un système éducatif de qualité pendant au moins 9ans, pour leur permettre de construire leur avenir. Plus encore, celui-ci lutte contre les inégalités pour permettre aux filles de se construire un avenir pour devenir des femmes libres et aux pays d'atteindre l'égalité entre les filles et les garçons. Ceci étant : cet ONG distribue des bourses et des fournitures scolaires aux filles et aide les parents à payer leurs frais de scolarité, car la pauvreté des familles est le premier frein à leur éducation. Également, celle-ci sensibilise des filles, les parents et les communautés à l'importance de l'éducation des filles grâce aux équipes locales qui font du porte à porte à l'exemple de la sensibilisation faite le mercredi 12 novembre 2019 au quartier briqueterie sur la nécessité de la scolarisation de la jeune fille. S'appuyant sur ces travaux faits par Plan

International, Grégoire Ali-Djoto, responsable de l'enseignement du programme de cette ONG pour la réforme des collèges au Togo soulignent en ces termes : « Les sensibilisations pour l'éducation des filles ont permis de ramener à l'école des filles en décrochage scolaire. ». A côté s'ajoute Aminatou, 8ans, bénéficiaire du programme d'éducation des enfants au Cameroun s'exprime également : « *J'ai appris l'importance de mes droits en tant que fille, je sais que mon éducation est très importante* ».

Bien plus, Plan international sensibilise les garçons à l'égalité filles-garçons pour qu'ils prennent conscience qu'elles ont les mêmes droits qu'eux : « En tant que garçon, je me dis qu'il faut abandonner l'idée que le garçon doit dominer la fille. Nous avons les mêmes droits et les mêmes capacités. ». Néhémie, 17ans, bénéficiaire du programme de lutte contre les violences de genre au Cameroun, Sénégal et Togo. En effet, cette organisation empêche les mariages d'enfants, les grossesses précoces et le travail infantile qui éloignent les filles de l'école comme nous l'avons vu avec le cas de la jeune fille du Lycée de Tsinga ;elle met en place des séances d'éducation sexuelle pour éviter les grossesses précoces et les maladies qui déscolarisent les filles ;elle sensibilise les filles et les garçons q l'hygiène menstruelle pour que ce sujet ne soit plus tabou et distribue des protections hygiénique pour permettre aux filles de continuer à aller à l'école pendant leurs règles ;Elle plaide auprès des décideurs et décideuses des politiques locales, gouvernementales et internationales en faveur de l'éducation des filles. Elle implique les filles en créant des clubs pour leur permettre de se regrouper, d'échanger, d'apprendre, et d'être informée sur leurs droits comme celui organisée par les responsables des APPS DU Lycée de Tsinga.

Par ces actions, près de trois millions de filles ont été scolarisées en 2017. Ainsi, le mouvement mondial pour l'égalité entre filles et garçons doit se poursuivre et devenir une priorité absolue des gouvernements pour que les filles puissent bénéficier des mêmes droits et les mêmes opportunités que les garçons. Cependant comme précisé par l'objectif de développement durable numéro signé par les Etats membres de l'ONU en 2015, précisément en juin 2018, le G7 réuni au Canada a annoncé un investissement historique de 3,8 milliards dédié à l'éducation des filles en situation de crise ; tout en soulignant que le ministère assure depuis 2005 un suivi personnalisé des élèves quittant l'école sans diplôme.

4.2.3. MESURES TIREES DES EXPERIENCES PRATIQUES DES PAYS

Pour diminuer le risque d'abandon scolaire, il est nécessaire de mettre en œuvre un large éventail d'interventions afin de lutter contre les vulnérabilités décrites préalablement, tels que les facteurs liés à la pauvreté et les problèmes relatifs à la qualité de l'éducation. Cela passe par une politique préventive et une politique curative c'est-à-dire prendre en charge les enfants ayant décrochés. Rappelons que les politiques rapportées ci-dessous sont le fruit de la contribution des pays à la synthèse sur les actions menées pour lutter contre le décrochage scolaire.

Par ailleurs, l'Union européenne propose une typologie des actions de lutte contre le décrochage scolaire en trois grandes catégories (Eurydice, 2014) :

- « Les mesures de prévention, visant à traiter à la racine les problèmes qui pourraient entraîner un abandon précoce ;
 - Les mesures d'intervention, qui ont pour but de résoudre toutes les difficultés pouvant surgir sur le parcours des élèves, en améliorant la qualité de l'enseignement et de la formation et en fournissant un soutien cible ;
 - Les mesures de compensation, qui offrent à ceux qui ont quitté prématurément l'enseignement et la formation de nouvelles possibilités d'obtenir des qualifications. »
- (p 51)

Bien plus, nous avons l'accompagnement dans les lycées par des éducateurs gradués qui, à partir de 2009, la loi sur l'obligation scolaire a permis de renforcer l'accompagnement des élèves en risque de marginalisation scolaire et sociale par l'engagement d'éducateurs

gradués supplémentaires. Plus encore, l'Ecole de la 2^e chance créée en 2009, donne aux jeunes en échec une nouvelle chance de réussite au sein du système scolaire classique.

4.3. ÉLARGISSEMENT DE LA REFLEXION AU-DELA DU TERRAIN D'ENQUÊTE

Pour aller plus loin, nous pourrions envisager de changer de point de vue et nous mettre du côté des élèves décrocheurs et à risque de décrocher dont parler les répondants de cette étude. Nous pourrions avoir leur ressenti, connaître les raisons de ce décrochage et leur demander ce qu'ils aimeraient que l'Etat mette en place pour les aider.

Comme nous l'avons vu et démontré au chapitre précédent, les facteurs liés au décrochage scolaire sont variés et complexes. Baya (2010) évoque notamment des facteurs individuels, familiaux, sociaux. Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour combattre ce phénomène. La lutte contre le décrochage scolaire fait partie des priorités des gouvernements de nombreux pays européens et africains (Blaya, 2010 ; Esterle-

Hedibel, 2006). Ce choix s'explique par les nombreuses conséquences négatives supposément attachées au décrochage, tant du point de vue des jeunes concernés qu'au niveau sociétal (Bjerk, 2012). Plusieurs éléments ont convergé au début du siècle et ont favorisé l'émergence de la question du décrochage. Un premier élément se situe au niveau des politiques européennes.

Avec le sommet de Lisbonne en mars 2000, les membres de l'union européenne fixent un ensemble d'objectifs en matière d'éducation et de formation, dont celui de réduire les sorties précoces du système éducatif. Relancée en 2009 dans le cadre stratégique « Education et Formation 2020 », la lutte contre le décrochage scolaire constitue une stratégie commune, déclinée de manière relativement diversifiée selon les contextes nationaux. Toutefois, à ce niveau, les préconisations portent essentiellement sur la prévention du décrochage scolaire (European commission, 2014).

4.4. L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNE FILLE

« Il n'existe aucun instrument plus efficace que l'éducation des filles », affirmait le prix Nobel de la paix et secrétaire des Nations Unies, Kofi Annan. L'éducation contribue à l'émancipation de la jeune fille et lui permet d'échapper au mariage précoce. Selon l'Unicef, si toutes les filles bénéficiaient d'une éducation secondaire, le taux de mortalité infantile diminuerait de 49% et les mariages précoces de 64%.

4.4.1. IMPORTANCE ECONOMIQUE

L'éducation des filles permet généralement d'accroître leur potentiel de revenu personnel et de réduire la pauvreté dans leur communauté. Selon la Banque mondiale, chaque année d'enseignement secondaire permet aux filles d'accroître leur salaire à l'âge adulte dans une proportion pouvant aller jusqu'à 25%. Ces avantages se répercutent d'une génération à l'autre : les filles qui ont reçu une éducation ont des enfants en meilleure santé, moins nombreux et plus instruits. Pour chaque année d'études supplémentaires de la mère, la scolarité de l'enfant augmente en moyenne de 0,32 année. Chez les filles, le gain est même légèrement plus élevé.

En effet, notons que l'économie prospère avec les femmes dans la mesure où les femmes effectuent 66% du travail mondial et produisent 50% de la nourriture mondiale, pourtant elles ne perçoivent que 10% des revenus !

Aujourd'hui elles représentent 70% des plus pauvres du monde. Les femmes constituent 49,6% de la population mondiale (ONU, 2017). En outre, les femmes ont une place prépondérante dans nos sociétés, malheureusement, à travers l'histoire, elles ont été arbitrairement et injustement défavorisées sur divers aspects de la vie : éducation, travail, politique etc. Aujourd'hui tout indique que le développement est impensable sans les femmes, leur éducation est donc un impératif.

4.4.2. IMPORTANCE SOCIALE

Eduquer une femme, c'est éduquer l'humanité : les femmes ont des potentiels incommensurables, et, comme pour tout être humain, permettrait de les faire éclore et de les mettre au profit de l'humanité. Mais, en raison des croyances traditionnelles, de la pauvreté ou des guerres, des milliers de jeunes filles sont privées de la chance d'aller à l'école. La non scolarisation des jeunes filles prive le monde d'une énorme ressource humaine. Instruites, les femmes pourraient contribuer fortement au bien-être du monde, à la réduction de la mortalité la promotion de l'éducation à la lutte contre certaines maladies, à l'accroissement de l'économie, et cela fortifierait la démocratie pour une société stable et juste. En outre, les filles ayant reçu une éducation ont plus de chances d'obtenir un meilleur revenu une fois adultes, de se marier plus tard, d'avoir moins d'enfants qui seront en meilleure santé, et d'avoir davantage de pouvoir de décision dans leur ménage.

Le foyer d'une femme scolarisée est plus épanoui : une femme heureuse et instruite s'occupe mieux de son foyer ! Les femmes étant un pilier essentiel de la famille, si une femme est instruite elle saurait mieux gérer les dépenses et contribuer à faire des économies. Elle pourrait s'occuper de l'éducation des enfants, avoir des connaissances sur l'hygiène et la nutrition et y être plus attentive. Une femme instruite saurait aussi mieux gérer l'espacement des naissances.

Elle se protège mieux contre les maladies : les femmes qui vont à l'école se prémunissent contre les maladies et les infections sexuelles, elles savent comment éviter les grossesses non désirées.

Elle participe à la consolidation de la démocratie : l'éducation permettra de réduire les disparités qui existent entre les hommes et les femmes. Instruites, elles seront en mesure de prendre part aux élections et de faire des choix éclairés, elles pourront aussi être candidates aux élections et proposer un programme. En réalité, les femmes seront plus aptes à prendre part aux débats politiques, à faire valoir leurs points de vue, de défendre leurs intérêts. Car elles forment une masse importante, et elles sont autant touchées que les hommes par les décisions politiques.

Consciencieuses et respectueuses de leurs droits et de leurs devoirs, elles participeront à la vie social et politique, ainsi qu'à la bonne marche de la démocratie. En plus de la scolarisation des filles, il faut œuvrer pour une éducation de qualité et aider celles qui ont commencé à avancer dans les études car elles sont nombreuses à abandonner en cours de route.

Tout compte fait, permettre à toutes les filles de comprendre l'importance de leur éducation est un premier pas pour limiter les différentes formes d'abus. En réalité l'éducation contribue à l'émancipation de la jeune fille et lui permet d'échapper au mariage précoce. Aujourd'hui, une jeune fille instruite est un leader pour sa génération. De ce fait, l'éducation participe donc non seulement à son épanouissement personnel mais aussi garantit son avenir ainsi, éduquer une fille, c'est lui permettre de prendre confiance en elle, de faire ses propres choix et d'avoir à un métier pour construire son avenir (Plan international, 2020).

L'éducation des jeunes filles est un élément essentiel de leur accès à l'autonomie économique et un enjeu majeur de développement. Par l'éducation, elles gagnent en

connaissances, ce qui influe par exemple sur la mortalité infantile car une mère, elles auront les bons gestes pour leurs enfants.

Leur éducation est en progrès dans le monde, tant en primaire qu'en secondaire, mais de forts écarts persistent selon les pays. S'il y a une apparente Egalité avec 16% de filles non scolarisées dans le secondaire dans le monde en 2012, contre 15% de garçons, elle cache de grandes disparités selon les pays. Par exemple, plus de la moitié des filles (54%) ne sont pas scolarisées en Afrique subsaharienne contre 47% des garçons (Unesco, 2012).

4.4.3. L'EDUCATION, UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT

Les femmes ont une place prépondérante dans nos sociétés. Aujourd'hui, tout indique que le développement est impensable sans les femmes, leur éducation est donc un impératif. Selon l'Unesco, chaque année d'étude supplémentaire augmente le PIB par habitant de 4% à 6%. Plus instruites, les femmes acquièrent d'autres droits, un meilleur statut social et une plus grande indépendance financière.

Il est en effet désormais reconnu que l'élévation du niveau d'éducation des filles et des femmes, notamment dans les pays en développement, permet aux familles de mettre un terme au cycle de la pauvreté. Cependant, une femme éduquée et sensibilisée est plus armée pour protéger ses enfants contre la malnutrition et la maladie, à exercer une activité qui procurera des revenus à sa famille et surtout, à envoyer ses enfants à l'école. Comme le déclarait Koffi Annan « *l'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit* ».

Comme nous l'avons souligné plus haut, dans le monde, neuf filles sur dix terminent l'école primaire mais elles ne sont que trois sur quatre à achever le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Les filles qui abandonnent prématurément l'école, ont des conséquences graves. Selon un rapport de la banque mondiale, les pertes de productivité et de revenu tout au long de la vie pour les filles n'ayant pas effectué 12ans d'études sont estimées entre 15000 et 30000 milliards termine leurs études secondaires gagnent pratiquement deux fois plus en moyenne que celles privées de cet enseignement et dont les salaires sont beaucoup plus faibles.

L'éducation secondaire universelle pour les filles aurait bien d'autres avantages. Elle pourrait pratiquement éliminer le mariage des enfants de moins de 18ans et réduire

considérablement le nombre de grossesses précoces. Elle permettrait aussi d'abaisser le taux de fécondité dans les pays à forte croissance démographique et d'améliorer la capacité de prise de décision et le bien être psychologique des femmes. Enfin, l'éducation secondaire serait également très bénéfique pour les jeunes enfants, notamment en réduisant la mortalité des moins de cinq ans et la malnutrition.

La non-scolarisation des filles les maintient dans un statut inférieur à celui des garçons. En effet, une fille qui ne va pas à l'école aura plus de mal à faire entendre sa voix. Marginalisée, elle ne pourra s'exprimer, prendre les décisions qui concernent son corps et sa vie, voter, participer activement aux prises de décision de la société dans laquelle elle vit et avoir un rôle en tant que citoyenne libre. Cependant, l'arrêt prématuré de l'école ne permet pas à la jeune fille de sortir de la pauvreté. En réalité, cette situation risque de se perpétuer à la génération suivante car une fille non éduquée ne peut pas comprendre l'intérêt de donner à ses enfants une éducation de qualité. Pourtant ; chaque année passée par une fille sur les bancs de l'école augmente son futur revenu de 10a 20%.

La non-scolarisation des filles est un véritable manque pour le développement des pays. Car, une année de scolarisation supplémentaire fait progresser le produit intérieur brut (PIB) annuel de 0 ,37%. La non-scolarisation des filles présente un risque important pour leur santé et celle de leurs enfants. Une fille non-scolarisée aura plus de difficulté à accéder et à suivre les recommandations et les conseils de prévention et de soins pour elle-même et ses enfants.

Dans ce chapitre il était question de présenter les différentes actions et travaux menés par l'Etat et les ONG autour de la question du décrochage scolaire. Comme nous le montre le Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020), l'Etat à travers ses objectifs (Améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans l'enseignement secondaire général et technique ; Diversifier l'offre de formation professionnelle ; Développer une politique commune des constructions et réhabilitation des infrastructures ; Améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire général ; adapter les formations à l'environnement socioéconomique etc.) et Ses principes joue un rôle déterminant dans l'éducation ceci à travers le renforcement de l'éducation civique a tous les niveaux d'éducation et de formation, la réduction de toutes sortes de disparités, la continuité et les reformes dans les politiques ;par ailleurs, nous avons

démontrer par des exemples que Plan International est d'un grand apport dans la lutte contre les inégalités de genre .

Compte tenu du fait que les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces et indésirées sont les facteurs principaux du décrochage des études chez la jeune fille, une étude menée au Cameroun sur la pratique des mariages précoces et forcés en 2014, a fait des propositions concrètes de solutions à mettre en place pour lutter efficacement contre ce : fléau au Cameroun. Voici quelques-uns :

MOBILISATION DES AUTORITES TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES

Une concertation permanente entre les organisations de lutte contre ce fléau, les services étatiques et les autorités traditionnelles et religieuses doit urgemment être mise en place.

APPUI A LA SCOLARISATION SYSTEMATIQUE DE LA JEUNE FILLE CAMEROUNAISE

Il faut encourager l'éducation de la jeune fille, et de préférence, l'éducation des filles vivant dans l'extrême pauvreté. Les résultats des enquêtes montrent bien que les filles les plus exposées à ce fléau se recrutent pour l'essentiel parmi les plus pauvres, les analphabètes ou encore parmi celle qui sont déscolarisées. Il faut pour cela mettre en place des mesures fortes à faveur des jeunes filles camerounaises telles que les bourses d'étude, les bourses d'excellence, l'accès gratuit à l'éducation dans le primaire et le secondaire, les aides à l'insertion professionnelle. Une discrimination positive vis-à-vis des jeunes filles camerounaises est donc à promouvoir par l'Etat. Elle doit stimuler les parents à investir dans l'éducation de leurs filles. Mise en place d'un service de veille nationale sur la lutte contre les mariages précoces et forcés Il est important de disposer d'une veille juridique nationale spécialisée dans le droit des enfants et notamment sur les mariages précoces et forcés. Elle aurait pour mission de collecter les informations sur les droits des enfants et sur le mariage précoce et forcé, de les diffuser offrant ainsi à ceux qui travaillent dans le domaine et aux médias, des informations fiables dans l'optique d'une sensibilisation efficace. Il s'agirait d'une veille mensuelle qui commenterait et analyserait les principales décisions de justice, les récits de vie de jeunes filles victimes des mariages précoces et forcés, ainsi que les expériences d'accompagnement aux victimes des mariages précoces et forcés par les associations et l'Etat. Cette veille rendrait aussi compte de ce qui se passe dans d'autres pays africains dans le

domaine. Elle s'adresserait principalement aux enseignants, médias, décideurs de la fonction publique et associations s'occupant de ce fléau, mais également à toute personne souhaitant disposer d'une information mise à jour sur les mariages précoces et forcés.

- MISE EN PLACE DES POLITIQUES SPECIFIQUES D'APPUI A LA REINSERTION CULTURELLE, SOCIALE ET ECONOMIQUE DES JEUNES FILLES VICTIMES DES MARIAGES PRECOCES ET FORCES

Les résultats de notre étude montrent que jusqu'ici, au Cameroun, les victimes des mariages précoces et forcés sont abandonnées à elles –mêmes ou alors à leurs douleurs, à leur ignorance, sans aucun suivi et soutien. Il est pour cela important que chaque ville camerounaise, puisse avoir des structures d'appui à la santé et à la prise en charge psychologique des filles victimes des mariages précoces et forcés. Ces structures devraient aussi s'occuper de la réinsertion culturelle, sociale, et économique des jeunes filles victimes des mariages précoces et forcés.

Plate-forme des organisations de lutte contre le fléau du mariage précoce et forcé

Les résultats de notre étude montrent que très peu d'organisations étatiques et non étatiques s'occupent actuellement de la question des mariages précoces et forcés l'étude montre bien que l'Etat n'encourage pas la professionnalisation de son personnel encore moins des associations à but non lucratif dans la lutte contre les mariages précoces et forcés. En outre, il manque de synergie entre les rares organisations de la société civile qui s'intéressent à la question. Or sans une mutualisation des compétences et savoir-faire et en absence d'une mise en réseau des acteurs et d'un encouragement des organisations de la société civile à s'intéresser de la question, il sera très difficile pour le Cameroun de lutter efficacement contre ce fléau.

Intégrer les mariages précoces et forcés dans les programmes d'éducation civique et de géographie, dans l'enseignement de base et secondaire.

L'implication des professionnels de l'éducation de base et du secondaire est un gage pour le succès des luttes contre le fléau du mariage précoce et forcé. Pour ce faire, un plaidoyer à la faveur d'un programme scolaire qui sensibilise sur les lois se rapportant au mariage et sur les dangers et risques du fléau des mariages précoces et forcés, est indispensable. Quelques thèmes pourraient être développés dans les enseignements : les dangers et risques pourraient, l'éducation globale à la sexualité, la parenté responsable, les facteurs de lutte contre les violences sexuelles et la santé de reproduction. L'école camerounaise est alors appelée à

s'investir pour lutter contre ce fléau à travers la revue des programmes scolaires, l'insertion de cette problématique dans la formation initiale et continue des enseignants, l'organisation permanente des causeries éducatives sur la question en milieu scolaire.

CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LES MARIAGES FORCÉS

Il est nécessaire d'organiser une campagne nationale de sensibilisation sur les mariages précoces et forcés en utilisant toutes les typologies de médias dans le but d'éveiller les consciences sur ce problème. La sensibilisation à mettre en place doit se traduire par des émissions radiophoniques et télévisées sur la question, par des spots traditionnels, chefs religieux, familles, parents et jeunes filles.

Ainsi, on peut dire que le phénomène des mariages précoces et forcés doit être considéré comme une pratique néfaste grave qui détruit la vie de la jeune fille. Les mariages précoces et forcés ont de nombreuses conséquences sur la santé et l'éducation de la jeune fille camerounaise. Cependant, il faut agir à travers des solutions fortes, permettant d'assurer un avenir meilleur aux jeunes filles camerounaises. Mariages précoces et forcés, grossesses précoces, esclavage, violences... chaque jour, les filles sont victimes des pires discriminations. Elles sont encore 132 millions à être privées d'école. Pourtant, l'éducation d'une fille est primordiale pour son avenir comme pour celui de sa communauté.

CONCLUSION GENERALE

La thématique du décrochage scolaire est présentée depuis près de 20ans dans les orientations institutionnelles et le débat public. C'est une situation préoccupante pour l'ensemble de la communauté en raison des répercussions négatives qu'il implique sur le développement de l'individu et sur la société. Malgré les nombreux plans d'action mis de l'avant par les instances du domaine de l'éducation, le taux de décrochage scolaire demeure élevé. Ce constat s'explique à travers les données de l'enquête PETS montrant que sur 1094 individus enquêtés ayant le niveau de l'enseignement secondaire général sur le territoire national, 90 ont abandonné l'école en 2002/2003, soit un taux moyen d'abandon de 8,2%.

Il est de plus en plus reconnu que décrocher du système éducatif avant la fin du cycle secondaire peut constituer un handicap sérieux pour tout candidat à un emploi (Blackorby et Wagner, 1996). Il en résulte que « toute politique susceptible d'aider à faire baisser les taux d'abandon sera un moyen efficace d'améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail » (Développement des Ressources Humaines/Canada, 1999, p. 20). L'expression « décrochage scolaire » a été employée par le ministère de l'éducation du Québec et son usage s'est étendu à d'autres pays francophones notamment le Cameroun. Ce dernier étudie le décrochage scolaire dans le cursus menant au diplôme du secondaire. Est considéré comme « décrocheur » tout élève qui était inscrit au début d'une année scolaire et qui ne l'est plus l'année suivante sans être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.

Le décrochage scolaire a un caractère polysémique. Il se rapproche de beaucoup d'autres concepts comme ceux de sorties précoces du système scolaire (Eurostat, 2011), refus scolaire (Leclercq et Dupont, 2005), déscolarisation (Glasman, 2004), démobilisation scolaire (Ballion, 1995), désengagement scolaire (Connel et Wellborn, 1991 cités dans Blaya, 2010), rupture scolaire (Millet et Thin, 2003) ou d'abandon scolaire (Sauvé et al. 2006). Selon Beaupere et al. (2007, p. 16), le décrochage scolaire est « *un processus qui conduit les élèves à quitter l'enseignement ; ils y sont en échec, ils décrochent* ». En relation à cette définition, le thème de notre mémoire a été formulé comme suit : Vulnérabilité sociale et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille du lycée de Tsinga .Avec pour objectif de décrire les déterminants de vulnérabilité qui entraînent le décrochage scolaire chez la jeune fille. La question centrale d'étude a été celle de savoir : quelles sont les raisons qui poussent la jeune fille du lycée de Tsinga de quitter les bancs de l'école de manière précoce et sans obtention d'un diplôme d'étude secondaire ? De manière spécifique :

Quelles sont les facteurs du décrochage scolaire lié à la vulnérabilité sociale de la jeune fille du lycée de Tsinga ?

Quelles sont les recommandations mises sur pied par l'Etat et les ONG pour pallier aux difficultés que rencontrent la jeune fille dans son cursus scolaire ?

En quoi la scolarisation de la jeune fille est bénéfique pour la société ?

Pour mieux analyser et comprendre les différents contours des éléments de réponses à ces questions, la théorie sur l'inégalité du genre a été mobilisée.

Concernant le cadre méthodologique de ce travail de recherche, rappelons qu'il repose sur le qualitatif, faisant appel à la méthode d'entrevue de type semi-structuré comme technique de collecte de données. Cette collecte s'est faite auprès des élèves, des responsables du cadre éducatif du lycée de Tsinga d'une part, ensuite par les ONG et enfin par les personnes résidents auprès de cet établissement. Ceux-ci ont été recrutés à l'aide de la technique de boule de neige.

S'agissant du plan du travail, ce mémoire a été structuré en quatre chapitres à savoir : le chapitre 1 était consacré à la présentation du cadre d'étude c'est-à-dire à la situation géographique du cadre d'étude, et à l'organisation administrative de l'étude. Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté les facteurs du décrochage scolaire lié à la vulnérabilité chez la

jeune fille, en grand un, nous avons présenté les facteurs internes lié à la vulnérabilité de la jeune fille liée à l'école ; et en grand deux les facteurs externes c'est-à-dire en dehors de l'école. Dans le chapitre trois, nous avons présenté les résultats obtenus et les recommandations des facteurs dominants du décrochage scolaire chez la jeune fille a l'exemple de : « mariage précoce et forcé, grossesse précoce et indésiré ». Dans le chapitre quatre enfin nous avons mis à nu l'importance de la scolarisation de la jeune fille : ces effets positifs sur la productivité et la consommation ; dans la société, la famille et sa communauté.

Toutefois, les résultats indiquent que les causes du décrochage scolaire chez les élèves décrocheurs du secondaire sont surtout liées à l'environnement familial. Sur le plan empirique, ce mémoire apporte une contribution aux connaissances, principalement en raison du choix fait de conduire une étude qualitative qui favorise, aux côtés d'autres rares travaux du genre, une compréhension plus en profondeur du phénomène en contexte Camerounais principalement au Lycée de Tsinga ou peu de travaux ont été menés ou presque pas sur la question du décrochage scolaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ananga, E. D. (2011). Typology of school dropout: the dimensions and dynamics of dropout in Ghana. *International journal of Educational Development* (31) 374-381

Annan, K. (2003). *Investing in the equality of women and men : The role of the United Nations*. Speech presented at the African women's forum on "Investing in women": strengthening Africa,

Bankoff, G. Frerks, G. & Hilhorst, D. (2004). *Mapping vulnerability: disasters, développement and people*. Routledge.

Banque mondiale (2018). *Les données clés sur l'éducation des filles : comment les pays peuvent agir pour favoriser l'apprentissage des filles et renforcer leur statut dans la société*. Groupe de la Banque mondiale

Barometre communautaire (2016). *Egalite des sexes : des misères des jeunes filles au Cameroun*. Baromètre communautaire

Barrere, A. (2013). *Ecole et adolescent. Une approche sociologique*. De Boeck

Beauchesne, L. (1991). *Les abandons au secondaire : profil sociodémographique*. Ministère de l'éducation

- Beaupère, N., Chalumeau L., Gury N. & Hugée, C. (2007). L'abandon des études supérieures. La Documentation Française.
- Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Tomes I. Gallimard, pp.400-588
- Beckett, A. (2006). *Citizenship and vulnerability, disability and issues of social and political engagement*. Palgrave macmillan
- Belatti, E. G. (1974). *Du côté des petites filles*. Editions des femmes. p. 259
- Bernard, P. (2011). *Le décrochage scolaire*. Presses Universitaires de France. coll. « Que sais-je ? », p. 128
- Bernard, P. (2013). *Le décrochage scolaire*. Presses Universitaires de France
- Bernard, P. (2015). *Pourquoi considérer le décrochage scolaire comme un problème ?* Presses Universitaires de France
- Bernard, P.-Y. (2021). Les décrochages scolaires : des situations aux parcours. *Revue française de pédagogie*, n°211
- Bernard, P.-Y. & Michaut, C. (2016). Les motifs de décrochage par les élèves : un révélateur de leur expérience scolaire. *Éducation et formation* (90),95-112
- Bernard, P.-Y. (2011). Le décrochage des élèves du second degré : diversité des parcours, pluralité des expériences scolaires. *Les sciences de l'éducation pour l'ère Nouvelle* (44), 75-97
- Birkmann, J. (2006). *Measuring vulnerability to natural hazard: Towards disaster resilient societies*. Unu-Teri press, 271, 89 527
- Bjerk, D. (2012). Réexaminer l'impact du décrochage sur les résultats criminels et du travail au début de l'âge adulte. *Economics of educations review* (31) 1, 110-122

- Blackorby, J. & Wagner, M. (1996). Longitudinal post school out comes of youth with disabilities: Findings from the national longitudinal transition study. *Exceptional children*, 62(5) 399-414
- Blaya, C. (2010). Décrochage scolaire : parents coupables, parents décrocheurs ? *Informations sociales*. 5(161), 46-54. DOI : 10.3917/inso.161.0046
- Blaya, C. (2012). Le décrochage scolaire dans les pays de l'OCDE, Regards croisés sur l'économie. p.12
- Boissonneault, J. Michaud, J., Côté, D., Tremblay, C-L. & Allaire, G. (2007). L'abandon scolaire en Ontario français et perspectives d'avenir des jeunes. *Education et francophonie*. (35) 3-22 <https://id.erudit.org/iderudit/1077952ar>
- Bouchard, C., Cote, D. & Daigle, A. (1991). Un Québec fou de ses enfants, rapport du groupe de travail pour les jeunes : Ministère de la santé et des services sociaux
- Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y. Vivent, C. (2012). *Les risques sociaux du décrochage : vers une politique territorialisée de prévention ?* Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (304)
- Boudreault, G. (1992). *La mesure de l'abandon scolaire*. Vie pédagogique.
- Buisson-fenet, H. (2017). *Ecole des filles, école des femmes. L'institution scolaire face aux parcours, normes et rôles professionnels sexués*. De Boeck supérieur, p. 272
- Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre*. La découverte
- Clere, F. (2018). *Le travail du lien éducatif*. [Thèse de doctorat en sciences sociales, Université de Montréal]
- Cohet-cordey, F. (2001). *Vulnérabilité et droit : le développement de la vulnérabilité*. Presses universitaires de Grenoble.

- Collerette, P. (2005). L'abandon scolaire au secondaire : prévention et intervention. *Revue des sciences de l'éducation*. (31) 687-707
- Colombo, M. (2010). *Dispersione scolastica e politiche per el successo formativo. Dalla ricerca sugli early school leaves alle proposte di innovazione*. Trento : Erickson
- Commission européenne (2014). *Prévenir le décrochage scolaire : Analyse comparative des systèmes éducatifs de l'union européenne*. Office Of The European united
- Commission scolaire de Montréal, direction de la planification, de la recherché et des statistique (2019). *La persévérance scolaire à Montréal, résultats de l'enquête sur les facteurs de la réussite éducative*
- Connell, J. & Wellborn, G. (1991). *Competence autonomy, and relatedness: A motivational analysis of self-system processes*
- de Luca Barrusse, V. (2012). L'invention du problème sanitaire de l'immigration au cours des années 1920, *revue d'histoire de la protection sociale*, 5, 60-77
- Delphy, C. (2002). Penser le genre. *Nouvelles questions Féministes* (21) N°1, NQF change 126-133 (8) <https://doi.org/10.3917/nqf.211.0126>
- Djimadeu, C. (2016). *Cameroun - Femmes. Egalite des sexes : les misères des filles au Cameroun*. Baromètre communautaire
- Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation, (2013-2021). Les grandes orientations du système éducatif en France ; objectifs en matière d'enseignement primaire et secondaire
- Dolto, F. (1989). *La cause des adolescents*. Robert Laffont
- Doucet, D. (1993). *Rôle du style parental dans le phénomène de l'abandon scolaire prématuré chez les adolescents*. [Mémoire de maîtrise inédit. Université du Québec a Trois-Rivières, Trois-Rivières]

- Essono, J.-M. (2016). *Yaoundé, une ville, une histoire, Encyclopédie des mémoires d'Ongola Ewondo la ville aux mille collines*. Editions Asuzoa, 548-549
- Esterle-Hedibel, M. (2006). Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes. *Déviance et société* 1(30) 41-65
- Eurostat. (2011). Les sorties précoces du système scolaire (indicateurs européens). Calcul à partir de l'enquête sur les forces de travail
- Eurydice, C. (2014). *Structures des systèmes éducatifs européens*. Edition : Bruxelles
- Fabiani, J.-L. & Theys, T. (1987). *La société vulnérable. Evaluer et maîtriser les risques*. Presses de l'école normale supérieure, p. 674
- Fentiman, A. (1999). School enrolment patterns in rural Ghana: a comparative study of the impact of location gender age and health on children's access to basic schooling, comparative education, vol .35, n°3P .331- 349
- Fonds des nations unies pour l'enfance (2010). La situation des enfants dans le monde : des femmes et des enfants – les doubles exclusions de la pauvreté
- Fonds des nations unies pour l'enfance (1999). *La situation des enfants dans le monde*,
- Fonds des nations unies pour l'enfance, (2016). Global Out-Of School Children Initiative, Operational Manual Unicef, p. 152
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance, (2001). Les mariages précoces ; digest Innocenti 07 ; Mars 2001 : <http://www.unicef-irc.org/publication/pdf/digest>
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance, (2014). *La situation des enfants dans le monde : chaque enfant compte*

- Fortin, L. & Joly, J. (2013). A multidimensional model of school dropout from an 8-year longitudinal study in a general high school population. *European journal of psychology of education*, 28 (2), 563-583
- Fortin, L., Marcotte, D. Potvin, P. & Royer, E. (2006). Typology of student at risk of dropping out of school: Description by personal, family and school factors. *European journal of psychology of Education*, 21 (4), 363 383
- Fortin, L., Marcotte, D., Yergeau, E. & Potvin, P. (2004). La prédiction du risqué de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires. *Revue canadienne des sciences du comportements*, n° 36(3), p. 2 19- 231
- Françoise, L. (2016). *Une alternative : la méthode de la boule de neige*. <https://questionnairepro.fr/accueil/article/19-une-alternative-la-methode-de-la-boule-de-neige> 19 fevrier 2016
- Gaussel, M. (2016). *L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités*. Dossier de veille de l'Institut Français de l'Education, n°112
- Glasman, D. & Uvrard, F. (2011). *La déscolarisation*. La Dispute
- Glasman, D. (2004). Qu'est-ce que la déscolarisation ? *Dans Glasman, D. & Uvrard, F. La Dispute*
- Goodin, R. (1985). *Protecting the vulnerable. A reanalysis of our social responsibilities*. The University Of Chicago Press.
- Heritier, F. (2002). *Masculin-Féminin II: dissoudre la hiérarchie*. Odile Jacob
- Homsy, M. & Savard, S. (2018). *Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement*. Institut Québec
- Institut national de la statistique et des études économiques, (2012). Information statistique sexuée dans la statistique publique : Etat des lieux et pistes de réflexion sur les chiffres

clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux

Institut national de la statistique, (2011). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun*. République du Cameroun

Institut national de la statistique. (2011). *Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun*. République du Cameroun

Janin, P. (2006). La vulnérabilité alimentaire des sahéliens : concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain. *Espace géographique*, 35 (4), 355-366

Janin, P. (2008). *Marginalité, vulnérabilité et pratiques de survie, communication au colloque dynamiques de pauvretés et vulnérabilités*. Louvain

Janosz, M. & Le Blanc, B. (2005). L'abandon scolaire à l'adolescence : des déterminants communs aux trajectoires multiples. In *Brandibas, G. & Fouraste, R. ed. Les Accidentés de l'école*. L'Harmattan pp. 67-97

Janosz, M. (2000). *L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine*. Ville-école-intégration, Enjeux, 122, 105-127

Kamdem Kamgno, H. & Yaouba, A. (2013). Statut migratoire des parents et scolarisation des enfants au Cameroun. *African population studies*. vol.30, n°2

Kronik, L. & Hargis, A. (1990). Assessing abnormal personality in clinical and counseling psychology: A review of available self-report instruments. *Journal Of Personality Assessment* 54(1-2), 61-90.

Laboratoire de l'Egalite, (2016). *Les femmes et le pouvoir économique : une ambition légitime, des freins persistants*. Edition laboratoire de l'égalité

Lahire, B. (1993). *Culture écrite et inégalités scolaires*. Sociologie de l'échec scolaire à l'école

- Langevin, L. (1992). Abandon scolaire : dépistage et prévention. *Vie pédagogique*, 80,18-20
- Larousse. (2015). *Décrochage scolaire*. Dans Le Dictionnaire Larousse disponible sur : <http://www.larousse.fr>
- Larure, A. & Chenard, P. (1992). L'Etat de la scolarisation en Abitibi – Témiscamingue. Dans *rapport explicatif, service de la recherche institutionnelle*. (2) 34-35
- Leclercq, D & Lambillotte, T. (1997). *A la rencontre des décrocheurs : plaidoyer pour une pédagogie du cœur*. Le point sur la recherche en éducation.
- Leclercq, D. & Dupont, P. (2005). Le décrochage scolaire. Dans *Brandibas, G. & Fourasté, R. Legendre, R. (1993). Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guerin
- Lehr, C. Hansen, A. & Sinclair, M. (2003). Moving beyond dropout towards school completion : an integrative review of data- based interventions. *School psychology review*, n°32, p342-364
- Lehr, C. (2003). Aller au-delà du décrochage scolaire vers l'achèvement des études : un examen intégratif des interventions fondées sur des données ; *revue de psychologie scolaire* 32(3) 342-364
- Leone, F. (2007). *Caractérisation des vulnérabilités aux catastrophes naturelles : contribution à une évaluation géographique multirisques (mouvements de terrain)*. [Mémoire de Master en Ressources Humaines, Université Paul Valéry de Montpellier]
- Mahula, J. (2018). *Pourquoi les filles quittent-elles l'école et quelles sont les conséquences de leur déscolarisation*. Edition Afrique
- Marro, C. (2016). Repérer les inégalités que masquent les différences. *Les cahiers pédagogiques*, (487), 51-52
- Mia, H. & Savard, S. (2018). *Décrochage scolaire au Québec : dix ans de surplace, malgré les efforts de financement*. Institut du Québec.

- Michaud, G. (1999). *Développement des ressources humaines et décrochages scolaire : mesure et évaluation en éducation*, vol.22, NO.2,
- Millet, M. & Thin, D. (2003). Ruptures scolaires et déscolarisation des collégiens en milieu populaires : Parcours et configuration. Université Lumière Lyon2, Groupe de recherche sur la socialisation. De glissement de terrain à la Paz. In : *Becerra S. & Peltier, A. (2009). Risques et environnement : des recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. L'Harmattan
- Ministère de l'éducation de base, (2018). *Synthèse nationale des données clés de l'éducation de base par niveau d'enseignements et par ordre*. République du Cameroun
- Ministère de l'enseignement secondaire, (2020). *Annuaire statistique du rapport d'analyse des données de la carte scolaire du MINESEC*. République du Cameroun
- Ministère de l'enseignement secondaire, (2020). *Annuaire statistique sur le taux brut de scolarisation en matière de genre*. République du Cameroun
- Ministère de la promotion de la femme et de la famille, (2012). *Femmes et hommes au Cameroun, une analyse situationnelle de progrès en matière de genre*. République du Cameroun
- Mouich, I. (2007). Genre et commandement territorial au Cameroun. *Cahiers d'études africains*, (188), 391-408
- Muriel, E. (2011). *Parcours scolaire et trajectoires non conformes, quelle part pour l'effet – établissement*
- Nathan, F. (2009). Comprendre le risque et la vulnérabilité : une perspective de sciences sociales à propos des risques de glissement de terrain à la Paz. In *Becerra, S. & Peltier, A. (2009). Recherche interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. L'Harmattan, pp. 117-128.

Nations Unies, (2017). *World population prospects : the 2017 revision*. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Noumba, I. (2008). Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun. *Revue d'économie du développement*, 1(22), 37, 62.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (2005). *Conventions sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Unesco

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (2012). *Education pour tous en Afrique subsaharienne : une situation d'urgence*. Unesco

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, (2016). *Leaving no one behind : how far on the way to universal primary and secondary education ?* GEMR policy paper 27/ UIS fact sheet N° 37.

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, (1996). *Commission internationale sur l'éducation pour le 21eeme siècle*. Edition Odile Jacob

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, (2013). *Alphabétisation et éducation non-formelle*.

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2017). *Met en lumière les inégalités de genre dans l'éducation*

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (2019). *Mondial de suivi Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*. Unesco

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2018). *Education à la citoyenneté mondiale : Pour une approche locale*. Unesco

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2016). *The Unesco Associated Schools projet network*

- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2012). *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire, orientations mondiales*. ONU Femmes
- Organisations des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2020). *Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter*
- Parent, G., Duquette, R. & Carrier, J. (1992). *Se concentrer pour mieux réussir : perception des enseignantes et des enseignants sur les causes de décrochage et sur les moyens de prévenir l'abandon précoce des études*. Malartic : commission scolaire de malartic
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France
- Pelletier, L. & Alaoui, D. (2016). L'activité des enseignants face au décrochage scolaire : Quelles difficultés et quelles mises en œuvre professionnelles : « Questions vives » Recherches en éducatives (25)
- Plan International (2012). *Progrès et obstacles à l'éducation des filles en Afrique. Parce que je suis une fille*. Rapport Afrique, <http://www.plan-international>
- Potvin, P. Dimitri, M.M, & de Ecole, T. (2012). *Les déterminants de la réussite et du décrochage scolaires et les types d'élèves à risque*. Repéré à : <http://Pierrepotvin.Com/wp/wp-content/uploads/2016/02/Les-d%C3%A9crochage-scolaires-et-les-types-d%C3%A9l%C3%A8ves.pdf>
- Potvin, P. & Tieche, C. (2012). *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne, suisse : Peter Lang
- Programme des Nations Unies pour le développement (2016). *Le développement humain en Afrique : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*. PNUD

- Rivard, C. (1999). *Les décrocheurs scolaires*. Ville la salle : Hurtubise HMH
- Robertson, A. & Collette, P. (2005). L'abandon scolaire au secondaire : Prévention et interventions. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(3), 687-707.
<http://www.erudit.org/iderudit/013915ar>
- Roy, S. (2008). *De l'exclusion à la vulnérabilité, continuité et rupture*, In Chatel & Roy, *penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*. Presses Universitaires du Québec. pp. 13-31
- Rudolf, F. (2009). Société du risqué, société vulnérable. In *Beccerra et Peltier. Risques et environnements : recherche interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. l'Harmattan. pp. 41-52
- Rumberger, R.-W. (2001). Why students drop out of school and what can be done. *Sociology of Education*, (73) 39
- Sauvé, L. Debeurme, G. Fournier, J., Fontaine, E. et Wright, A. (2006). Comprendre le phénomène de l'abandon et de la persévérance pour mieux intervenir. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3) ,783-805
- Sayumwe, M. (2019). Directors characteristics and stock market performance in canada. *Journal of economic and financial studies*. vol. N°1
- Siakeu, G. (2011). *Les enfants en déperdition scolaire au Cameroun*. <http://portail-eiporg/snc/eipafrique/cameroun/deperdition-html>
- Soulet, M. (2005). *La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique*. De Boeck Université
- Sullivan, M. (1988). *Analyse comparative des décrocheurs et des non- décrocheurs dans les écoles secondaires de l'Ontario*. Services des publications du ministère de l'éducation de l'Ontario.

- Thibert, R. (2013). *Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs. Dossier d'actualité. Veille et analyse*. Institut Français de l'Éducation, 84, Ecole Normale Supérieure de Lyon.
- Thomas, H. (2010). *Les vulnérabilités : la démocratie contre les pauvres*. Editions du croquant
- Thomas, H. (2010). *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres, belle combe- en – bauges*. Edition du croquant, « Terra »
- Tibe Douiti, C. & Dognon, M. (2020). *Quelle est l'importance de la scolarisation de la jeune fille ?* Afreek'Ed France
- Van Leeuwen, T. (2014). Genre and field in critical discourse analysis: a synopsis. *Discourse and society*, 4(2), pp. 193-225
- Violette, M. (1991). *L'école...facile d'en sortir, mais difficile d'y revenir. Enquête auprès des décrocheurs et des décrocheuses*. Québec : Ministère de l'Éducation, Direction générale
- Vouillot, (2014). Dans travail, Genre et Sociétés. *Edition la découverte*

ANNEXES

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'EDUCATION ET INGENIERIE EDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
EDUCATION SCIENCES AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur Joseph-Marie ZAMBO BELINGA, chef du département des Enseignements Fondamentaux en Education de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante SIWOM Nadège, Matricule 19P3766, inscrite en Master II dans ledit département, effectue actuellement un travail de recherche sur le thème : *«Vulnérabilité sociale des jeunes et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille de tsinga»*, sous la direction du Docteur AWONDO AWONDO Simon-Patrick.

Aussi vous saurais-je gré des dispositions qu'il vous plairait de prendre aux fins de lui faciliter l'accès à toute information non confidentielle susceptible de l'aider dans la rédaction de son travail de recherche.

En foi de quoi la présente attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valloir en tout lieu que de droit.

Le Chef du Département



Joseph-Marie ZAMBO BELINGA
Joseph - Marie
Professeur



ATTESTATION DE RECHERCHE

Mme **MOUYINOTOU**
Aderonke
PLEG Hors Echelle.....

Madame le Proviseur du Lycée de Tsinga

Atteste que l'étudiante **SIWOM Nadège** en master II matricule **19P3766** de l'université de Yaoundé I, faculté des sciences de l'éducation, Département des enseignements fondamentaux a mené une enquête de terrain sur le thème **vulnérabilité sociale et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille du Lycée de Tsinga** dans notre établissement.

12 7 MAI 2022

Fait à Yaoundé

Madame Le proviseur



Mme **MOUYINOTOU**
Aderonke
PLEG Hors Echelle

Samedi, 27 mars 2021

Guide d'entretien

Je viens auprès de vous Mr / Mme solliciter un entretien sur une étude portant sur la thématique : « vulnérabilité sociale des jeunes et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille du lycée de Tsinga ». En effet, je suis étudiante en master II université de

Yaoundé I faculté des sciences de l'éducation ; j'aimerais avoir votre avis par rapport à quelques préoccupations.

Guide d'entretien concernant les enseignants -

Nom et prénom ?

1- sexe ?

2- Age ?

3- statut matrimonial ?

4- religion ?

5- Avez-vous des enfants ?

6- Enseignez-vous quelle discipline ?

7- Depuis combien d'année exercez-vous dans ce domaine ?

8- Que pensez-vous de l'éducation ?

9- Que pensez-vous de l'éducation des jeunes ?

10- Comment appréciez-vous la qualité d'acquisition des apprentissages / savoirs chez la jeune fille ?

11- Comment appréciez-vous la qualité d'acquisition des apprentissages / compétences chez le jeune garçon ?

12- Quelle est l'attitude de la jeune fille au sein de l'établissement scolaire ?

13- Quelle est l'attitude du jeune garçon au sein de l'établissement scolaire ?

14- Quelles sont les difficultés auxquelles font face les jeunes dans l'établissement ?

15- Ces difficultés peuvent-elles impacter sur l'éducation de ces jeunes ?

16- Entend qu'enseignant comment appréhendez-vous le terme de « de décrochage scolaire » ?

17- Selon vous, quels peuvent être les déterminants de la vulnérabilité sociale chez les jeunes ?

18- Entend qu'enseignant, quelles stratégies mettre en œuvre pour palier au décrochage scolaire

Merci de m'avoir accordé votre temps et d'avoir participé à cette entrevue, bonne journée à vous

Guide d'entretien

Je viens auprès de vous Mr / Mme solliciter un entretien sur une étude portant sur la thématique : « Vulnérabilité sociale des jeunes et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille du lycée de Tsinga ». En effet, je suis étudiante en master II université de

Yaoundé I faculté des sciences de l'éducation j'aimerais avoir votre avis par rapport à quelques préoccupations.

Guide d'entretien concernant les parents -

Nom et prénom ?

-Age ?

-sexe ?

-statut matrimonial ?

- Religion ?

-Profession ?

- Exercez-vous un métier si oui dans quel domaine ?

-Quel est votre niveau d'étude ?

-Avez-vous des enfants si oui combien ? Vont-ils à l'école ?

-Selon vous quel peut être l'importance de l'école ?

- Suivez-vous vos enfants après leur retour de l'école ?

-Comment appréciez-vous l'enseignement au sein de l'établissement de votre enfant ?

- Avez-vous déjà entendu parler du décrochage scolaire ? Si oui qu'est ce qui peut pousser un enfant à quitter l'école ? /abandonner l'école ?

Merci de m'avoir accordé votre temps et d'avoir participé à cette entrevue, bonne journée à vous

Samedi, 27 mars 2021

Guide d'entretien

Guide d'entretien concernant les élèves

Je viens auprès de vous cher élève solliciter un entretien sur une étude portant sur la thématique : « Vulnérabilité sociale des jeunes et décrochage scolaire féminin en zone urbaine : cas de la jeune fille du lycée de Tsinga ». En effet, je suis étudiante en master II université de

Yaoundé I faculté des sciences de l'éducation j'aimerais avoir votre avis par rapport à quelques préoccupations.

-Nom et prénom ?

-Sexe ?

-Age ?

-statut matrimonial ?

-Religion ?

-Quelle est la trajectoire quittant la maison pour l'école ? -Vos parents travaillent ?

-Quel est votre revenu par jour ? /quelles sont vos conditions de vie ?

-Comment se comportent vos amis à votre égard ?

-Etes-vous sujet de raillerie/moquerie à l'endroit de vos amis ?

-Quel type d'amis fréquentez- vous ?

-Comment se comportent vos enseignants dans les salles de classe ?

-Combien de matière faites-vous par jour ? - Aviez-vous déjà pensé à quitter l'école ? Si oui pour quelle raison ?

-Appréciez-vous la qualité des enseignements ?

TABLE DE MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
DÉDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT.....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	3
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE.....	4
1.1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	4
1.2.FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE.....	6
1.3. QUESTION DE RECHERCHE.....	8
1.3.1. Question principale.....	8
1.3.2. Questions de recherche spécifiques.....	8
1.4. FORMULATIONS DES HYPOTHESES.....	8
1.4.1. Hypothèse principale.....	8
1.4.2. Hypothèse secondaire.....	8
1.5. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	9
1.5.1. Objectif général de l'étude.....	9
1.5.2. Objectifs spécifiques de l'étude.....	9
1.6. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	9
1.6.1. Intérêt scientifique.....	9
1.6.2. Intérêt social.....	10
1.7. REVUE DE LA LITTERATURE.....	10
1.8. DEFINITIONS DES CONCEPTS.....	15
1.8.1. Vulnérabilité sociale.....	15
1.8.2. Le décrochage scolaire.....	17
1.8.3. Jeune fille.....	18
1.8.4. Zone urbaine.....	18
1.9. THEORIES EXPLICATIVES.....	19

1.9.1. La théorie du genre.....	19
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....	23
CHAPITRE 2 : LES INEGALITES DE GENRE DANS L'EDUCATION AU CAMEROUN	24
2.1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION DES SEXES DANS L'ÉDUCATION ...	24
2.1.1. La scolarisation des filles au Cameroun (états des lieux en comparaison de la situation des garçons).....	24
2.1.1.1. Au primaire	26
2.1.1.2. Au secondaire.....	30
2.1.2. Situation des inégalités de genre à l'école dans les différentes régions du Cameroun.....	36
2.1.2.1. Taux de scolarisation par régions	36
2.1.2.2. Taux de scolarisation de la région du centre : cas des élèves du Lycée de Tsinga.....	39
2.2. TYPE DE RECHERCHE.....	39
2.3. CADRE DE L'ETUDE	40
2.4. PROCEDE D'ECHANTILLONNAGE	40
2.5. DESCRIPTION DE LA COLLECTE DES DONNEES.....	40
2.6. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES	41
2.7. DELIMITATION DE L'ETUDE	42
2.7.1. Délimitation temporelle.....	42
2.7.2. Délimitation spatiale	43
Les difficultés de l'étude	45
2.8. TYPE DE RECHERCHE.....	46
2.9. CADRE DE L'ETUDE	47
2.10. PROCEDE D'ECHANTILLONNAGE	47
2.11. DESCRIPTION DE LA COLLECTE DES DONNEES.....	47
- Les entretiens semi directifs.....	47
2.12. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES	48
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES FACTEURS DU DECROCHAGE SCOLAIRE.....	50
3.1. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	53
3.1.1. Influence des facteurs dominants sur le décrochage des études chez la jeune fille du Lycée de Tsinga.....	53

3.1.2. Discussions des résultats obtenus.....	53
3.2. LES FACTEURS INTERNES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE LIÉS A LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE A L'ÉCOLE	55
3.2.1. L'échec scolaire	55
3.2.2. Le mariage forcé comme premier facteur qui influence le décrochage scolaire de la jeune fille du lycée de Tsinga.....	57
3.2.3. Mariage précoce comme autre facteur qui influence le décrochage scolaire de la jeune fille du LT	60
3.2.4. La pauvreté comme autre facteur explicatif du décrochage scolaire chez la jeune fille du LT	62
3.2.5. Le harcèlement scolaire	63
3.2.6. Le phénomène des grossesses précoces comme un autre facteur qui influence le décrochage scolaire de la jeune fille du LT	65
3.3. LES FACTEURS EXTERNES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE LIÉS A LA VULNÉRABILITÉ DE LA JEUNE FILLE	66
3.3.1. Les facteurs familiaux comme cause du décrochage scolaire chez la jeune fille ...	66
3.3.1.1. Le poids crucial du contexte familial et social.....	67
3.3.1.2. L'environnement familial comme facteur du décrochage scolaire	68
3.3.1.3. Les pratiques traditionnelles et religieuses comme facteur du décrochage scolaire	70
CHAPITRE 4 : FACE AU DECROCHAGE SCOLAIRE : L'ETAT, LES ONG ET LEURS ACTIONS.....	73
4.1. LA PERSPECTIVE DE L'ÉTAT ET DE SES PARTENAIRES DANS L'ÉDUCATION.....	73
4.1.1. L'orientation du système éducatif et de la formation vers la croissance et l'emploi.....	74
4.1.2. La réduction de toutes sortes de disparités	74
4.1.3. Encouragement de l'offre privée d'éducation.....	75
4.2. TRAVAIL DES ONG AUTOUR DE LA QUESTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE.....	75
4.2.1. Les mesures prises au niveau institutionnel.....	75
4.2.1.1. Avant la pandémie du covid-19	75
4.2.1.2. Pendant la pandémie du covid-19	75

4.2.2. Les mesures prises au niveau international	76
4.2.2.1. Les travaux de plan international	76
4.2.3. Mesures tirées des expériences pratiques des pays	80
4.3. ÉLARGISSEMENT DE LA REFLEXION AU-DELA DU TERRAIN D'ENQUÊTE.....	81
4.4. L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNE FILLE	81
4.4.1. Importance économique	82
4.4.2. Importance sociale.....	82
4.4.3. L'éducation, un enjeu de développement	84
CONCLUSION GENERALE.....	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	92
ANNEXES.....	105
TABLE DE MATIÈRES.....	112